

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA.

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION.**

Département des Sciences Commerciales

**Mémoire de fin de Cycle
Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales**

Option : Finance et Commerce International

Thème

**Etude sur les exportations Agricole en Algérie :
Cas des produits agricoles dans la wilaya de Bejaia**

Réalisé par :

- 1-Nait Larbi Nacéra**
- 2- Titouah Thiziri**

Membres de jury :

Président : M^{em} Khelladi Houda

Rapporteur : M^{em} Kendi Nabila

Examineur : M^{em} Moknache Mira

Promotion 2016-2017

Remerciements

Tout d'abord, nous tenons à remercier DIEU, le tout puissant de nous avoir accordé santé et courage pour accomplir ce travail ;

On remercie particulièrement notre enseignante encadreur, madame HYDRA-KENDI Nabila, pour son soutien tout au long de ce travail, pour ses conseils qui nous ont guidé dans notre travail, pour ses encouragements et ses recommandations efficaces.

Nous voudrions, ensuite, remercier tous les membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail. Que tous ceux que nous n'avons pas cités, trouvent ici, l'expression de nos profondes reconnaissances.

Nous remercions l'ensemble des enseignants du département Sciences commerciales

Nous pensons notamment et particulièrement :

- 1) Au personnel de l'INRA « Institut National de la Recherche Agronomique », de Oued Ghir, particulièrement à M^r BOULASSEL A.
- 2) Au personnel de la DSA « Directions des Services Agricole de la Wilaya de Bejaia », particulièrement à M^r HADDAD K.
- 3) Au personnel de la chambre du commerce de Bejaia
- 4) Au personnel d'EPB « entreprise Portuaire de Bejaia », particulièrement à M^r Titouah H.
- 5) Au personnel de la « SARL KERDJA FRUIT ET LEGUMES import-export », particulièrement à M^r KERDJA.

Dédicaces

Je dédie ce travail :

A mes très chères parents, en témoignage de ma reconnaissance pour leur amour, soutien et encouragement. Je n'oublierai jamais leurs patiences et compréhension envers moi, et l'aide qu'ils m'ont portée pour faciliter la tâche. Que Dieu les garde et protège.

A mon cher mari Mennad pour ses précieux conseils et orientations, ainsi qu'à toute sa famille.

A ma belle mère que je chérie beaucoup « Yama Saliha », que dieu la protège.

A mes chères sœurs Zadjiga, Souad, Melissa, Sara, Malak

A mon frère Ouali.

A mes très chères amies en particulier Nabila, Sabrina, Nouara, Hafiza, Sissa, Drifa.

A mon binôme Nacéra

Titouah Thiziri

Dédicaces

Je dédie ce travail à ma mère, à ma mère et à ma mère car elle a tant sacrifié sa vie pour nos études ainsi qu'à mon père qui a toujours veillé pour que nous émergions dans la vie.

A mes chères sœurs Dihia, Zahra, Ouissem

A mes adorables frères Aziz, Saad et Hafid

A tous mes cousins et cousines

A mon adorable amie Foufa qui égaye ma vie

A mes chers amis : Samira, Zouzou, Hanane, Aicha, Kafia, Sabrina,
Siham

A toutes celles et à tous ceux qui me sont chers

A mon binôme Thiziri

Nait Larbi Nacéra

Liste des abréviations

AAUR	Accords de l'Uruguay Round
BADR	banque de l'agriculture et de développement rural
CE	Communauté Européenne
CNMA	Caisse National de la Mutualité Agricole
CNIS	Centre National sur l'Information Statistique des Douanes
DSA	Direction Des Services Agricoles.
DAS	Domaines Agricoles Socialistes.
EAC	Exploitation Agricole Collective.
EAI	Exploitation Agricole individuelle., ,
EHH	Exportation hors hydrocarbure.
FDA	Fond de Développement Agricole
FNRDA	Fond Nationale de Régulation et de Développement Agricole
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organisations).
INRA	Institut National de la Réforme Agraire.
OCDE	organisation de coopération et de développement économique
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONS	Office National des Statistiques.
PAC	Politique Agricole Commune
PNDA	Plan National de Développement Agricole.
PNDAR	Plan National de Développement Agricole et Rural.
PED	les pays en développement
PEP	Pays en Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
RDM	Reste Du Monde
SAT	La superficie agricole total.

- SF** Les Surfaces Fourragères
- SAU** Superficie Agricole Utile
- SAUT** La superficie agricole utile total.
- TCS** Technique Culturelles Simplifiées
- UE** Union Européen.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	01
CHAPITRE I : La situation de la production agricole dans le monde.....	04
I. Généralités sur l’agriculture : aspects économiques, sociaux et environnementaux.....	04
II. La révolution agricole : le passage d’un mode de production traditionnelle aux modes de production moderne.....	15
III. L’internationalisation et la libéralisation du secteur agricole.....	20
CHAPITRE II : Evolution du commerce extérieur des hors hydrocarbures en Algérie : cas du secteur agricole.....	26
I. Évolution du commerce extérieur hors hydrocarbures en Algérie.....	26
II. Evolution du secteur agricole en Algérie : productions.....	32
III. Le commerce extérieur de la production agricole en Algérie.....	42
CHAPITRE III : La situation de la production agricole dans la wilaya de Bejaia entre production et exportation.....	50
I. La répartition des terres dans la wilaya de Bejaia	50
II. Evolution de la production agricole dans la wilaya de Bejaia de 2006 à 2016.....	54
III. Les exportations agricoles et agroalimentaires dans la wilaya de Bejaia.....	70
CONCLUSION GENERALE.....	73
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	
TABLE DES MATIERES	

Introduction générale

Dans un monde de plus en plus ouvert, l'activité agricole est devenue une nécessité vitale, elle constitue l'un des principaux piliers de développement économique d'un pays.

Cependant, l'agriculture est un secteur d'intégration d'une économie donnée et les différentes filières notamment, agroalimentaire, industrie et population qui constitue le segment stratégique de la chaîne alimentaire.

Depuis la dernière décennie, la production agricole mondiale augmente à rythme plus rapide. Celle-ci est diversifiée et fortement exportatrice. Dans ce sens, nous trouvons les Etats-Unis, qui prennent la tête, est leader de la production agricole avec des productions diversifiées telles que : le maïs, le soja et le coton et une panoplie de fruits et légumes.

Cependant, la Chine, après son adhésion à l'OMC en 2001, marque l'intensification de ses participations aux échanges agricoles mondiaux et domine les marchés à l'exportation par ses produits agricoles principalement en fruits et légumes. En revanche, elle redevient importatrice de produits de base à l'exemple du soja et des céréales. Grâce à sa volonté aujourd'hui, la Chine occupe la première place selon le classement des principaux pays producteurs agricoles dans le monde.

En Algérie, la nécessité d'une vision stratégique destinée à promouvoir les exportations hors hydrocarbures était souvent préoccupante et mise en exergue par les pouvoirs publics et par les chercheurs depuis la crise du contre choc pétrolier qui a agité l'économie algérienne durant le milieu des années 80. Une crise qui a montré la faiblesse de l'économie algérienne basée sur les hydrocarbures comme seule ressource en devises fortes contribuant à plus de 98% des recettes des exportations. Cependant, depuis le début de la décennie 1990, l'Algérie s'est lancée dans une dynamique de mise en œuvre d'un processus de réformes économiques substantielles en faveur d'une politique globale d'ouverture de son économie sur le marché international et d'une diversification des produits destinés à l'exportation. Dans cette optique, un programme de mise à niveau du cadre juridique et institutionnel de l'économie algérienne a été engagé dans le but d'assurer les meilleures conditions de son intégration dans le processus de mondialisation et d'échange avec le Reste Du Monde, et surtout d'accompagner les entreprises dans leurs engagements sur les marchés internationaux et de promouvoir ainsi les exportations hors hydrocarbures.¹

Depuis l'indépendance, l'agriculture algérienne a connu une série de réformes et de plans d'intensification en vue de développer le secteur agricole, de l'autogestion de 1963, à la révolution agraire de 1971 qui est venue confirmer l'orientation socialiste imprimée à l'économie agricole avec la nationalisation des grandes propriétés privées appartenant à des nationaux et des terres non exploitées. Puis en 1981, une restructuration cherchait d'abord à assainir la gestion des exploitations agricoles autogérées et ensuite à mettre en valeur les ressources du secteur public et à aménager les exploitations du secteur socialiste. En l'an 2000, un plan de développement agricole (PNDA) a été mis en place ayant pour objectif la sécurité alimentaire et le développement de la filière agricole géré par le Fond National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA) et élargi ensuite en 2002 à la dimension rurale et devient plan de développement agricole et rural (PNDAR). En 2006 une stratégie de développement durable a été élaborée qui est le Renouveau rural et Le Renouveau de l'Economie Agricole entre 2009 et 2013². Cette stratégie s'articule autour de quatre axes

¹ Journée d'études intitulées : Les exportations hors hydrocarbures en Algérie: quelles contraintes et quelle stratégie pour leur développement, 23-25 juin 2013, campus d'Aboudaou, In : <http://www.Univ-bejaia.dz/documents/exportation-hors-hydrocarbures -Algérie.PDF>, consulté le 15 décembre 2016.

² Hachemi T, les transformations de l'agriculture algérienne dans la perspective d'adhésion à l'OMC, 2015, Thèse en vue de l'obtention du diplôme de doctorat en science agronomique, option économie rural, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2015, P152

principaux tel que : la promotion d'un environnement incitatif pour les exploitations agricoles et une politique de soutien adaptée, la mise en place de 10 programmes d'intensification des productions et des programmes spécifiques, le renouvellement des exploitants agricoles et le renforcement de leurs capacités techniques, la modernisation de l'administration agricole et le renforcement des institutions publiques.

Malgré ces efforts engagés (institutionnels et autres), les hydrocarbures en Algérie représentent l'essentiel des exportations avec 94,92% en mois de janvier 2015. Suit à la chute des prix du pétrole à partir de juin 2014, l'Algérie a marqué une diminution de 23,72% de la valeur de ses exportations en mois de janvier 2016. Concernant les exportations hors hydrocarbures, elles représentent seulement 5,08% du volume global des exportations en Algérie ce qui demeure toujours marginale, car dominé par les hydrocarbures³.

La production agricole reste insuffisante par rapport aux besoins croissants de la population. Le secteur agricole reste fortement dépendant des conditions climatiques malgré les efforts d'intensification. Et, le rendement et la productivité du secteur restent globalement modestes.

La wilaya de Bejaia, se caractérise par l'oléiculture et l'arboriculture, tandis que les autres cultures (maraichères, agrumes, les légumes secs, cultures industrielles et les céréales) ne représentent qu'un pourcentage peu important par rapport à la production nationale, du fait qu'elle représente une région maritime, et détient une zone industrielle importante avec des entreprises activant sur les marchés internationaux, elle détient une part considérable dans les exportations générales, et agroalimentaires particulièrement. **Pour ce la, nous nous intéressons dans notre travail à l'étude de la production et des possibilités d'exportations des produits agricoles dans la wilaya de Bejaia.** Ainsi, la question centrale de notre travail se pose comme suit : **Quelles opportunités pour les exportations des produits agricoles dans la wilaya de Bejaia ?**

De cette question centrale, découlent d'autres questions subsidiaires auxquelles nous tenterons d'apporter des éléments de réponses :

- Quelle est la situation de la production agricole dans le monde, en Algérie, et dans la wilaya de Bejaia ?
- Quelle est la situation du commerce extérieur (entre les importations et les exportations) de la production agricole en Algérie et dans la wilaya de Bejaia ?
- Quels sont les contraintes, les obstacles et les barrières auxquelles le secteur agricole est le plus souvent confronté en Algérie et dans la wilaya de Bejaia ?
- Quels sont les principaux freins qui entravent le développement des exportations agricoles dans la wilaya de Bejaia ?

La réponse à la problématique ainsi qu'aux questions posées peuvent être obtenues par la vérification des hypothèses suivantes.

H1 : En raison de la faiblesse des secteurs hors hydrocarbures en Algérie, nous supposons que la production agricole en Algérie arrive à peine à satisfaire la demande locale.

H 2 : La non suprématie du secteur agricole nous mène à penser que les exportations des produits agricoles semblent être faibles dans la balance commerciale contrairement aux importations qui semblent être très importants.

H 3 : Le secteur agricole, sa production et son commerce extérieur semblent avoir le même sort que la situation des autres secteurs hors hydrocarbures.

³ Centre national Sur l'information Statistiques des Douanes (CNIS), 2016

Dans ce travail, nous avons effectué une recherche théorique sur des notions relatives à notre thème en consultant des ouvrages, articles et rapports divers. Ensuite, nous avons collecté des données auprès du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, la chambre du commerce de la wilaya de Bejaia et la direction des statistiques agricole de la wilaya de Bejaia. Enfin, nous avons mené une interview ouverte auprès du personnel de l'institut national de la recherche agronomique (INRA). Cette étude nous a aidés à comprendre les raisons de la faible production agricole dans la wilaya de Bejaia.

En fonction des données disponibles, nous avons structuré notre travail en trois chapitres, présentés comme suit : Le premier chapitre basé essentiellement sur la recherche bibliographique, porte sur la situation de la production agricole dans le monde. Dans ce chapitre nous essayerons de définir quelques notions théoriques relatives à l'agriculture, d'exposer les différentes étapes de la révolution agricole, et de terminer avec l'internalisation et la libéralisation de ce dernier. Dans le deuxième chapitre, nous procéderons, dans un premier temps, à retracer l'évolution du commerce extérieur hors hydrocarbures en Algérie, ensuite, nous entamerons l'évolution du commerce extérieur concernant le secteur agricole algérien. Dans le troisième chapitre, nous allons tenter, à base d'une collecte des données auprès de la direction des services agricoles de la wilaya de Bejaia et de la chambre de commerce de Bejaia. Notre objectif à travers ce chapitre est de comprendre la situation agricole dans la wilaya de Bejaia en comparant celle-ci avec la production nationale.

Introduction

L'agriculture est la première activité de l'humanité dès son apparition sur terre. Les hommes primitifs avaient remarqué des milliers de fois, sans comprendre pourquoi, que les graines qui tombaient à terre, se mettaient à germer, jusqu' à ce qu'il arriva le jour où leur esprit établit un rapport entre ces faits et ils commencèrent à cultiver les plantes. Ce fut ainsi le début de l'agriculture. Aujourd'hui, les techniques de production traditionnelles sont substituées par d'autres modernes qui transforment radicalement le mode d'agir, où l'introduction de la machine dans le processus de production agricole fait faciliter l'activité et devenue moins pénible et démineur les temps de travaux par unité de surface, donc augmenter les superficies cultivées et accroître la production agricole par conséquent.

Dans ce premier chapitre, nous présenterons, en premier lieu, une généralité sur l'agriculture et un historique sur la révolution agricole. Puis, nous passerons à la présentation de l'internationalisation et la libéralisation du secteur agricole dans le monde.

I. Généralités sur l'agriculture : aspects économiques, sociaux et environnementaux

L'agriculture joue un rôle essentiel et stratégique de pourvoir aux besoins humains en denrées alimentaires et produits agricoles. Pour ce faire l'agriculture doit non seulement produire des biens mais aussi s'efforcer de réaliser un ajustement entre la production et la consommation actuelle et à venir exprimée par la population.

Dans cette section, nous allons présenter l'activité économique de l'agriculture, et les facteurs nécessaires dans le processus de production agricole, puis les aspects environnementaux liés à cette production. Enfin, nous terminerons par présenter les aspects sociaux de la production agricole.

1. L'agriculture : activité économique

L'agriculture est de plus en plus intégrée dans l'ensemble des activités économiques par ses achats de biens de services, par la vente de ses produits, par son intégration dans l'industrie, sa contribution à l'emploi, etc.

Le secteur agricole est le premier « employeur » mondiale. Selon la FAO en 2010 la part de la population mondiale économiquement active était évaluait à 45%. Tandis que la population agricole ou bien l'ensemble des ménages vivant de l'activité agricole totalise 2,6 milliards de personnes, soit 41% de la population mondiale.⁴

2. L'exploitation agricole

L'exploitation agricole est une unité de production agricole constituée par un ensemble de terres cultivées dans le but de réaliser une production agricole par une personne ou un groupe de personnes⁵. Elle peut prendre différents formes : l'exploitation familiale (cas le plus fréquent à l'échelle mondiale), l'exploitation collective, l'exploitation individuelle, et l'exploitation agricole à salariés.

⁴ Doré T & Réchauchère O, La question agricole mondiale, enjeux économique, sociaux et environnementaux, Paris, 2010, P70

⁵ Ait Amara H, introduction a l'économie de l'agriculture, Alger, Avril 2005, P7

3. Les facteurs de production agricole

Les facteurs utilisés dans le processus de production agricole sont très nombreuses. Elles dépendent d'abord des facteurs naturels constitués essentiellement par le climat et le sol. Outre ces conditions naturelles sur lesquelles l'homme ne peut guère intervenir, les autres facteurs de production agricole sont : le capital et le travail.

Pour produire, l'agriculture doit disposer d'un certain volume de ressources productives ou facteurs de production qui sont les facteurs naturels ; humains ; et techniques.

3.1. Les facteurs naturels de l'agriculture

Les facteurs naturels dans une production agricole sont constitués du capital foncier, caractérisé par un facteur rare qui est la terre.

3.1.1. Le capital foncier

Le capital foncier est représenté essentiellement par la terre et les améliorations foncières qui y sont apportées. Il est caractérisé par son éternité, il dure toujours (terre) ou très longtemps (travaux de drainage, etc.). L'exploitant peut être propriétaire ou non du foncier, et par fois il possède en propre une partie et paie une location pour l'autre.⁶

La terre est un facteur inséparable de l'activité agricole. C'est à la fois un capital et un outil de travail, un élément du patrimoine et un facteur de production coûteux, inextensible, et désiré.

Relativement à toute terre utilisée par l'agriculture, il n'y a que la SAU (surface agricole utile) et les surfaces fourragères qui sont utiles à l'agriculture

a) La Surface Agricole Utile

La Surface Agricole Utile est la surface cultivée ou plutôt cultivable de l'exploitation, c'est-à-dire celle qui sert à obtenir la production. Elle est égale à la surface totale, déduction faite de toutes les surfaces non directement utilisées pour les cultures.

On distingue dans la S.A.U deux grands groupes de cultures⁷ : les cultures qui entrent dans la rotation et qui occupent les terres arables ; les cultures qui n'entrent pas dans la rotation et qui sont maintenues à la même place au moins une dizaine d'années.

La S.A.U est répartie généralement dans les rubriques suivantes : les terres labourables qui portent les cultures de la rotation (céréales, plantes industrielles, cultures fourragères, etc.) ; les surfaces toujours en herbe ; les cultures fruitières ; les vignes ; les autres cultures, avec en particulier le potager et les cultures spéciales ; et les jachères et les friches, éventuellement quand elles sont susceptibles d'être remises en culture.

⁶Gauthier J, Notion de l'agriculture, rue Michel-Hardy, 1991, P472.

⁷Tournier J, Op.cit, P78

b) Les Surfaces Fourragères

Les surfaces fourragères regroupent toutes les surfaces qui donnent des aliments grossiers pour le bétail. La surface fourragère totale qui est la somme de ces deux surfaces : la surface fourragère principalement qui comprend les fourrages produits sur les terres labourables en culture principale et les surfaces toujours en herbe ; la surface fourragère additionnelle qui comprend les cultures fourragères dérobées et les cultures non fourragères susceptibles de fournir des produits fourragers⁸.

Tableau n°1 : Les superficies agricoles dans le monde en 2008

Unité : en millions d'ha

Désignation	Superficie des terres émergées	Forêts	Totales	Superficie agricole Terres arables et cultures permanents	Prairies et pâturages permanents
Afrique du nord	838	75	242	47	194
Afrique subsaharienne	2 126	552	916	199	716
Amérique du nord	1 867	614	479	225	254
Amérique latine	2 028	915	718	168	550
Asie de l'Est	1 146	253	678	163	515
Asie du sud	640	91	310	232	78
Asie du Sud-Est	434	198	118	101	17
Asie occidentale et Centrale	876	32	557	78	479
Europe de l'Est et Russie	1 805	852	315	199	116
Europe du nord	164	71	39	19	20
Europe du sud et de l'Ouest	238	79	121	75	45
Océanie	849	206	440	47	393
Total	13 011	3 938	4 933	1 533	3 377

Source: FAO (Food and Agriculture Organization).

Le tableau n°1 présent la répartition de la superficie agricole dans le monde en 2008. L'Afrique

Subsaharienne se trouve en tête de liste avec une superficie des terres émergées de 2 126 milliers d'ha, suivi par l'Amérique latine avec 2 028 milliers d'ha, puis l'Amérique du Nord et l'Asie de l'Est avec 1 867 milliers d'ha et 1 146 milliers d'ha respectivement. Tandis que pour la Superficie Agricole Terres Arables et cultures permanentes, on trouve l'Asie du sud en premier lieu avec 232 milliers d'ha, suivi de l'Amérique du Nord avec une superficie

⁸ Tournier J, Les bases économiques et humaines de l'activité agricole ,3eme édition, rue Lavoisier, paris, Janvier 1989, P79

assez importante de 225 milliers ha. Viennent enfin les prairies et pâturages permanents où l'Afrique subsaharienne, ici également, présente une part importante avec 716 milliers d'ha suivi par l'Amérique latine et Asie de l'Est avec 550 et 515 milliers d'ha respectivement.

3.1.2. Les conditions naturelles pour l'agriculture

Parmi toutes les activités économiques, l'agriculture est celle qui dépend le plus des conditions naturelles. La flore a besoins de lumière, de chaleur, d'eau et d'éléments minéraux.⁹

a) Le climat

Le climat constitue la ressource naturelle la plus déterminante pour l'agriculture, essentiellement l'humidité, la température et la luminosité.

Le climat joue un rôle essentiel, puisqu'il détermine en grande partie les apports en énergie et en eau à la surface du monde. En même temps, il influe sur la végétation naturelle¹⁰. A l'échelle mondiale, le climat détermine de vastes ensembles zonaux qui marquent l'activité agricole tant dans les calendriers que dans l'éventail possible des plantes cultivées.

b) L'eau

L'eau plus que la terre constitue un facteur déterminant pour la production agricole surtout sous un climat aride à semi- aride où les cultures d'été ne peuvent être réalisées que sous une irrigation et que même les cultures d'hiver demandent parfois un complément d'irrigation.¹¹

Le recours à l'irrigation a permis de s'affranchir partiellement des limitations dues à une pluviosité trop rare ou mal répartie, en apportant le complément en eau indispensable pour une croissance suffisante des cultures. En effet, le niveau de croissance des végétaux est étroitement corrélé au niveau de satisfaction de leur besoin en eau. Cependant, l'irrigation rend possible une augmentation des rendements, et également une sécurisation de ces derniers, puisqu'elle permet de pallier la forte variabilité interannuelle de la pluviométrie. Dans certains cas, l'irrigation favorise surtout une amélioration de la qualité, en jouant en particulier sur la taille des organes récoltés (cas des pommes de terre par exemple).

A l'échelle mondiale, l'irrigation est une technique vieille pratiquée par bien des civilisations en Asie notamment avec la riziculture, mais également dans les régions du proche et du Moyen-Orient. Dans certaines régions, l'eau d'irrigation provient de la pluie qui tombe sur des massifs montagneux et est acheminée par rivières et canaux jusqu'aux parcelles irriguées.¹²

⁹.Doré T & Réchauchère O, La question agricole mondiale, enjeux économique, sociaux et environnementaux, Paris, 2010, P70.

¹⁰.Doré T & Réchauchère O, Op.Cit, P84.

¹¹ Boukkdid, T, L'utilisation des ressources productives dans l'agriculture algérienne : Evolution et Perspectives, en vu de l'obtention du diplôme de magister en science économiques, université de Constantine2, faculté des sciences économiques, 2014, P56.

¹² Doré T & Réchauchère O, Op.cit., P71.

3.2. Les facteurs humains

Le travail occupe une place importante dans la production agricole. C'est par le travail physique et intellectuel que le capital foncier et le capital d'exploitation sont mis en valeur. Il présente en moyenne 35 à 40% du coût de production, il peut atteindre jusqu'à 60% dans certaines exploitations spécialisées.¹³

Il est opportun de distinguer les spécificités du travail agricole selon sa nature¹⁴ :

-Le travail agricole est pénible : il se fait dans des mauvaises conditions. Il est souvent à l'extérieur, astreignant et dangereux.

-Le travail agricole est diversifié : le même travailleur est amené à se livrer à des tâches très différentes, car il y a peu de spécialisation surtout dans la petite exploitation de polyculture-élevage, etc.

-Le travail agricole est variable dans le temps : car les travaux sont saisonniers et la main-d'œuvre nécessaire est très variable au cours d'une année.

-Il est peu spécialisé et impossible de diviser le travail en agriculture.

-Il est peu sûr pour les salariés, puis que les besoins de la main-d'œuvre sont saisonniers et les salariés préfèrent souvent un emploi plus régulier.

Pourraient, la population agricole se place comme suite:

- ✓ **La population totale agricole** : c'est la population qui vit de l'agriculture. Elle est difficile à dénombrer. En effet, une partie non négligeable de la population qui habite dans une exploitation agricole tire plus au moins une partie de ses revenus d'autres activités.
- ✓ **Les chefs d'exploitation agricole** : Le chef d'exploitation est la personne physique qui assure la gestion courante de l'exploitation. Dans le cas d'une forme sociétaire, où plusieurs personnes peuvent remplir cette fonction, est considéré celui qui assure la plus grande part de responsabilité.
- ✓ **La main d'œuvre familiale** : la main d'œuvre familiale est issue des membres de la famille de l'exploitant qui participent avec lui à la mise en valeur de l'exploitation. Elle porte l'avantage d'éviter aux membres de la famille d'aller chercher du travail ailleurs.¹⁵
- ✓ **Les salariés agricoles** : les salariés agricoles comprennent les salariés travaillant sur les exploitations et dans les entreprises agricoles au encor dans le garde-chasse, le garde-pêche, dans le garde forestiers, les jardiniers, au les employés de maison au service d'un exploitant agricole, etc.¹⁶

¹³ Tournier J, Les bases économiques et humaines de l'activité agricole, 3eme édition, rue Lavoisier, paris, Janvier 1989, P141

¹⁴ Idem, P43.

¹⁵ Idem, P138

¹⁶ <http://www.gouve.fr>

3.3. Les facteurs techniques

Les facteurs techniques comprennent le capital d'exploitation qui consiste en l'ensemble des biens permettant de mettre en valeur le capital foncier, le développement du machinisme, l'utilisation des engrais, des produits de défense, des semences sélectionnées, etc. Il est constitué du capital fixe et du capital circulant.

3.3.1. Le capital fixe

Le capital fixe est utilisé pendant plusieurs années, c'est -à- dire qu'il sert à plusieurs cycles de production. Il est surtout constitué par :

- ❖ le matériel ou cheptel mort¹⁷ ;
- ❖ les animaux ou cheptel vif¹⁸. En fait, seuls les animaux de trait et de reproduction peuvent être considérés comme du capital fixe ;
- ❖ les équipements de travail et de labour, d'irrigation, tracteur, etc.

3.3.2. Le capital circulant

Le capital circulant est le capital qui est consommé au cours du processus de production. Il est annuel et doit être reconstitué chaque année. Il peut être assimilé aux « consommations intermédiaires ». Il est constitué par les stocks ou valeurs d'exploitation (approvisionnements, avances aux cultures, production végétales récoltés mais non vendus) et les disponibilités ou capital de roulement.

3.3.3. Développement de la mécanisation

Durant ces dernières décennies, la quantité de biens alimentaires produits par l'agriculture a considérablement augmenté, malgré une diminution de la population active dans ce secteur.¹⁹ Cela revient à l'introduction des moyens techniques employés et l'acquisition d'équipements agricoles plus performants. Autrement dit, l'accroissement des facteurs de production utilisés par l'agriculture (machine, engrais, produits antiparasitaires, etc.) a entraîné une intensification de la productivité. « La machine est à la fois un moyen de bien faire le travail, avec moins de peines et en temps voulu ».

En effet, la machine est un facteur de l'amélioration des rendements. L'intervention rapide au moment propice permet d'être moins soumis aux aléas atmosphériques, donc d'effectuer le travail dans de meilleures conditions (moisson, récolte des fourrages, etc.) et souvent mieux qu'à la main. Le machinisme augmente la productivité du travail humain lorsque elle fait passer de la traction animale au tracteur qui entraîne une diminution du temps nécessaire du travail tel est le cas de la récolte des céréales, le labour, etc. L'utilisation généralisée des machines dans l'agriculture est développée après la seconde guerre mondiale avec la hausse du nombre de tracteurs, de moissonneuses-batteuses, etc.²⁰ Avec la motorisation et la

¹⁷ Il comprend l'ensemble du matériel de la ferme utilisé pour la traction, le travail du sol, l'entretien des cultures, la récolte, et les machines d'intérieur.

¹⁸ Il est représenté par le bétail qui vit sur la ferme et y reste plusieurs années (chevaux, animaux reproducteurs, vaches...etc.). Les animaux d'une commercialisation dans un délai inférieur à un an (porcs, agneaux, veaux...Etc.) Sont classés avec le capital circulant.

¹⁹ Gauthier J, Notion de l'agriculture, rue Michel-Hardy, 1991, P484.

²⁰ Djimet-baboun A, Agriculture et Développement Dans le Monde, ellipses, France, août 2006, P37

mécanisation, le travail est devenu moins pénible et l'exploitant a été libéré de certains travaux fastidieux ou désagréables²¹

La machine augmente la productivité de la terre et permet de : mieux travailler et d'effectuer les travaux au bon moment ; augmenter la vitesse de rotation des cultures ; et supprimer les animaux de traite et de les remplacer éventuellement par des animaux de rapport.²²

4. Les effets de l'agriculture sur l'environnement

Dans tous les pays, l'agriculture est l'activité qui occupe la plus grande part des terres de sorte qu'elle joue un rôle important dans la transformation de l'environnement par l'homme, qui a modelé le paysage et les modes de vie ruraux naturels au fil des siècles. L'analyse et l'interprétation de l'effet de l'agriculture sur l'environnement peuvent être envisagées en deux points de vue diamétralement opposés : l'agriculture gardienne de l'environnement (effets externes positifs) et l'agriculture prédatrice sur l'environnement (effets externes négatifs).

4.1.Effets externes positifs

Les agricultures ont un rôle déterminant en renforçant cette relation par le jeu de leurs responsabilités qui sont de deux ordres complémentaires : en tant que producteurs de produits alimentaires, et en tant que gardienne de la nature, ils assurent, en effet, la viabilité économique à long terme de la production agricole, les fonctions de gestionnaire des ressources naturelles de base de l'exploitation, l'aménagement du territoire, la protection, la valorisation d'autres écosystèmes sur lesquelles influent les activités agricoles, et création d'un cadre naturel agréable et des attraits visuels.

4.2.Effets externes négatifs

L'agriculture est considérée comme une activité économique à part entière, exerçant au même titre que les autres activités industrielles une influence a priori dangereuse et génératrice de gaspillage de l'environnement en tant que bien gratuit ou libre. Cette manière plus récente, s'est développée spécialement dans les pays développés où l'action « prédatrice » de l'agriculture sur l'environnement est plus évidente et pose des problèmes importants. Revêtant trois aspects fondamentaux :

- ✓ La nature des sols en exploitation reflète en superficie des activités agricoles. Au fur et à mesure que les activités agricoles se développent ou reculent, des terres sont mises en exploitation ou hors culture.
- ✓ Le second aspect concerne la quantité et la nature des intrants non fonciers associés au sol. L'augmentation de la quantité d'intrants non fonciers par unité de superficie s'appelle intensification en intrants.
- ✓ Le troisième aspect tient aux structures de production elle-même et aux transformations des écosystèmes pour les adapter aux nécessités d'une production agricole intensive.

²¹ Gauthier J, 1991, Op.cit, P485.

²² Tournier J, 1989, Op.cit, P12.

5. La fonction sociale de l'agriculture

Quand on parle de la fonction sociale de l'agriculture, on parle de la contribution de celle-ci à la viabilité et au dynamisme du tissu sociale dans les zones rurales, et aussi développer ou maintenir l'occupation et l'aménagement des territoires, préserver et transmettre l'héritage culturels, contribuer à la l'attractivité des territoires, et enfin assurer la sécurité alimentaire.

II. La révolution agricole : le passage d'un mode de production traditionnelle aux modes de production moderne

La révolution agricole désigne l'ensemble des innovations techniques et organisationnelles survenues dans l'agriculture au début du XVIII^e siècle. Cette révolution agricole prépare la révolution industrielle.

1. Définition de la révolution agricole

« La révolution agricole c'est le passage d'un mode de production traditionnel à un mode de production moderne. Celui-ci se traduit par un certain nombre d'innovations à l'origine d'une amélioration notable de la productivité, et donc de celle de la production. Ce mouvement avait commencé d'abord en Europe occidentale »²³

La révolution agricole permet une augmentation de la production alimentaire pour les être-humains et pour les animaux aussi bien en céréales qu'en viande et lait, augmente notamment l'activité économique ainsi que la fiscalité.

2. Les trois révolutions agricoles du monde de 1800 à 1985

À travers le 18^{ème} siècle et le début du 19^{ème} siècle 1800-1985, le monde est passé par trois révolutions agricoles qui ont amené à divers politiques, changements et développement du secteur agricole.

2.1. La première révolution agricole (1700 - 1850/70)

La première révolution agricole est marquée par l'abandon de la jachère et la mise en œuvre d'assolement faisant se succéder cultures céréalières et cultures fourragères, permettant un accroissement de l'élevage. L'Angleterre a joué le rôle de "pilote" de cette première révolution agricole. Celle-ci a recouvert des aspects multiformes dans le sens où elle a affecté tous les cadres sociaux, économiques et techniques de l'agriculture traditionnelle. Il faut savoir qu'elle s'est heurtée néanmoins à la résistance des anciennes pratiques. Dans les pays touchés par cette révolution, la composante la plus importante de tout progrès économique (la productivité) est trouvée multipliée selon les pays par deux ou trois en espace 7 à 9 décennies grâce à la machine²⁴

²³ Djimet-Baboun, A, Op. Cit, p6.

²⁴ Bairoch P, Les trois révolutions agricoles du monde développé : rendements et productivité de 1800 à 1985, In <https://www.supagro.fr/web/UserFile/File/actualites> , consulté le 2 mars 2017.

2.2. La deuxième révolution agricole (1850/70 - 1936/50)

La deuxième révolution agricole où la révolution verte est celle du XX^e siècle. Cette révolution est associée à la généralisation de la mécanisation et de la motorisation, à l'utilisation soutenue des engrais et des produits phytosanitaires chimiques ainsi qu'à un statut qualitatif en matière de semences avec la mise au point des semences hybrides. Son extension dans les pays en développement était dans les années 1960 et 1970. Cette deuxième révolution a permis aux pays en développement de gérer pacifiquement leur croissance démographique et aux pays développés d'améliorer leurs prescriptions alimentaires. Cette révolution s'appuie sur de profondes innovations agronomiques à savoir :

- ✓ La mise au point et généralisation des semences hybrides ;
- ✓ L'utilisation massive d'engrais et de pesticides chimiques ;
- ✓ L'expansion généralisée de la traction mécanique et donc besoins importants en énergie fossile.²⁵

2.3. La troisième révolution agricole (1936/50 - 1985)

La troisième révolution agricole désigne un rythme d'expansion sans précédent. C'est la révolution la plus importante. C'est un véritable bouleversement à la fois dans les domaines des rendements, de l'emploi et de la productivité. Cependant, la troisième révolution est associée aux biotechnologies, mais sans être réductible, dans la mesure où elle va de pair avec de nouvelles techniques culturelles, par exemple les techniques culturales simplifiées (TCS). La troisième révolution agricole fermait dans une période de double exigence.

Dans le tableau ci après, nous avons les principales caractéristiques des trois révolutions agricoles.

²⁵ Regnault H, Arnault X, Regnault-Roger C, Les révolutions agricole en perspective, éditions France Agricole, paris, 2012, p 27.

Tableau N°02 : Les caractéristiques des trois révolutions agricoles.

Caractérisations	1 ^{re} révolution agricole (XVIII ^e siècle)	Révolution verte (Milieu du XX ^e siècle)	Révolution biotechnologique (fin du XX ^e en cours)
Technologiques	Abandon de la jachère, rotations cultures/ assolements, amendement, augmentation cheptel	Engrais chimiques, pesticides, semences hybrides, Mécanisation et motorisation généralisée	Transgénèse techniques culturales simplifiées
Environnementales	Circulation d'espèces non endémiques	Pollution de la biosphère (sol, eau, air) par pesticides et engrais, Effets non intentionnels sur les écosystèmes et les organismes non cible	Effets non intentionnels sur les écosystèmes et les organismes non cibles
Juridiques et éthiques	Appropriation privative totale du sol (enclosures, fin des terres collectives)	Propriété intellectuelle des innovations variétales réglementation des pesticides	
Foncières et paysagères	Régression de l'open field, généralisation haies et clôtures	Remembrement, Augmentation de la taille des parcelles	
Sociale	Dualité des modes de faire-valoir (modèle de faire-valoir direct d'agriculture paysanne)	Dominance du modèle d'agriculture familiale avec différentes modalités selon les pays	Redéfinition de la notion de réductrice division des tâches de la production entre plusieurs acteurs dédiés à la préservation de l'environnement

Source: Regnault H, Arnauld X, & Regnault-Roger C, Les révolutions agricoles en perspective, édition France Agricole, paris, 2012, p 32.

3. Les points de différence entre les trois révolutions agricoles :

Les trois révolutions agricoles présentent les différences suivantes²⁶ :

- ❖ La première différence est d'une banalité confondante. Elle tient au fait que les deux premières révolutions classifiées, examinées et donc connues dans leurs tenants et aboutissant. Encore que la deuxième révolution agricole en constant réaménagement : par exemple, à travers une évolution en matière de pesticide chimique dont on veut qu'ils soient utilisés en dernier recours, à bon escient, afin d'en amoindrir les risques pour la santé et l'environnement.
- ❖ Une deuxième différence tient au statut des Etats dans le déroulement du processus.
- ❖ Les trois révolutions se positionnent dans des configurations d'échelles spatiales très différentes, la première révolution relève des règles du théâtre classique unité de temps, unité de lieu et unité d'action.
- ❖ Les trois révolutions n'apparaissant pas dans les mêmes contextes de statut et d'intervention de l'Etat.
- ❖ La deuxième révolution reste principalement monoculaire tout au moins à ses débuts mais l'échelle nationale est plus vaste.
- ❖ La troisième révolution est d'emblée mondialisée et s'articule autour d'échanges internationaux massifs.
- ❖ La plus grande différence tient au fait que les deux premières révolutions se sont déroulées sous une seule contrainte, accroître la production pour coller à la croissance démographique un impératif unique de productivité, alors que la troisième intervient

²⁶Regnault H, Arnauld X & Regnault-Roger C , Op. Cit, P78

dans une période de double exigence productivité et rentabilité, et donc d'un double souci de risque.

Tableau n° 3 : Les principales composantes des trois révolutions agricoles.

Désignation	Taux de variation annuels		
	1 ^{er} Révolution agricole (1700-1850/70)	2 ^{ème} Révolution agricole (1850/70-1936/50)	3 ^{ème} Révolution agricole (1936/50-1985)
Population totale	0,7	0,9	0,9
Actifs agricoles masculins	0,4	0,2	-3,1
Terres agricoles par actif masculin	-0,1	0	3,2
Production agricole nette	1,4	1,5	2,1
Production par habitant	0,6	0,6	1,1
Rendement (céréales)	0,2	0,6	2,5
Productivité	0,9	1,1	5,5

Source : Bairoch P, Les trois révolutions agricoles du monde développé : rendements et productivité de 1800 à 1985, In <http://www.persee.fr/doc/ahess>, consulté le 02 mars 2017.

Le tableau n°3 montre les principales composantes des trois révolutions agricoles. Ainsi, la population a joué un rôle majeur dans la productivité des révolutions agricoles avec 1.1 en première révolution agricole et 5.5 en deuxième révolution agricole. Par ailleurs, le rendement des céréales a augmenté de 2,5 en troisième révolution. Cependant, la production agricole nette a augmenté de 2,1 pendant cette révolution agricole.

4. Les limites de la révolution agricole

Les limites de la révolution agricole diffèrent selon les pays développés ou en développement²⁷.

4.1 Les limites de la révolution agricole dans les pays en développement

La révolution agricole contemporaine dotée de tous ses attributs, et en particulier d'une moto-mécanisation lourde, complexe et très coûteuse, ne s'est répandue, hors des pays développés, que dans quelques régions peu étendues d'Amérique latine, d'Afrique du Nord et du Sud, et d'Asie, où elle n'a pu être adoptée, que par les grandes exploitations privées ou publiques, nationales ou étrangères, disposant des capitaux nécessaires, alors même qu'à leurs côtés, de nombreux petits paysans continuent de pratiquer la culture manuelle ou à traction animale. Il faut également souligner que la moto-mécanisation lourde est quasi

²⁷ Mazoyer M, Protéger La Paysannerie Pauvre Dans Un Contexte De Mondialisation, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Rome, Italie, 2001, p13.

inexistante dans la plupart des contrées d'Afrique subsaharienne, dans l'Inde et au cœur du continent asiatique.

La faible pénétration de la révolution agricole constituait la principale limite de la révolution agricole. En effet, dans les pays en voie de développement, la révolution agricole contemporaine dotée de tous ses attributs, en particulier d'une motomécanisation lourde et complexe, n'a pénétré que dans quelques régions d'Amérique latine, du Moyen-Orient, d'Asie, d'Afrique du Nord et du Sud, et elle est pratiquement inexistante en Afrique intertropicale, dans l'Inde et au cœur du continent asiatique. Même dans les régions où elle existe, cette moto-mécanisation fort coûteuse n'a pu être adoptée que par une minorité de grandes exploitations à salariés, publiques ou privées, nationales ou étrangères, disposant du capital ou du crédit nécessaires, tandis que, à leurs côtés, la très grande majorité des petits et moyens paysans continuent de pratiquer la culture manuelle ou à traction animale²⁸.

4.2. Les limites de la révolution agricole dans les pays développés

Dans les pays développés aussi, la révolution agricole se heurte à certaines limites et inconvénients²⁹.

Les transformations agricoles du demi-siècle écoulé ne se réduisent pas à la révolution agricole et à la révolution verte car l'agriculture n'est pas immobile. Les plus modestes cultivateurs des savanes africaines, des Andes et des hautes vallées d'Asie adoptent couramment de nouvelles plantes et de nouveaux animaux venus d'autres continents, les sélectionnent pour les adapter à leurs conditions, et qui adoptent aussi bien, quand ils en ont les moyens, de nouveaux outils manuels ou à traction animale. Et, pour s'adapter à des conditions économiques, écologiques et démographiques changeantes, ils combinent et recombinaient, sans cesse, cultures et élevages, outils anciens et nouveaux, pour pratiquer des systèmes de production d'autant plus savamment appropriés que leurs conditions de production sont peu favorables. Mais, il reste que même dans les régions de révolution verte, et quelles n'aient été leurs efforts et leurs ingéniosités pour arriver à survivre, de très nombreux petits paysans n'ont pas eu les moyens d'investir et de progresser. Et surtout, il reste que d'immenses régions d'agriculture pluviale, ou sommairement irriguée, sont demeurées pour l'essentiel à l'écart de cette révolution verte.

5. Définition et typologie de la réforme agraire

Dans ce point, nous allons définir la réforme agraire et ses différentes typologies.

5.1. Définition de la réforme agraire

La réforme agraire regroupe l'ensemble des opérations visant à transformer la structure foncière des techniques culturales et l'accroissement de la production agricole. La conférence mondiale tenue à Rome en 1966 sur la réforme agraire donne sa définition : «

²⁸ Idem, P13

²⁹ Idem, P14

par réforme agraire, nous entendons une réorganisation planifiée, juridique et institutionnelle des rapports qui lient l'homme à la terre».³⁰

En effet, la réforme agraire est une mesure de justice sociale qui veut lutter contre les inégalités sociales. C'est un moyen qui doit permettre de développer les productions agricoles et lutter contre les pénuries. La réforme agraire, comme politique, modifie donc les rapports de force dans une société.

5.2. Les types de la réforme agraire

La réforme agraire est composée de trois types de transformations en profondeur où la terre devient la propriété de l'Etat par le biais de la collectivisation.

5.2.1. La collectivisation des terres

La collectivisation des terres est un processus par lequel l'Etat s'approprie les terres au bénéfice de la collectivité nationale. Cette collectivisation peut être partielle, laissant subsister une partie des propriétés privées comme en Europe centrale et balkanique (Pologne, Yougoslavie, Hongrie, etc.). Elle peut être totale, ce fut le cas de l'URSS, mais même dans ce modèle, une petite propriété privée a pu exister : c'étaient les lopins de terre accordés aux kolkhoziens.

La collectivisation est d'ordre idéologique et répond aux principes de K. Marx qui, dans son manifeste communiste de 1848 écrit : « le prolétariat se servira de sa suprématie politique pour arracher peu à peu toute espèce de capital à la bourgeoisie, pour centraliser tous les instruments de la production dans les mains de l'Etat ». Il préconise quelques mesures afin de rompre avec le libéralisme et bouleverser le mode de production tout entier.

5.2.2. Les communes populaires en Chine

Les communes populaires en Chine sont créées au moment du « Grand Bond en avant » à partir de 1958. Elles s'intégrèrent dans le cadre d'une expérience originale qui était celle de « créer un homme nouveau ». Elles se caractérisent par la polyvalence, puisqu'elles sont un organe à la fois économique, administratif, militaire, et social. Les communes, formées par la fusion de plusieurs coopératives rurales, est une unité de production agricole et aussi industrielle (petites industries rurales), se substituant par ailleurs aux départements ruraux.³¹

750000 coopératives socialistes, créées entre 1956 -1958, ont été regroupées dans 26000 communes populaires. Cette création traduit toute la philosophie du système marxiste qui est celui de fonder la révolution sur l'agriculture et le milieu rural. La politique agraire occupe donc une place centrale dans le développement du pays. Ainsi, la commune populaire, cellule de gestion du monde rural « s'affirme comme le creuset dans lequel se modèlera l'esprit de l'homme communiste ». La commune populaire apparaît ainsi comme « l'unité

³⁰ Djimet-Baboun A., Op .Cit, p54

³¹ Trolliet P, Les communes populaires rurales chinoises, 1962, In : <http://www.persee.fr/doc/tiers>, 1962.page 229consulté le 21 mars 2017.

d'aménagement, où se concentre le pouvoir politique et administratif, où sont rassemblés, outre les entreprises industrielles, le matériel agricole lourd et les ateliers de réparation, où siègent les coopératives de distribution »³².

5.2.3. Fincas estatales et agrupaciones

Cuba fut le second pays du bassin caraïbe –après le Mexique- à appliquer la réforme agraire, d'abord timide, elle s'est ensuite radicalisée. En effet, à la veille de la révolution de 1959, le latifundio dominait dans ce pays. 22 sociétés détenaient 70% des terres sucrières du territoire, soit en moyenne 80 000 ha. Sur ces 22 exploitations, 9 étaient cubaines et couvraient 620000 ha et les 13 autres, états-uniennes, couvraient 1173000 ha, dont la Cuban Atlantic Sugar Company qui détenait toute seule 248400 ha. Puis la Cuban American Sugar Company 143862 ha et enfin la United Fruit Company, 109480 ha. Dès la prise du pouvoir par Fidel Castro en janvier 1959, une première loi fut adoptée le 17 mai 1959 destinée à lutter à la fois contre les latifundios et les minifundios. Le minimum est fixé à 2 caballerías (27 hectares) et le maximum à 30 caballerías (402,6 hectares) sous l'impulsion de l'INRA (institut national de la réforme agraire) – créé par cette même loi. Les terres libérées étaient distribuées à plus de 201 000 paysans sans terre ; mais toutes n'avaient pas été distribuées, ayant favorisé ainsi la formation d'un secteur d'Etat. La loi du 6 juillet 1960 confisqua toutes les entreprises et les terres américaines. Enfin, celle du 13 octobre 1963, beaucoup plus radicale limita à 5 caballerías (67 hectares) la taille des grandes exploitations privées. Le secteur d'Etat couvrait alors 60% de la surface agricole³³

II. L'internationalisation et la libéralisation du secteur agricole

L'agriculture est considérée toujours un secteur spécifique pour les négociations commerciales internationales. Les comparaisons de l'importance des flux d'échange et des niveaux mondiaux de protection dans l'industrie et le secteur agricole montrent bien que ce dernier ne s'est pas encore globalisé. Ce secteur a connu des évolutions fondamentales au cours des années 90. Dans les grands pays industrialisés, les politiques agricoles nationales se sont transformées. C'est notamment le cas dans l'Union européenne et aux États-Unis et dans où le soutien direct des prix est de plus en plus remplacé par des paiements directs aux agriculteurs.

Le commerce mondial de produits alimentaires et agricoles continue de croître rapidement, mais la structure et les caractéristiques des échanges diffèrent considérablement selon les produits et les régions.³⁴

Cependant, les négociations au sein de l'OMC sont aujourd'hui dans une impasse en raison de la difficulté de trouver un accord concernant la libéralisation des produits agricoles : entre libéralisation, protection ou régulation du commerce des produits agricoles et des agriculteurs.

³² Idem, p230.

³³ Trolliet P, Op .Cit, P231.

³⁴ FAO, La situation des marchés des produits agricoles 2015-2016

II.1. Internationalisation de secteur agricole dans le monde

Dans un contexte mondial de libéralisation des échanges de produits agricoles, les agricultures des Etats-Unis et d'Union européenne figurent parmi les plus soutenues du monde. Elles font depuis peu jeu égal sur les marchés agricoles mondiaux avec 19% à 18% chacun de part de marché. Cette situation est la conséquence de politiques agricoles anciennes et fortes. Cependant, les politiques agricoles américaines mises en œuvre depuis 1933 ont abordé cherché à réguler l'offre et soutenir les prix avant de s'orienter, à partir de 1996, vers un soutien direct des revenus. Ces soutiens ont permis des accroissements de la production et de la productivité du travail plaçant ces exploitations la pointe du développement agricole mondial.

Après la Seconde Guerre mondiale, les prix mondiaux des céréales sont élevés et les pénuries se succèdent. Cependant les pays européens sont confrontés à une forte volatilité des prix due aux aléas climatiques, et à de faibles capacités de production. La création de la politique agricole commune (PAC) en 1962 répond à des objectifs d'accroissement de la productivité du secteur agricole, de stabilisation des marchés et de sécurité des approvisionnements, d'accroissement de niveau de vie de la population agricole et de maintien des prix raisonnables pour les consommateurs³⁵

1.1. La création de la Politique Agricole Commune dans la communauté européenne

La politique agricole commune a été mise en place au cours des années 60 (en 1962). Cette politique a progressivement pris complètement la place de la politique nationale dans chacun des Etats membres de la communauté européenne. On peut ainsi dater la réelle mise en route de la PAC en 1968, date de la première application à part entière des prix communs des produits agricoles. Les droits de douane intra-communautaire sont supprimés et des tarifs douaniers communs sont appliqués, un marché unique pour le sucre, la viande bovine et les produits laitiers est créé.³⁶

Le succès de la PAC ne s'est pas fait attendre l'augmentation de la productivité de l'agriculture et de l'approvisionnement. Tandis que la communauté européenne était déficitaire pour la plupart d'entre eux au début des années 60, elle est devenue structurellement excédentaire dès les années 70 pour la plupart des principaux produits agricoles. Ainsi, la CE est rapidement devenue l'un des plus grands producteurs et exportateurs de produits agricoles dans le monde.

Une décision particulièrement importante a été prise en 1984 auprès des ministres européens de l'agriculture ; c'est la mise en place d'un dispositif de quotas dans le secteur laitier avait pour but de permettre un contrôle de la croissance des dépenses budgétaires à travers une limitation de l'offre (la crise de surproduction), les quotas consistaient à limiter

³⁵ Fouilleux E., La politique agricole commune et ses réformes, France, août 2006, P16

³⁶ [http : //www.supagro.fr/capeye/histoire-de-la-pac](http://www.supagro.fr/capeye/histoire-de-la-pac)

autoritairement le niveau de la production communautaire de lait à celui de l'année 1981 et à le répartir entre les différents Etats membres.³⁷

Après les changements progressifs des années 80, la PAC a subi une profonde réforme en 1992 qui a impliqué une remise en cause brutale d'un des instruments centraux originels de la PAC en imposant une baisse de 30% des prix garantis dans le secteur central des grandes cultures(céréales) et de 15% en viande bovine. Enfin, l'année de 1992 a marqué un tournant beaucoup plus radical pour la politique à travers une remise en cause directe du rôle du prix garanti comme instrument de régulation, les prix garantis ont été remplacés par des aides directes au producteur.

1.2. La politique agricole aux Etats Unis

Les Etats-Unis sont intervenus de longue date dans le secteur agricole. Tout au long du XIX^{ème} siècle les pouvoirs publics ont mis en œuvre une politique visant à accélérer le processus de colonisation du territoire grâce à la distribution de terres à des exploitations agricoles familiales ou capitalistes. Cependant, la crise de 1929 est interprétée par les pouvoirs publics, à la fois comme une crise de surproduction et de sous consommation. Cette analyse débouche sur la mise en place d'une politique agricole d'une grande souplesse alliant régulation de l'offre et de la demande et soutien des prix pour les agriculteurs participant au programme de gel de terres.

Les années 1970 voient l'expansion rapide du marché agricole mondial grâce à l'essor de la demande de l'URSS et de celle des pays du tiers monde sous tenue par une politique généreuse de crédit. Les échanges de céréales doublent passant de 100 à 200 millions de tonnes par an, ceux de soja explosent et l'agriculture américaine connaît une période d'euphorie où elle conforte sa position pour de nombreux produits sur le marché mondial.³⁸

❖ La crise de l'agriculture américaine des années 1980

Cette période d'expansion et des prix élevés fait place dans les années 1980 à une crise profonde de l'agriculture américaine. Les Etats Unis ont subi une usure de leur position exportatrice sur un marché mondial en stagnation pour bon nombre de productions et sur lequel la concurrence avive avec émergence de la capacité d'exportation agricole européenne et affirmation de celle du Brésil, Argentine et de Australie. La politique de soutien au stockage public et privé de gel de terres et de versement d'aides directes devient de nouveau indispensable pour soutenir les revenus agricoles. Malgré leur coût budgétaire très important, ces mesures sont reconduites par les législations américaines de 1985 et 1990. Le niveau de soutien c'est-à-dire le prix auquel les pouvoirs publics offrent de stocker la récolte des agriculteurs est fixé au-dessous du cours mondial pour le blé et le maïs afin d'inciter les agriculteurs à ne pas avoir recours au stockage et à écouler leur production sur le marché.³⁹

³⁷ Fougère E, Op.cit, P22-24

³⁸ Sophie D & Gilles B & Jean-Paul C, Politique Agricole et Agriculture aux Etats-Unis: Evolution et Enjeux Actuels.

³⁹ Sophie D & Gilles B & Jean-Paul C, Op.cit

1.3. La politique agricole en Inde

La politique agricole indienne vise principalement à la recherche de l'autosuffisance alimentaire. Les actions menées dès les années 1960 (révolution verte avec introduction d'engrais et de semences à haut rendement, plans d'irrigation et révolution blanche dans l'industrie laitière) ont permis d'augmenter fortement la production et ainsi de satisfaire la demande du pays, malgré une forte croissance démographique. Le gouvernement joue un rôle prépondérant dans le fonctionnement, le soutien et la régulation du secteur. Il intervient au travers de l'octroi de subventions, d'enveloppe d'investissement dans les infrastructures d'irrigation, par la fixation des prix ou encore par l'achat public de céréales pour la constitution de stocks de sécurité alimentaire.

La mise en œuvre de cette politique se double d'un contrôle des exportations et des importations d'un certain nombre de produits agricoles. Les droits de douanes sont le principal instrument utilisé. Si des tarifs élevés protègent les productions domestiques, des droits nuls sont appliqués pour ne pas pénaliser les industries de transformation ou la consommation des ménages. Il existe par ailleurs de nombreux produits dont l'exportation est interdite (les graines de légumineuses par exemple), soumise à licence ou contingentée. L'Inde est classée en 2014 le troisième producteur mondial de produits agricoles, et est un acteur encore mineur du commerce international. Selon une logique d'autosuffisance, sa production agricole est d'abord orientée vers le marché domestique. Ce constat évolue cependant peu à peu à la faveur du développement d'une politique d'exportation (levée des interdictions d'exporter et mise en place d'agences de promotion), qui s'appuie sur une plus grande diversification des produits exportés.⁴⁰

1.4. La Politique Agricole de la Chine

Les réformes économiques lancées par la Chine en 1978 ont abouti à une croissance économique rapide. Cependant, des changements fondamentaux se sont produits dans le système économique national. Les réformes étaient centrées sur l'agriculture, mais, le rôle du secteur agricole a diminué et les secteurs de la manufacture et des services ont connu une croissance bien plus rapide que le reste de l'économie. La terre, la main d'œuvre et l'eau ont été détournés vers des usages non agricoles et les incitations offertes aux agriculteurs pour la production agricole ont diminué de 1990 à 1994, la production céréalière a été stagnante. En 1995, la Chine a été obligée d'importer 20 millions de tonnes de grains.⁴¹

Cependant, à la suite d'une pression due à l'inflation et en particulier à la suite de l'augmentation des prix des céréales et du déclin de la production qui ont nécessité une augmentation des importations, plusieurs politiques nouvelles ont été introduites depuis 1994.

⁴⁰ Les politiques agricoles à travers le monde : Quelques exemples, In : <http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays> consulté le 27/03/2017.

⁴¹ Fan S & Marc Cohen J, choix cruciaux pour la Politique Agricole de la Chine : Vision 2020 pour l'Alimentation, l'Agriculture et l'Environnement, Mai 1999.

Le gouvernement central poussait les prix à la production au dessus des prix mondiaux, offrant ainsi aux agriculteurs des incitations pour passer de la production de coton et de graines oléagineuses à la production céréalière.

Par conséquent, l'entrée de la Chine à l'OMC en décembre 2001, a priori considérée comme une menace pour l'agriculture chinoise par peur de l'importation massive de produits agricoles (céréales, soja, coton, etc.) moins chers et de meilleure qualité que les produits locaux, n'a pas eu d'effet défavorable sur l'économie agricole chinoise. En revanche, l'entrée à l'OMC a souvent été utilisée comme un moyen d'accélérer des réformes excessivement difficiles à mettre en œuvre dans un pays aussi vaste et présentant des situations très diverses selon les régions.

Cependant, les importations de la Chine sont passées de 17 millions de tonnes en 2004 à 80 millions de tonnes en 2016, au moment que le soja représente 36% du montant totales des importations agricoles et agroalimentaires chinoises.⁴² En revanche, que la chine veut toujours être autosuffisante pour le maïs et les autres céréales.

1.5.La politique agricole du Maroc

L'agriculture au Maroc a été toujours un secteur stratégique pour le développement socio-économique du pays. Depuis, l'indépendance du Maroc en 1956, le secteur agricole a connu de nombreux programmes de développement agricole et rural et de réformes structurelles pour permettre au pays d'assurer sa sécurité alimentaire et de contribuer dans la croissance économique du pays.

Le secteur agricole et rural marocain occupe une place économique et sociale importante. Les indicateurs socio-économiques suivants illustrent cette importance :

- ❖ La population rurale constitue actuellement environ la moitié de la population totale du pays.
- ❖ L'emploi direct dans l'agriculture représente à lui seul 80% de l'emploi rural.
- ❖ En termes de valeur ajoutée, l'Agriculture contribue à la formation du PIB à hauteur de 14% à 25% selon les conjonctures climatiques.⁴³

Cette importance du secteur agricole découle en effet des efforts que le gouvernement Marocain n'a cessé d'entreprendre depuis l'indépendance en allant de l'opération labour, de la politique des barrages, de l'aménagement hydro-agricole, de la promotion de la production végétale et animale, de l'encadrement des agricultures jusqu'aux programmes de développement rural intégré ayant pour finalité la lutte contre la pauvreté rurale.

⁴² Les dossiers de la médiathèque de l'IHEST, L'agriculture en Chine, juillet 2016, In <http://www.ihest.fr/la-mediathèque/>

⁴³ Toumi L, La Nouvelle Stratégie Agricole au Maroc (Plan Vert) : Les Clés de la Réussite, Novembre 2008.

1.6. La politique agricole de la Tunisie

Le secteur agricole occupe une place importante dans l'économie tunisienne. Il représente près de 15% du produit intérieur brut (PIB), et un taux de croissance de 6% (en 2009).

La politique agricole tunisienne a été toujours fortement encadrée par l'État. Les évolutions récentes devraient cependant renforcer le rôle du secteur privé. L'autosuffisance est l'un des principaux objectifs constants de la politique agricole tunisienne depuis son indépendance en 1956. Elle se mesure en termes de la balance commerciale, ce qui ne signifie pas, s'agissant d'un pays en voie de développement, que les besoins de la population tunisienne soient couverts.

Dans l'agriculture tunisienne, nous avons les grandes cultures, la culture maraîchères, l'Arboriculture, la Production de Semences et de Plants, la Floriculture, les plantes aromatiques et médicinales. A ce rang, la culture d'olives, de dattes et des agrumes est assez importante

II.2. La libéralisation du secteur agricole dans le monde

« La libéralisation est l'action de libéraliser, de rendre plus libéral, d'appliquer les principes du libéralisme économique. C'est aussi le fait d'être libéralisé »⁴⁴

Cependant, la libéralisation agricole consiste d'une part au désengagement des activités de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles (libéralisation interne), qui établit la concurrence et réduit les prix, améliore la qualité et stimule l'innovation, et d'autre part à l'élimination des barrières aux échanges agricoles internationaux (libéralisation externe), qui vise la croissance économique à travers l'augmentation des recettes d'exportation⁴⁵.

Dans ce point, nous allons présenter les facteurs qui étaient derrière la libéralisation du secteur agricole dans le monde

1.7. Le libre-échange dans l'agriculture

Les échanges agricoles ont longtemps été dominés par le commerce des épices et les transferts de produits de rente (café, thé, caoutchouc, huile de palme), jusqu'au 19^{ème} siècle où les pays européens colonisateurs ont ouvert leurs frontières aux importations céréalières en provenance des colonies. L'Europe échangeait alors des biens industriels contre des importations américaines de céréales, de viande et des cultures de rente africaines et asiatiques. Et, la Grande Bretagne fut le précurseur en matière d'ouverture aux échanges agricoles.⁴⁶

⁴⁴ <http://www.toupie.org/dictionnaire/liberalisation.htm> consulté le 13 mars 2017.

⁴⁵ DIAGNE R, sécurité alimentaire et libéralisation agricole, thèse doctorat en science économique l'université du Lyon 2, novembre 2013, p24, In <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel00998276>.

⁴⁶ Idem, 104.

1.8. Lois sur les céréales (corn Laws)

En 1846, le parlement britannique vote la suppression des droits de douane sur les importations de blé. Cette abolition des lois sur les blés (corn Laws) est une énigme historique : c'est la première fois qu'un pays décide de s'ouvrir à la concurrence étrangère de manière unilatérale au moment où le protectionnisme était la politique appliquée dans le monde.⁴⁷

1.9. L'ajustement structurel d'inspiration néolibérale

L'ajustement structurel privilégie les cultures de rente sur les cultures vivrière. Les exportations agricoles sont des sources de devises qui permettent d'une part l'équilibre de la balance des paiements et d'autre part de financer les importations alimentaires. Il fallait donc, développer les filières exportatrices dans les quelles les PED détenaient un avantage comparatif. Cette stratégie agro-alimentaire est très risquée car les réformes agricoles n'ont pas réussi à doper la compétitivité des filières d'exploration et ces pays paient la contrepartie d'une politique alimentaire fondé sur des implorations. Les prix de ces dernières dépendent de marchés internationaux instables sur lesquels ces pays n'ont aucune emprise.

1.10. L'accord agricole de l'OMC

L'accord agricole de l'OMC est entré en vigueur le 1 juillet 1995. Il vise à instaurer une certaine discipline dans les échanges internationaux agricoles. Pour cela, il limite l'utilisation d'outils de politiques agricoles ayant des effets négatifs sur le marché mondial. Il couvre trois secteurs, appelés encore les trois piliers de l'accord.

L'accès au marché constitue le premier pilier de l'accord. Il s'agit de faciliter l'entrée de produits agricoles sur les marchés d'un pays tiers, c'est-à-dire rendre plus aisées les importations. Pour ce faire, les mesures de protection aux frontières sont remplacées par des droits de douane fixes, qui sont ensuite soumis à réduction; d'autre part est imposée une ouverture minimum du marché intérieur à un niveau équivalent à 5% de la consommation par produit en cas de forte baisse du prix des produits importés, donc une augmentation rapide des importations mettant en difficulté la production intérieure⁴⁸. une clause de sauvegarde spéciale peut être utilisée, permettant de protéger son marché de façon temporaire par un droit de douane additionnel. Au moment que les pays en développement pouvaient choisir librement leur niveau de droits de douane (on parle alors de taux plafonds), ceux qui ont privilégié cette option (c'est-à-dire la plupart d'entre eux) ne peuvent pas utiliser cette clause⁴⁹.

L'accord impose aussi des disciplines sur la concurrence à l'exportation: il vise alors à :

⁴⁷ Idem, p89.

⁴⁸ Bénédicte H, Organisation mondiale du commerce et libéralisation, février 2006, p13.

⁴⁹ Idem, p21.

- ✓ réglementer les mesures qui permettent de baisser les prix d'un produit à l'exportation ;
- ✓ subventionner les exportations ;
- ✓ vendre des stocks même à perte ;
- ✓ soutenir à la commercialisation toutes mesures largement utilisées par les pays développés.

Cependant, ceux-ci ont donc dû réduire le montant de leurs soutiens à l'exportation. Il ne s'agissait pas de supprimer les soutiens à l'export, mais de les réduire. Ceux-ci persistent donc toujours, tout comme certaines pratiques qui n'étaient pas comprises dans le champ de l'accord (crédits à l'exportation, monopole d'État). Enfin, des disciplines sont prévues pour les mesures de soutien interne, c'est-à-dire l'ensemble des dépenses accordées par un pays à son agriculture. Celles-ci sont classées dans trois boîtes, selon le degré de distorsion qu'elles impliquent sur les échanges agricoles. La boîte orange regroupe les soutiens couplés au prix ou à la production : parce qu'ayant des effets stimulants sur la production, les mesures de cette boîte sont jugées particulièrement nocives, et les pays s'engagent à les diminuer. La boîte bleue contient les soutiens versés à l'hectare ou à la tête de bétail et liés à des engagements de réduction de la production⁵⁰.

2.1. Les Accords de l'Uruguay Round (AAUR)

L'accord sur l'agriculture a vu le jour au cours des négociations de l'Uruguay Round et a entamé le 1^{er} janvier 1995. Son but est de donner au commerce des produits agricoles un statut normal ou de libéraliser les échanges agricoles en éliminant les barrières aux échanges et les mesures de soutien de définir un cadre de règles et de disciplines pour les politiques agricoles.

L'accord permet bien aux gouvernements d'aider leur secteur rural, mais de préférence par des mesures qui faussent le moins les échanges. Il ménage aussi une certaine souplesse dans la mise en œuvre des engagements. Les PED ne sont pas tenus de réduire autant que les pays développés leurs subventions ou leurs droits de douane et bénéficient d'un délai supplémentaire pour s'acquitter de leurs obligations. Les pays les moins avancés ne sont pas du tout tenus de le faire. Des dispositions spéciales portent sur les intérêts des pays qui doivent importer les produits alimentaires dont ils ont besoins et sur les préoccupations des pays les moins avancés.

⁵⁰ Idem, p21

Conclusion

Ce premier chapitre a été consacré à la présentation de l'activité agricole et de la situation de l'agriculture dans le monde.

Dans la première étape, nous avons essayé de présenter l'agriculture comme une activité économique et ses multiples aspects sociaux et environnementaux. Nous avons également touché à la révolution agricole qui a mené à diverses politiques, changement et développement de secteur agricole. Ensuite, nous sommes passé à la présentation de l'activité agricole à l'international et terminé enfin par les différentes politiques agricoles dans le monde qui ont conduit au développement de ce secteur.

Cependant, au terme des résultats obtenus, nous sommes abouties à la conclusion que le secteur agricole est l'un des secteurs larges, aujourd'hui qui a subi le plus de bouleversements à l'échelle mondiale. Une série d'événement ont marqué cela, de la prorogation des accords protectionnistes à l'adhésion de la Chine à l'OMC.

Introduction

Le secteur hors hydrocarbure en Algérie est passé par des mutations depuis l'indépendance à nos jours. Ce secteur a connu un essor principalement dans l'agriculture et l'artisanat pendant l'occupation turque et la colonisation française jusqu'à la veille de la découverte des hydrocarbures en Algérie. Depuis 1963, le secteur hors hydrocarbure connaît alors de reculs au profit du secteur des hydrocarbures. L'échec du projet des industries industrialisantes, et la décennie noire avait favorisé ce contre balancement et la modeste des progrès, dans le secteur industriel, des services, de l'agriculteur avaient accentué aujourd'hui la dépendance de l'économie algérienne au secteur des hydrocarbures.

L'agriculture algérienne a connu au cours de son histoire des déstructurations et restructurations continues. En raison de sa faible progression, elle tend à occuper aujourd'hui une place restreinte dans l'activité économique nationale.

Dans le 2^{ème} chapitre de notre travail, nous avons pour objectif de présenter, dans un premier temps, l'évolution des exportations et des importations hors hydrocarbure en Algérie. Ensuite, nous présenterons l'évolution du secteur agricole algérien entre production, exportations et importations.

I. Évolution du commerce extérieur hors hydrocarbures en Algérie

L'Algérie est classée en 50^{ème} position dans la part des exportations mondiales en 2011 avec un montant total de 73 milliards de dollars. Pendant cette année, elle a occupé le 3^{ème} rang en Afrique derrière l'Afrique du sud et le Nigeria et la 6^{ème} place dans le classement des pays du moyen orient. Les exportations de l'Algérie présente un montant global de 28 milliards de dollars selon le CNIS des douanes en 2016. Celles-ci sont excessivement dominées par les hydrocarbures qui ont représenté l'essentiel des exportations algériennes à l'étranger durant l'année 2016 avec une part de 93,84% du volume global des exportations. Ce volume a connu une diminution de 17,12% par rapport à l'année 2015⁵¹

Cependant, la structure des importations n'a pas cessée d'évoluer. Elle est passée de 6 milliards de dinars en 1970 à 17 milliards de dinars en 1974 et à 43,5 milliards de dinars en 1988. Cette tendance peut s'expliquer par le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur et par la domination du secteur public. Même avec le processus de libéralisation entamé à partir des années 90, les importations continuent à se caractériser par la part prépondérante des biens destinés à la production et à l'investissement. Les importations de biens de consommation finale, que soit des produits alimentaires ou de produits industriels, ont enregistré les taux les plus élevés⁵². Les importations algériennes se sont élevées au cours de la décennie 2000 – 2010 avec un montant total de 40 milliards de dollars en 2010 à 50 milliard de dollars en 2012. Ce volume enregistre en 2015 un montant de 51 milliards de dollars et baisse de 9,62% pour atteindre 46 milliards de dollars en 2016.

⁵¹ Les statistiques sont tirées des rapports sur le commerce extérieurs du Centre National sur l'information Statistiques des Douanes, CNIS 2011 & 2016.

⁵² Abbas M, l'ouverture commerciale de l'Algérie : apports et limites d'une approche en économie politique.

1. La structure des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Tableau n° 5 : Évolution du commerce extérieur en Algérie entre 2006 et 2016

Unité : millions de dollars

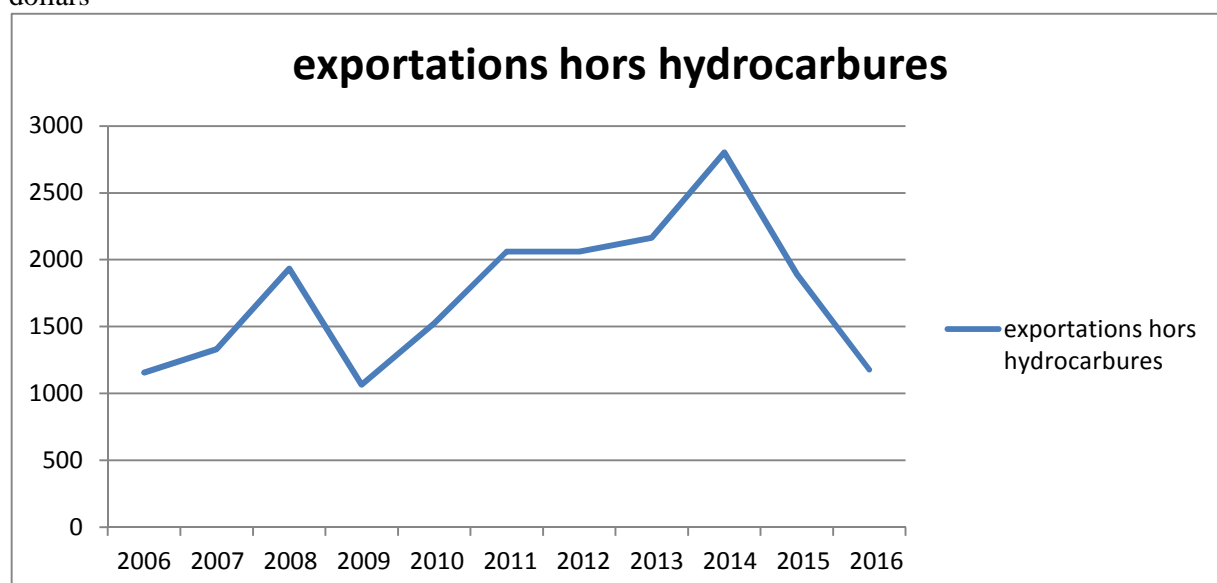
Désignations	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Exportations hors hydrocarbures	1157	1 332	1935	1066	1526	2062	2062	2165	2804	1892	1179
Exportations d'hydrocarbures	53456	58831	77363	44128	55527	71427	69804	6280	60082	32776	27704
Total des exportations	54613	60163	79298	45194	57053	73489	71866	64974	62886	34668	28883
Importations	21 456	27 631	39 479	39 294	40 473	47 247	50376	53909	58 580	48382	45917
Balance commerciale	33 157	32 532	39 819	5 900	16 580	26 242	21 490	11065	4 306	-13714	-17034
Total	163956	180489	237894	135582	171159	220467	2062	196833	185826	110349	62240

Source : réalisé par nos soins à partir des données du CNIS (Centre National sur l'information Statistiques des Douanes).

Figure n° 1 : Evolution des exportations hors hydrocarbures en Algérie entre 2006-2016

Unité : millions de dollars

dollars



Source : réalisée par nos soins à partir des données du tableau n° 5.

Les données du tableau n°5 montrent clairement que la balance commerciale tend à être déficitaire depuis 2015. Le déficit de la balance commerciale enregistré en 2016 s'élève à -17034 Milliards de dollars US, et le déficit enregistré en 2015 s'élève à -13714 milliards de dollars US, contre un excédent de 4306 milliards de dollars US enregistré durant l'année 2014. Cela est dû principalement à la baisse très importante des exportations comparativement à celle des importations enregistrées durant cette période.

Les exportations d'hydrocarbures continuent à enregistrer la part la plus importante des exportations globales, entre 2006 à 2014. Malgré que celles-ci chutent, elles représentent néanmoins l'essentiel des exportations avec une part de 93,84% du volume global des exportations. Les exportations hors hydrocarbures représentent une part de 6,16% durant l'année 2016. Celles-ci ont connu une diminution de 17,12% par rapport à l'année 2015. Selon le CNIS des douanes, les exportations algériennes demeurent fortement dominées par les hydrocarbures et l'Algérie est toujours en faible dynamique à l'exportation hors hydrocarbures. En effet, ce n'est pas le volume des exportations en hydrocarbure qui a baissé, mais leur valeur qui a diminué en raison du choc pétrolier qui a frappée les cours du pétrole. En 2015, les exportations hors hydrocarbures restent marginales, avec seulement 5,46% du volume global des exportations, soit l'équivalent de 2,06 milliards de dollars US, enregistrant une diminution de 20,1% par rapport à l'année 2014 (Cf. Tableau5). Les exportations hors

hydrocarbures sont également marginales en 2016, avec seulement 6,16% du volume global des exportations, soit l'équivalent de 1,78 milliard de Dollars US. Celles-ci ont enregistré une diminution de 9,55% par rapport à l'année 2015 (Cf. Tableau5).

En Algérie, l'évolution des exportations hors hydrocarbures avant 2015 était plutôt favorable, malgré dans un rythme pas très important, et ce grâce aux politiques étatiques d'encouragement des exportations hors hydrocarbures. Mais, puis depuis 2015, ces exportations hors hydrocarbures enregistrent une baisse soudaine et très importante et ce à cause du choc pétrolier (Cf. Figure n°1).

2. La structure des importations hors hydrocarbures en Algérie

Pour la structure des importations hors hydrocarbures en Algérie entre 2015 et 2016 on trouve les biens alimentaires, les biens destinés à l'outil de production biens d'équipement biens de consommation non alimentaires.

Tableau n°6: La répartition des importations algériennes selon le groupe de produits entre 2015-2016.

Groupes de Produits	Année 2015		Année 2016		Evolution %
	Valeur	Struc %	valeur	Struc %	
Biens alimentaires	9 316	18,02	8 224	17,60	-11,72
Biens destinés à l'outil de production	15 970	30,89	14 333	30,67	-10,25
Biens d'équipement	17 740	34,31	15 895	34,02	-10,40
Biens de consommation non alimentaires	8 676	16,78	8 275	17,71	-4,62
Total	51 702	100	46 727	100	-9,62

Source : réalisé par nos soins à partir des données du Conseil National de l'Informatique et des Statistiques des Douanes, Sous Direction des Statistiques 2016 (le CNIS des Douanes-SDS).

Selon les données de tableau n°6, les biens d'équipement représentent la part la plus importante des importations algériennes avec un taux de 34,02% des importations durant l'année 2016. Celle-ci est constituée essentiellement des appareils électriques pour la téléphonie, de véhicules de transport de personnes et de marchandises et des turboréacteurs et turbopropulseurs.

Viennent en 2^{ème} position les biens destinés à l'outil de production avec une part de 30,67% des importations durant l'année 2016. Les biens de consommation non alimentaires viennent en 3^{ème} position avec une part de 17,71%. Les biens alimentaires terminent en dernière position avec une part de 17,60%.

Tableau n°7 : Évolution du commerce extérieur en Algérie par régions économiques entre 2015 et 2016
Unité : en millions d'USD

Désignation	Importation			Exportation		
	2015	2016	EVOL%	2015	2016	EVOL%
Région économiques						
Union européenne	25 344	22 179	-12.97	25 801	16 739	-27.15
O.C.D.E	7353	6 295	-14.5	5428	6 251	18.21
Autre pays d'Europe	1220	909	-25.8	37	80	116.22
Amérique du sud	2818	2 857	1.24	1575	1 678	-0.30
Asie	11 830	11 618	-1.86	2 562	2 331	-3.24
Océanie		-	-	57	-	-
Pays arabes		1 934	0.83		385	-32.69
Pays du Maghreb	674	697	2.5	1 607	1 368	-11.74
Pays d'Afrique	350	238	-33.7	92	51	-37.80
Total	51 501	46 727	-9.62	37 787	28 883	-16.69

Source : réalisé par nos soins a partir des données du Conseil National de l'Informatique et des Statistiques des Douanes, Sous Direction des Statistiques (le CNIS des Douanes-SDS).s données du CNIS 2016.

Les données de tableau n°7 montrent que :⁵³

- ⇒ Les pays de l'Union Européenne sont toujours les principaux partenaires de l'Algérie, avec les proportions respectives de 47,47% des importations et de 57,95% des exportations.
- ⇒ Par rapport à l'année 2015, les importations en provenance de l'UE ont enregistré une baisse de 12,97% passant de 25,34 milliards de Dollars US en 2015 à 22,18 milliards de Dollars US en 2016. Les exportations de l'Algérie vers ces pays ont également diminué de 6,24 milliards de Dollars US, soit 27,15 %.
- ⇒ A l'intérieur de cette région économique, on peut relever que le principal client de l'Algérie est l'Italie qui absorbe plus de 16,55% des ventes algériennes à l'étranger, suivi par l'Espagne avec 12,33% et la France avec 11,05%.
- ⇒ Pour les principaux fournisseurs, la France occupe le premier rang des pays de L'UE avec 10,15%, suivi par l'Italie et l'Espagne avec une proportion respectivement de 9,93% et de 7,69% du total des importations de l'Algérie au courant de l'année 2016.
- ⇒ Les pays de l'OCDE (hors UE) viennent en deuxième position avec une part de 13,47% des importations de l'Algérie et de 21,64% de ses exportations. Par rapport à l'année 2015, il y a lieu de signaler une augmentation appréciable des exportations réalisées avec les pays de l'OCDE (hors UE), passant de 5,29 milliards de Dollars US en 2015 à 6,25 milliards de Dollars US en 2016, soit près de 18,21% en valeur relative .Tandis que les importations de l'Algérie en provenance de ces pays, ont enregistré une diminution évaluée à 14,5%.

⁵³ Le Conseil National de l'Informatique et des Statistiques des Douanes, Sous Direction des Statistiques (le CNIS des Douanes-SDS).

Tableau n°8: Les principaux produits hors hydrocarbures exportés en Algérie entre 2015-2016
Unité : en millions d'USD

Principaux Produits	Année 2015		Année 2016		Evolution
	Valeur	Structure %	Valeur	Structure %	
Engrais, Minéraux Chimiques et Azotes	419,44	21,30	447,68	25,14	6,73
Huiles et autres produits provenant des distillations	524,88	26,66	388,18	21,80	-26,04
Ammoniacs Anhydres	477,02	24,23	323,92	18,19	-32,10
Sucres de canne ou de betterave	149,85	7,61	231,65	13,01	54,59
Phosphate de Calcium	95,29	4,84	77,99	4,38	-18,16
Dattes	34,70	1,76	37,52	2,11	8,13
Hydrocarbures Cycliques	52,05	2,64	36,32	2,04	-30,22
Alcools Acycliques	29,28	1,49	26,38	1,48	-9,90
Hydrogène, et Gaz rares	27,28	1,39	24,39	1,37	-10,59
Fils, Câbles et autre conducteurs Isolés	1,79	0,09	19,19	1,08	-
Total	1 969	100	1 781	100	-9,55

Source : réalisé par nos soins à partir des données du conseil National de l'Informatique et des statistiques des Douanes, sous Direction des Statistiques (le CNIS des Douanes-SDS).

Selon les données du tableau n°8, nous remarquons que les groupes de produits exportés en dehors des hydrocarbures sont constitués essentiellement par des demi-produits qui représentent une part de 4,5% du volume global des exportations, soit l'équivalent de 1,3 milliard de Dollars US. Ceux-ci s'est composés des biens alimentaires avec une part de 1,13%, soit la valeur de 327 millions de Dollars US, des produits bruts avec une part de 0,29%, soit en valeur absolue de 84 millions de Dollars US et enfin, des biens d'équipements industriels et des biens de consommation non alimentaires avec respectivement 0,18% et 0,06%.

La faiblesse des exportations hors hydrocarbures de l'Algérie s'explique par les divers dysfonctionnements et défaillances d'ordre économiques, institutionnelles et organisationnelles auxquels n'échappent pas les entreprises exportatrices ou potentiellement exportatrices. Les différents rapports traitant ce sujet ont soulevé deux types de facteurs entravant les entreprises à exporter : les contraintes de développement et autres contraintes.⁵⁴

Cependant, la faiblesse des EHH est due essentiellement à la faible contribution des exportations aux ressources du pays tels que :

- L'échec des industries industrialisantes.
- La marginalisation et le recule du secteur primaire (l'apiculture, la pêche,...etc.).
- Les obstacles bureaucratiques, administratifs.
- Faiblesse des transports.
- Absence d'innovation, de capital technique et de savoir faire.
- La crise géopolitique, financière et socio économique qui a caractérisé la décennie noire.

⁵⁴ Djemai S « Les PME Exportatrices : Croissance Economique Hors Hydrocarbures », communication présentée lors du colloque international sur l'évaluation des effets des programmes d'investissement publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique à Sétif le 11 12 mars 2013.

Tout ça a donné une économie fragile et dépendante des hydrocarbures.

L'Algérie possède d'énormes possibilités dans le domaine agricole, certains produits comme l'huile d'olive, les dattes et même le poisson frais sont parvenus à s'acquérir déjà une certaine place sur les marchés européens, vu leur qualité sous réserve de devenir compétitif, dans un rapport qualité – prix avec les produits étrangers.⁵⁵

Parmi les principales raisons du déclin des exportations hors hydrocarbures en Algérie, nous citons :⁵⁶

- ❖ La faible promotion des produits destinés à l'export (manque de catalogue, faible marketing international, participations aux salons et foires, absence des sites internet, absence dans la presse et revue spécialisées etc.
- ❖ Le non participations aux foires et salons cibles (sauf aux événements prévus dans son mode opératoire).
- ❖ Le manque d'incitations publiques.
- ❖ Le manque d'expérience à l'étranger et l'absence d'informations fiables sur les opportunités du marché à l'étranger.
- ❖ Le faible rapport « compétitivité-prix » des produits algériens avec la concurrence étrangère de plus en plus agressive.
- ❖ Lourdeur au niveau des services des banques, des douanes (difficultés de rapatriement des recettes d'exportations, coûts élevés des transports, formalités douanières très longues, difficultés d'obtenir des financements).

Par ailleurs, les exportateurs expriment un besoin énorme en matière de formation sur l'ensemble des principales fonctions à l'export telles que :

- les méthodes de prospections.
- les techniques financières, les instruments de paiement.
- la logistique export.
- la conduite de négociation.

II. Evolution du secteur agricole en Algérie : production

A l'indépendance, le secteur agricole a subi des transformations très profondes dans son dynamisme de production et de fonctionnement, liée principalement aux conditions naturelles, socio-économiques et politiques. L'agriculture demeure néanmoins un secteur stratégique pour l'économie nationale.

Cependant, le secteur agricole contribue sur le plan socio-économique, en moyenne, à environ de 10% du PIB en 2014 contre 6,7% en 2008⁵⁷. Tandis que sur le plan politique, en raison de la croissance démographique et l'urbanisation rapide, le secteur agricole contribue à la sécurité alimentaire, condition de stabilité sociale et politique ainsi que d'indépendance

⁵⁵ Mekrez H, Merar C, « Essai d'analyse la politique aux soutiens des exportations hors hydrocarbure en Algérie », Université de Bejaia, promotion 2014-2015

⁵⁶ EL Hachemi N, « Impact prévisible de l'intégration de l'Algérie à la zone de libre échange Union Européenne et organisation Mondiale du Commerce sur la filière huile alimentaire » institut National Agronomique –EL HARRACH, magister en science agronomiques, Alger, 2007, p52.

⁵⁷ Hachemi, T, les transformations de l'agriculture algérienne dans la perspective d'adhésion à l'OMC, 2015, Thèse en vu de l'obtention du diplôme de doctorat en science agronomique, option économie rural, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2015,P140.

alimentaire. Néanmoins, la valeur ajoutée du secteur agricole a enregistré une croissance de 4,8% en 2016 contre 6,3% au 2015. Ce ralentissement s'explique essentiellement par les conditions pluviométriques défavorables.

II.1. La place du secteur agricole dans l'économie algérienne

La croissance économique en l'Algérie dépend du secteur des hydrocarbures et ce depuis d'ailleurs les 15 années qui succédaient l'indépendance. Le début des années 70, ce secteur représentait plus de 45% du PIB, 97% des exportations de marchandises et près de 65% des recettes fiscales.⁵⁸

L'analyse des données de l'ONS montrent que le taux de la contribution de l'agriculture dans le PIB est en hausse. Sa croissance est passée de 6,3% en 2012 à 9,4% en 2013. Elle représente ainsi le 3^{ème} contributeur au PIB. En dépit de sa contribution, l'agriculture continue à employer plus de 20% de la population total active. Néanmoins, seulement 2 millions d'hectares de superficies agricoles bénéficient d'un niveau de pluviométrie supérieur à 450mm/an. De ce fait, les analyses de la situation du secteur et des conditions de l'évolution de l'activité agricole restent décevantes pour plusieurs spécialistes. Ils avancent les facteurs naturels et climatiques comme étant les causes principales des rendements agricoles. Dans sa publication sur les comptes économiques du pays, l'ONS indique qu'avec une croissance de 2,5% en 2014 par rapport à l'année précédente et une croissance de 10% en 2015, le secteur agricole a réalisé « le taux de croissance le plus bas enregistré depuis 2009 ».Ce constat est confirmé lorsqu'il est observé que le PIB hors agriculture a connu une amélioration puisque son taux de croissance a nettement augmenté en passant 3,9% en 2014 alors qu'il était de 2,3% en 2013 contre 5% en 2015.⁵⁹

⁵⁸ Idem, p97.

⁵⁹ Office Nationale des Statistiques, In [http:// www.ons.dz/IMG/pdf/Agro09-13.pdf](http://www.ons.dz/IMG/pdf/Agro09-13.pdf) Office National des Statistiques (ONS), consulté le 4 mars 2017.

Tableau n°9 : La structure du PIB par secteur d'activité (2006-2016)

Unité : en (%)

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
secteur primaire	12,9	11,9	14,0	15,2	15,3	12,8	13,7	13,7	13,5	15,3	16,2
Agriculture	6,6	5,2	7,7	8,7	8,6	5,9	7,1	6,9	6,6	8,4	9,1
Secteur secondaire (activité extractive et autre industries)	20,7	20,8	20,1	20,5	20,4	21,4	21,3	20,7	21,0	20,4	20,1
Secteur tertiaire (commerce, transport, télécommunication et autres services)	46,8	47,4	47,6	46,1	45,7	46,4	46,1	46,7	45,9	44,8	44,1
Administration Publiques	19,6	19,9	18,3	18,2	18,6	19,4	18,9	18,9	19,6	19,6	19,5
Le PIB	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Ministère de l'agriculture et du développement rurale (MADR)

D'après les données du tableau n°9 concernant la structure du PIB par secteur d'activité (2006-2016), nous trouvons que la part de l'agriculture dans le secteur primaire ne dépasse pas 9,1% ses dix dernières années. Donc, la contribution du secteur agricole au PIB n'est pas importante par rapport aux autres secteurs de l'économie ; il occupe la quatrième position après les secteurs tertiaire, secondaire, et des administrations publiques.

II.2. Etats des lieux du secteur de l'agriculture en Algérie entre 2000-2015

La première contrainte que rencontre l'agriculture algérienne et qui limite son volume de production est liée à la faible proportion des terres arables. La répartition générale des terres du territoire national nous informe que les terres improductives non affectée à l'agriculture occupent 80% de la superficie totale ; les surfaces forestières et les zones alfatières réunies représentent environ 3% de la surface du territoire. Par ailleurs, la surface agricole totale (SAT) n'occupe que près de 18,2% de la superficie total en 2015. Cependant, la superficie agricole utile (SAU) représente 19,6% ; les terres labourables représentent 17,2% et les cultures permanentes représentent 0,3% de la superficie agricole totale en 2015.

2.1. Les caractéristiques des sols en Algérie

L'Algérie, pays du Maghreb, est classée premier pays par sa superficie dans cette entité régionale et africaine après la séparation de Soudan. Il dispose d'un vaste territoire présentant une grande diversité de sol et de climat. Cette diversité donne un caractère assez différencié à l'agriculture, dont le système de production varie du type très extensif au type intensif.⁶⁰ Le pays s'étale sur une superficie de 2 381 741 km², essentiellement composé de désert (2 million de km²). Cette superficie offre une façade maritime de 1 200 km bordant la mer méditerranéenne, représentant 10% de la superficie du pays et regroupant plus de 80% de la population totale. Cette bande constitue ainsi l'espace où se concentre la majorité de la population algérienne et ce en raison des conditions naturelles et socio-économiques. L'ensemble tellien, au nord représente 4% de la superficie totale de l'Algérie ; l'ensemble des hauts plateaux représentant 9% de la superficie totale ; et, l'ensemble saharien au sud représente 87% de la superficie du territoire national.

⁶⁰Boulkaddid, T, « l'utilisation des ressources productives dans l'agriculture algérienne ; évolution et perspectives », thèse doctorat en science économique l'université du Constantine 2, 2013-2014, page 29.

Les terres utilisées par l'agriculture sont constituées par les terres labourables, les cultures permanentes, les pacages et parcours et les terres improductives des exploitations agricoles.

En Algérie, les terres utilisées par l'agriculture représentent 43 395 427 ha en 2015 (18,2% de la superficie totale)

➤ **Terres labourables**

Les terres labourables comportent, d'une part, les terres au repos ou en jachère qui sont des terres, dont la durée de repos ne dépasse pas 5 années et sont en régression mais demeurent importantes et couvrent, en moyenne, une superficie de 7,1% par rapport à la superficie agricole utile en 2015 et d'autre part, les superficies des cultures herbacées qu'il s'agit des terres couvertes par des cultures ayant un cycle végétatif saisonnier représente 10,9% par rapport à la superficie agricole utile en 2015.

➤ **Cultures permanentes**

En 2015, les cultures permanentes en Algérie occupent les terres durant une longue période pouvant atteindre plusieurs décennies avant d'être replantées. Cette rubrique comporte les vignobles avec 70 664 ha, les plantations fruitières avec 929 641 ha et les prairies naturelles avec 25 468 ha.

➤ **Les pacages et parcours**

Les pacages et parcours comprennent toutes les terres sur lesquelles ne s'effectue aucun travail cultural depuis au moins 5 ans. Celles-ci représentent en Algérie 32 968 513 ha de la superficie agricole totale.

➤ **Les terres improductives des exploitations agricoles**

Les terres improductives des exploitations agricoles sont constituées par les superficies qui ne sont pas utilisées directement pour l'activité agricole. Ce sont essentiellement les pistes, les superficies bâties et les aires de battage. En 2015, celles-ci représentent, en Algérie, 1 938 887 ha (4,5%) de la superficie agricole totale (SAT).

Tableau n °10: Répartition générale des terres en Algérie 2015

		Spéculations	Superficie (ha)	% ⁽¹⁾	% ⁽²⁾	
Superficie Agricole Totale	Superficie Agricole Utile	TERRES LABOURABLES	Cultures herbacées	4 368 589	10,1	
			Terres au repos	3 093 664	7,1	
		CULTURES PERMANENTES	Plantations fruitières	929 641	2,1	
			Vignobles	70 664	0,2	
			Prairies naturelles	25 468	0,1	
	Total Superficie Agricole Utile		8 488 027	19,6		
	Pacages et parcours		32 968 513	76,0		
	Terres improductives des exploitations agricoles		1 938 887	4,5		
	Total des terres utilisées par l'agriculture (S.A.T)		43 395 427	100,0	18,2	
	AUTRES TERRES	Terres alfatières		2 475 485		
Terres forestières (bois,forêts,maquis...)		4 220 311		1,8		
Terres improductives non affectées à l'agriculture		188 083 050		79,0		
Total Superficie Territoriale			238 174 273		100,0	

Source : MADR, série B 15, directions des statistiques, 2015.

*⁽¹⁾ : Pourcentages calculé par rapport a la superficie des terres utilisées par l'agriculture.

*⁽²⁾ : Pourcentages calculés par rapport à la superficie territoriale.

2.2. Les régions agricoles

Les régions agricoles de l'Algérie peuvent être classées en trois régions distinctes, à savoir, les régions agricoles de l'Est, du Centre et celles de l'Ouest ⁶¹

➤ Les régions agricoles de l'Est

Les régions agricoles de l'Est sont quasiment telliennes caractérisées par leur vaste massif. Ses hautes plaines sont répandues de montages. Ses sols sont plus ou moins lessivés et décapés. Les cultures adoptées dans ses régions sont diversifiées, on trouve :

- L'Est de la Soummam et le Sud des babor : l'abriculture de cette région est composée de figuiers et d'oliviers et un peu de céréales.

⁶¹Haderbach L, impacte du secteur agricole sur la croissance économique, Mémoire en vu de l'obtention du diplôme de master en science économique, Université du Bejaia, 2015-2016.

- La région de Jijel : cette région est caractérisée par l'élevage de bovins et de chèvres ; les ovins par contre sont rares. Dans cette région de montagne, la petite plaine de djidjeliet et la vallée de l'oued safsaf en amont de skikda sont deux zones agricoles prospères grâce aux vergers d'agrumes et aux cultures maraîchères.

➤ Les régions agricoles du Centre

Les régions agricoles du Centre sont considérées comme les plus peuplées, les plus urbanisées, mais aussi les plus riches du point de vue agricole en particulier dans le sahel et la Mitidja. Le sahel se caractérise par une agriculture intensive particulièrement en primeurs (tomates, pomme de terre, artichauts, etc.). Presque toutes les cultures sont possibles dans cette région grâce à l'humidité marine et l'irrigation par pompage.

La grande Kabylie est connue par ses cultures maraîchères (le melon des Isseres), et l'arboriculture. Enfin, le mont des Babors qui dominant le golf de Bejaïa est dominé par les cultures céréalières.

➤ Les régions agricoles de l'Ouest

Les régions agricoles de l'Ouest sont regroupées en trois catégories selon les caractéristiques des sols et du climat, on distingue :

- Les plaines : deux ensembles de plaines se distinguent dans cette région. D'une part, les plaines et collines de la région d'Oran se caractérisent par la culture de céréales aléatoires et maraichages de primeurs, des agrumes, d'artichauts, de pastèques, et de melons. D'autre part, les plaines de Chelef sont connues par les céréales, la pomme de terre et l'élevage.
- Les bassins intérieurs abritant : les plaines de Maghnia connues par les cultures maraîchères et l'arboriculture fruitière ; les collines de Tlemcen : connues par la culture de cerisiers ; Les bassins de remchi ; connues par la culture des orangers ; Les plaines de sidi bel Abbas : connues par l'élevage de bovin ; et les plaines de Ghriss : connues par la culture de l'oignon ;
- Les montagnes et les plateaux : on distingue les monts sbàa Chioukh et de Tessala (connues par les arboricultures fruitières et cultures maraîchères), verset au Nord de l'Ouarsenis (connues par la culture des céréales aléatoires) et le Dahra (connues par la culture de l'olivier et du figuier à l'Ouest et le cerisier sur le flanc sud).

II.3 Les réformes du secteur agricole en Algérie depuis l'indépendance à nos jours

Depuis l'indépendance, différentes politiques agricole ont été adoptées dans l'objectif d'améliorer la sécurité alimentaire à travers le développement de la production agricole et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail en milieu rural. Passons de l'autogestion à la révolution agraire, puis la réforme agraire de 1987 dite réorganisation du secteur agricole, au plan national de développement agricole et rural des années 2000, et enfin à la politique agricole et rural de 2009 à nos jours

3.1. Autogestion et révolution agraire (1962-1979)

A l'indépendance en 1962, un système d'autogestion était instauré appliquant une politique de la nationalisation des terres, passant de la propriété foncière des colons à la propriété de l'Etat indépendante. La réappropriation des terres coloniales va donner naissance à l'émergence de l'autogestion sur les terres évaluées à 2500 000 hectares. Elles étaient 22000 exploitations, assuraient 60% de la production agricole, employaient 235000 employés et nourrissaient près d'un million de personnes.⁶²

La Révolution agraire (1971-1979) est venue confirmer l'orientation socialiste imprimée à l'économie agricole avec la nationalisation des grandes propriétés privées appartenant à des nationaux et des terres non exploitées et l'adoption d'un mode de gestion collectif imposé aux exploitants bénéficiaires des redistributions, en plus de l'organisation étatique des circuits d'approvisionnement en intrants, transformation et commercialisation de la production.⁶³

3.2. La réforme agraire de 1981

La décennie de 1980 est caractérisée par des ajustements économiques et politiques de l'industrialisation qui n'a pas eu les effets attendus.⁶⁴

La réforme de 1981 dit restructuration, c'est une réforme de bref durée, et qui cherche d'abord dépurer la gestion des exploitations agricoles autogérées en leur donnant plus d'autonomie et à les réunir afin de les rendre plus homogènes et maîtrisables, et par la suite de mettre en valeur les ressources du secteur public et à aménager les exploitations du secteur socialiste.

Parallèlement, à la restructuration du secteur socialiste en 1983, qui a vu la promulgation de la loi portant accession à la propriété foncière.

3.3. La réforme agraire de 1987

La réforme agraire de 1987, appelée réorganisation du secteur agricole, fait que 3139 DAS ont été réorganisés sur plus de 45 millions d'hectares et attribués à plus de 210000 producteurs organisés en 96 629 exploitations agricoles collectives et individuelles (EAC & EAI). Cette réforme a pour but de redéfinir et renforcer les droits et les obligations des collectifs de producteurs. Elle entend à redimensionner les exploitations et éliminer les entraves à la production. Pour cela, il a été créé les EAC de 4 à 11 membres et les EAI lorsque les conditions ne permettent pas de créer une EAC. Mais, lors de l'application il s'est avéré qu'environ 10% des attributions de terres se sont avérées contraires à la loi, ce qui a provoqué les protestations des anciens propriétaires nationalisés. Les conditions de mise en œuvre de cette quatrième réforme agraire font que les objectifs n'ont pas été remplis, l'État n'a pas vraiment réussi à se désengager d'un secteur devenu trop lourd à gérer et non rentable.

⁶² Hachemi .T, OP.Cit, P150.

⁶³ Evolution des politiques agricoles et rurales (1962- 2012).

⁶⁴ Hachemi .T, OP.Cit, P151

3.3. Le plan national de développement agricole et rural : le PNDA, puis PNDAR

Le Plan National de Développement Agricole (PNDA), adopté par le gouvernement en 2000, constitue de par les objectifs qu'il poursuit et moyens qu'il mobilise l'instrument privilégié par lequel les pouvoirs publics entendent agir efficacement sur la modernisation des exploitations agricoles. Elaboré dans une optique d'utilisation rationnelle des ressources naturelles, d'extension et de valorisation des potentialités existantes mais également de relance des investissements, le PNDA a été conçu de sorte à imprimer une nouvelle dynamique de développement au secteur agricole.⁶⁵

Le plan national de développement agricole a pour objectif :

- L'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles
- La consolidation durable et la sécurité alimentaire du pays
- L'amélioration des conditions de vie et de revenus des agricultures
- La reconstruction de l'espace agricole et la réhabilitation des vocations naturelles des différentes régions du pays
- La promotion des productions à avantage comparatif avéré pour leur exploitation
- La promotion et l'encouragement de l'investissement agricole

Depuis l'an 2002, une nouvelle vision du développement agricole et rural est venue appliquer un nouveau modèle de financement. Cette vision est axée sur le programme national de développement agricole et rural (PNDAR), un système d'aide publique orienté vers les exploitations agricoles et les ménages ruraux.

4. La politique de renouveau agricole et rural de 2009 à nos jours

La politique de renouveau agricole et rural réaffirme l'objectif fondamental poursuivi par les politiques agricoles qui se sont succédées depuis 1962, à savoir le renforcement durable de la sécurité alimentaire nationale tout en mettant l'accent sur la nécessité de transformer l'agriculture en véritable moteur de la croissance économique globale. Ce défi passe inévitablement par la recherche de changements significatifs à moyen terme des bases structurelles à même d'assurer la sécurité alimentaire. La stratégie adoptée consiste à réduire les faiblesses, à développer les atouts grâce à une forte implication des différents acteurs privés et publics et à promouvoir l'émergence d'une nouvelle gouvernance de l'agriculture et des territoires ruraux. Un certain nombre d'engagements avaient été pris selon les axes suivants :

- Une agriculture au service de la croissance, de la sécurité alimentaire et de la sécurité nationale.
- Un cadre législatif et réglementaire plus adapté aux exigences du nouveau contexte
- Des acteurs mieux mobilisés et plus impliqués
- Une mise à niveau et un développement conséquents de l'agro-industrie en amont et en aval
- Une régulation économique efficace

⁶⁵ Baouche F, L'évolution du foncier agricole en Algérie à travers les réformes, 2014, P34.

- Un appareil d'encadrement et de recherche-développement plus performant

II.4. Financement de l'agriculture en Algérie

Le financement de l'activité agricole en Algérie reste encore très primitif. Jusqu'aux années 1990, le financement de l'agriculture (c'est à dire essentiellement celui des exploitations agricoles collectives) était assuré par la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural. Les réformes foncières, la privatisation progressive des exploitations collectives et la reprise par les anciens propriétaires des terres nationalisées ont fait émerger un secteur d'exploitations agricoles privées très divers.⁶⁶

A ce titre, les différents modes de financement qui ont été identifiés sont diversifiés et assurés par la BADR, FDA, et l'AMA.

4.1. La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural

La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural, créée en 1982, a pour missions principales le développement du secteur agricole, devenue autonome à partir de 1990. En raison de l'obligation d'équilibre, elle s'est transformée en une banque classique en appliquant à l'agriculture « les règles strictes du crédit bancaire ». De ce fait, l'essentiel des exploitants agricoles individuels n'ont plus accès au système bancaire.

Cependant et en 2005, la BADR s'est repositionnée stratégiquement dans ses activités initiales de financement à savoir, l'agriculture et le développement rural.⁶⁷

Néanmoins, en 2008 la BADR a octroyé le crédit RFIG qui est un crédit sans intérêt révisé duré 2 ans. Il englobe le crédit de campagne, le crédit d'exploitation et le crédit fédératif, dont le but est stimuler la bancarisation des agriculteurs ; la mise en place d'une subvention d'acquisition des semences et des plantes des engrais ; le soutien des prix du matériel agricole et d'irrigation économisant l'eau ; l'alignement des prix locaux des céréales ; la prime à la production et à la collecte du lait; et, l'octroi d'une prime d'intégration au transformateur (2 à 4 DA/litres et 5 DA pour le collecteur).⁶⁸

4.2. Le Fond de Développement Agricole

Le Fond de Développement Agricole, créée en 1988 octroi des subventions sur budget de l'Etat, mais exige une participation financière du bénéficiaire. Il ne porte que sur quelques filières et secteurs d'activités (notamment les céréales et la production laitière).

4.3. Les Assurances Mutuelles Agricoles

Les Assurances Mutuelles Agricoles en Algérie, créées pendant la colonisation, ont été construites suivant un modèle mutualiste. Elles devaient assurer le financement du «

⁶⁶ Marc R., Quelques éléments d'information sur le financement de l'agriculture en Algérie, septembre 2003, P1.

⁶⁷ Belkadi S, Les enjeux de la bancassurance et les perspectives de son développement en Algérie, Mémoire en vue de l'obtention de diplôme de magister en science économiques, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, P129

⁶⁸ Hachemi .T, OP.Cit, P181.

risque agricole ». Initialement limité à l'assurance des biens agricoles, ce réseau mutuel a vu ses prérogatives élargies par décret en 1995. Il a été chargé de « promouvoir et développer les activités agricoles, rurales et du secteur de la pêche ». La CNMA s'est transformé en Banque de Dépôt qui effectue toutes les opérations des banques classiques, et elle gère aussi les Fonds de Développement octroyés par l'Etat. A partir de 1996 elle crée des « Caisses Mutuelles Agricoles » en un réseau dit « Pilote » de 15 caisses locales et 3 caisses régionales.⁶⁹

Les risques assurés par la CNMA sont les suivantes⁷⁰ :

- Grandes cultures (céréales, légumes secs, fourrages).
- Maraîchage, avec assurance multirisques climatiques.
- Cultures sous serres, arboriculture, et mortalité des animaux.

II.5. Les ressources techniques

Dans le domaine agricole, le capital technique est constitué de l'ensemble des biens matériels produits par le secteur industriel local ou fournis par les importations.

Ce capital technique est classées en deux catégories : les biens d'équipement et les consommations intermédiaires (biens non durables, utilisés une seule fois dans le procès de production).

En Algérie, les bien équipements destinés à l'agriculture dépendent des importations, où celles-ci portent essentiellement sur les moissonneuses-batteuses, des tracteurs (importés d'Inde 33%, de Chine 23% et de Biélorussie 7%), et sur des machines et équipements pour l'agriculture, l'horticulture et la sylviculture (importés majoritairement d'Italie, de France et d'Espagne). Les importations algériennes de machines et d'équipements agricoles sont passées de 122 Millions Euro en 2005 à 138 Millions Euro en 2010⁷¹. L'Italie était traditionnellement, le premier fournisseur de l'Algérie suivi par la France et l'Allemagne.

II.6. La production agricole en Algérie

L'Algérie étant en grand partie désertique, ses potentialités agricoles sont limitées à seulement 17% de la surface utilisable pour l'agriculture, et la production souffre de plus d'infrastructure insuffisante et de sécheresse régulière. La production agricole algérienne souffre d'un manque de moyens techniques, l'irrigation est insuffisante et la productivité est faible en raison de la mauvaise qualité des semences. Par conséquent, le pays est très dépendant des importations pour ses besoins alimentaires.⁷² Les produits essentiellement cultivés sont le blé et la pomme de terre, malgré cela l'Algérie est contrainte d'importer des quantités importantes de blé et de produits laitiers.

Dans cette section, nous allons essayer de présenter brièvement quelques données sur l'agriculture, mentionnant les principales productions agricoles algériennes.

⁶⁹ Idem, P4.

⁷⁰ Hachemi .T, OP.Cit, P183.

⁷¹ Le machinisme en Algérie, interview de M, Christophe PAINVIN, DJAZAGRO, In : [http:// :www.agrolgne.com](http://www.agrolgne.com) consulté le 25/03/2017.

⁷² Les politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples-ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. In : [http// : www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) consulté le 23/03/2017.

6.1. La production végétale

La production végétale comprend principalement: les céréales, les fruits et légumes, et les cultures industrielles. Les produits de ces cultures sont destinés à la consommation humaine, à la consommation animale et aux industries agro-alimentaires.

6.1.1. La production des céréales

De toutes les productions agricoles algériennes, les céréales occupent une place stratégique dans l'économie nationale et dans l'alimentation des algériens. Malgré les faibles rendements, elles constituent la base de l'alimentation de la population et représente environ 75% des calories consommées. La demande totale de l'Algérie en céréales est estimée à 8 millions de tonnes par an. La culture des céréales est pendant longtemps la spécialisation prédominante de l'agriculture algérienne. A ce titre, la céréaliculture couvre 3 à 3,5 millions d'ha (elle est de 2686085 ha en 2015⁷³), occupant près de 55% des exploitations agricoles et permettant la production de 2 à 5 millions de tonnes de céréales.⁷⁴

Aujourd'hui, la production céréalière algérienne est loin des niveaux atteints en 2008-2009. Cette production a reculée en 2015-2016. Selon les chiffres du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, la production nationale de céréales (orge, blé tendre et dur) a chuté à 3,3 millions de tonnes durant la dernière saison et cela revient à des facteurs climatiques en raison de la faible pluviométrie durant cette saison.⁷⁵

Pas loin, le marché algérien de 1995 à 2005 a absorbé, en moyenne annuelle, 4 244 903 tonnes de blés dont 70,44% de blé dur, soit 2 990 265 tonnes représentant une valeur de 858 millions de dollars, dont 60,36% de blé dur, soit 578 millions en 2007.⁷⁶

Tableau n°11 : Répartition des productions réalisées par espèce de céréales entre 2005 et 2015

Unité : 10³ QX

Désignation	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013*	2014	2015
Blé dur	17728000	15289985	8138115	23357870	18089739	21957900	24071180	23323694	18443334	20199390
Blé tendre	9 151300	7899640	2972210	11093120	7962041	7151000	10251125	9666796	5918634	6367916
Orge	12 358800	11866580	3959215	25666140	13080348	7151000	15917150	14986386	9394009	10305564
Avoine	890000	922375	266600	1109870	13080348	767300	1097025	1132859	565803	682 025

Source : Office Nationale Des Statistiques (ONS), 2012, *Série B, direction des statistiques, 2013-2015.

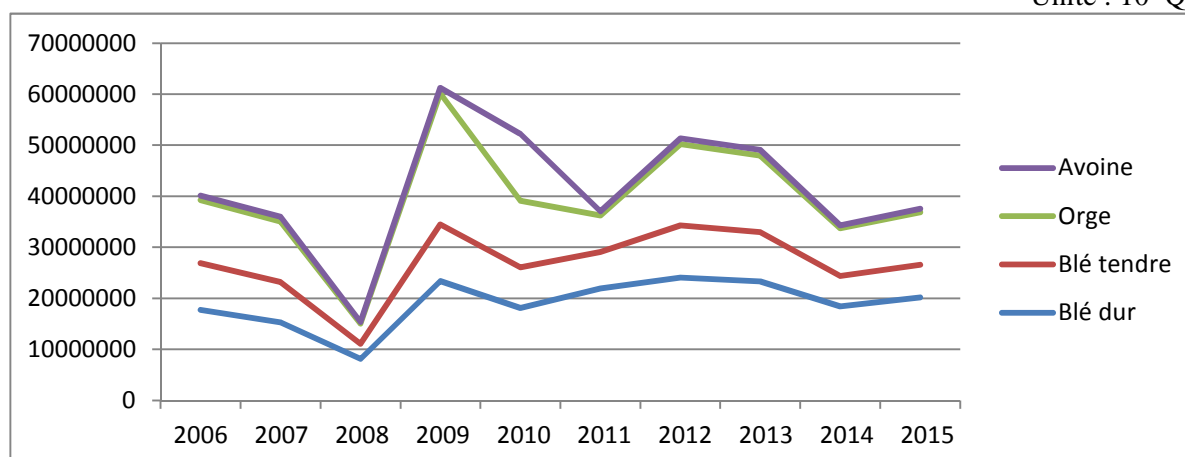
⁷³ Direction des Statistiques Agricoles et des Systèmes d'Information, Série B, 2015.

⁷⁴ Boulakddid T, Op.Cit.P192.

⁷² Jeune Afrique, La production algérienne de céréales a nettement reculé en 2015-2016, In : <http://www.jeuneafrique.com> consulté le 10/04/2017.

⁷⁶ Djermoun A, La production céréalière en Algérie : les principales caractéristiques.

Figure n°2. Répartition des productions de céréales en Algérie entre 2004 et 2015

Unité : 10³ QX

Source : réalisée par nos soins, à partir des données du tableau n°11.

6.1.2. La production des fruits et légumes en Algérie

L'Algérie était traditionnellement un pays exportateur des fruits et légumes. Mais, depuis une quinzaine d'années, elle fait face à de sérieux problèmes d'approvisionnement et de régulation de son marché. D'autant plus, la consommation de fruits et légumes n'a cessé de croître et continuera en raison de l'augmentation démographique.

➤ Les légumes secs

En Algérie, les légumes secs font partie de la catégorie des produits de première nécessité dont les prix sont réglementés. Depuis 1966, la production de légumes secs a connu une progression notable. Cependant, depuis 1976, elle connaît une régression et atteint son seuil le plus bas en 1982 avec 300.000 quintaux.⁷⁷ Après avoir connu une augmentation suite à l'accroissement des superficies, la production de légumes secs a baissé, durant la période 1979-83 de près de 25% par rapport à 1974-77. Les rendements, de l'ordre de 5 quintaux/hectare, en moyenne, durant les périodes considérées, n'ont pas connu de progression conséquente.⁷⁸ La couverture par la production nationale de la consommation passe ainsi de 60% au cours de la période 1974-77, à 30 %, en moyenne, entre 1990 et 1995.

Aujourd'hui, ce taux de couverture est de plus en plus faible. Ainsi, l'Algérie produit 800 000 à 900 000 quintaux en moyenne de légumes alimentaires, ce qui répond aux besoins du marché à hauteur de 30 à 35%. Pas loin, selon le rapport de la FAO datant de 2011 situait la part de la production nationale à uniquement 28% du marché. Sur les 5 dernières années, entre 80 000 et 85 000 hectares ont été plantés toutes espèces confondues (lentilles, pois chiches, fèves.). Suite à ces efforts, en 2012, la facture d'importation des légumes secs a baissé par rapport à l'année précédente.⁷⁹

⁷⁷ Hocine T, « L'agriculture Algérienne : Les causes de l'échec », Place Central de ben-Aknoun, Alger, 1991, P82.

⁷⁸ B, Tahar. Op.Cit.P191

⁷⁹ BELAID D, « Ingénieur Agronome, la production des légumes en Algérie », Edition 2016, Alger, P 16.

Pour l'année 2014, sur les 90507 ha plantés, il a été produit en Algérie 937065 qx des légumes secs (lentilles, pois chiches, fèves, pois secs), contre 873922qx en 2015.⁸⁰

➤ Les fruits

A la faveur de la PNDA, la production fruitière en Algérie a connu ces dernières années une dynamique d'extension des superficies ; celles-ci ont connu une augmentation de l'ordre de 53% entre les campagnes 1996 et 2006.

Entre 2000 et 2011, la production de fruits a plus que doublé fruits à noyaux et pépins 250%, agrumes 135%, figes 120%, olives 100%, dattes 65%, et ce grâce à l'amélioration des rendements et à l'extension du verger. L'évolution des rendements durant cette période a été de plus de 70% pour les agrumes et de +100% pour l'ensemble des fruits à pépins ou à noyaux. Pour les fruits à noyaux et à pépins, les rendements moyens restent faibles (moins de 7 t/ha), mais ils progressent dans les vergers irrigués et modernes.⁸¹

➤ Les légumes

Durant les dernières décennies, les cultures de légumes se sont fortement développées en Algérie. Les superficies sont passées, en 40 ans, de 85 000 ha à 470 000 ha environ. L'extension des surfaces est confrontée à la contrainte en eau qui reste le facteur limitant.

Au début des années 2000, la production moyenne des légumes était de 3,5 millions de tonnes. En 2005, cette production passait à 6 millions de tonnes. En 2012, elle atteignait 10,5 millions de tonnes, dont plus de 4 millions de tonnes de pommes de terre, 1,1 million de tonnes d'oignons et près de 0,8 million de tonnes de tomates. Le potentiel de développement est très important.⁸²

6.1.3. Les cultures industrielles

La culture industrielle constitue une matière déterminante dans la promotion d'une économie intégrée et l'un des objectifs de premier ordre pour le planificateur algérien. Le développement de ces cultures est vu comme le chemin le plus court vers une intégration rapide entre l'agriculture et l'industrie.⁸³ En ce qui concerne les cultures industrielles, elles sont cultivées en Algérie : la tomate industrielle, le tabac et la betterave sucrière.

➤ **La tomate industrielle** : introduite en Algérie en 1970 avec 3800 ha, la tomate industrielle s'est rapidement étalée sur 9000 ha à la fin de 1979 pour une production de 776 000 qx. Elle a ensuite chuté à 444 000qx en 1982 après avoir atteint un plafond de 1686000qx en 1981. Ce résultat est la cause de l'échec d'un vaste programme pour

⁸⁰ Série B, direction des statistiques, 2013-2015

⁸¹ Les pays émergents investissent la méditerranée, In : [http:// www.agroligne.com](http://www.agroligne.com).consulté le 25Avril 2017.

⁸² Idem

⁸³ Boulkdid, T, Op.Cit. P84.

l'utilisation étendue de la culture sous terres.⁸⁴ Enfin, la promotion des cultures industrielles s'inscrit dans la stratégie de développement économique.

Au début des années 2000, la production de la tomate industrielle a vu une légère augmentation où elle atteint en 2005 environ 5076 650qx. En revanche, celle-ci chute par la suite avec une différence de 3000000qx. En 2015, la production de la tomate industrielle atteint 12 908 297qx donc elle évolue positivement d'une année à une autre.⁸⁵

- **Le tabac :** de toutes les cultures industrielles, le tabac représente la culture la plus importante en Algérie. De diverses qualités, les tabacs cultivés en Algérie ont beaucoup répondu aux besoins des manufactures : tabacs bruns, tabacs blonds, toute une gamme très variée est cultivée, spécialisée d'ailleurs suivant les régions.⁸⁶

- **La betterave sucrière :** la betterave sucrière est l'une des cultures industrielles les plus importantes des régions tempérées et subtropicales. Elle est la principale source de sucre. En fait, cette plante représente presque la moitié de la production mondiale de sucre raffiné. La production de la betterave à sucre a fait en Algérie l'objectif des longues recherches. En effet, jusqu'en 1940, l'on ne se préoccupait que très peu de cette culture en Algérie.⁸⁷ En 1966, la sucrerie de khemis commençait à fonctionner avec une capacité de traitement de 150000tonnes de racines/an. En 1968-1983, la culture de la betterave en sec a été éliminée et remplacée entièrement par la culture irriguée vu les potentialités du périmètre et ses ressources en eau.

III. Le commerce extérieur de la production agricole en Algérie

Le secteur agricole algérien constitue désormais l'activité privilégiée de compétition et un moteur générateur de revenu. Elle tend à occuper aujourd'hui une place de plus en plus restreinte dans l'activité économique nationale. Dans cette section, on va entamer en premier lieu l'évolution des importations des céréales en Algérie. Puis, les exportations algériennes des fruits et légumes. Enfin, on va essayer de présenter les différentes réformes et plans de développement du secteur agricole depuis l'indépendance à nos jours.

III.1. Evolution des importations de céréales en Algérie

L'Algérie est l'un des plus importants pays importateur de céréales, où la facture des importations de blé (tendre et dure) a atteint 1,84 milliard de dollars en 2014, contre 1,71

⁸⁴ Hocine T, Op.Cit.P88.

⁸⁵ Série B, direction des statistiques, 2013-2015

⁸⁶ Les Productions algériennes, Les productions végétales, In : [http : www.bernard.venis.free.fr/cahiers_centenaire/textes/pl_chapitre1b.htm](http://www.bernard.venis.free.fr/cahiers_centenaire/textes/pl_chapitre1b.htm).

⁸⁷ Réhabilitation de la culture de la betterave sucrière en Algérie.

milliard de dollars en 2012. En 2013, l'Algérie importe globalement 5% de la production mondiale de céréales.⁸⁸

Depuis 2003, la France est le 1^{er} fournisseur de céréales à destination de l'Algérie, avec pour principale produit le blé qui représente plus de la moitié de ces ventes avec plus de 20% de parts de marché.⁸⁹ Tandis que les échanges de produits agricoles entre la France et l'Algérie présentent un fort excédent en faveur de la France (près de 2M€ en 2011), 1,4Md€ en 2012 et 1,7Md€ en 2013.⁹⁰

Tableau n°12: Les importations de l'Algérie en céréales durant la période 2014 à 2016.

Unité : tonne & million USD.

Désignation	Blé dur		Blé tendre		Orge		Maïs		Total céréales	
	Quantités (tonne)	Valeur (USD)	Quantités (tonne)	Valeur (USD)	Quantités (tonne)	Valeur (USD)	Quantités (tonne)	Valeur (USD)	Quantités (tonne)	Valeur (USD)
2014	1 978 421	783,5	5 438 502	1 587	770 222	196,4	4 107 867	975 ,5	12295 012	3542,4
2015	1 763 454	782,9	6 741 393	1 612	750 025	164,5	4 167 109	871, 6	13421 981	3431
2016	1 795 596	549,2	6 430 008	1 240	879 213	153,3	4 115 338	768	13220 157	2 711

Sources : Observatoire National des filières Agricoles et Agroalimentaires (ONFAA).

Selon les données du tableau n°12, nous remarquons que le total des importations du blé dur, en 2015 a atteint 1,7 millions de tonnes, soit 782,9 millions USD, avec une diminution de 10,9% en quantité par rapport à 2014 .Tandis qu'en 2016, ces importations ontatteint 1,79 millions de tonnes, soit 549,2 millions USD avec une augmentation de 1,8 % en quantité et une diminution de 29,8 % en valeur par rapport à 2015.

Cependant, en blé tendre, le total des importations a atteint 6,7 millions de tonnes en 2015, soit une augmentation de 24% en quantité par rapport à 2014. Tandis que, en 2016, le total des importations a atteint 6,4 millions de tonnes (soit 1240 millions UDS), soit une diminution de 4,6% en quantité et 23% en valeur par rapport à 2015.⁹¹

Pour l'orge, l'Algérie a importé 750 025 tonnes, soit une diminution de 2,6% en quantité par rapport à l'année écoulée.

En ce qui concerne le maïs, le total des importations a atteint 4,16 millions de tonnes en 2015, soit une augmentation de 1,4% en quantité par rapport à l'année précédente (4,10 millions de tonnes), et 879 213 tonnes (153,3 millions USD), soit une diminution de 6,8 % en valeur par rapport à l'année écoulée.

L'Algérie étant déficitaire en céréales et plus essentiellement en blé tendre. Ce dernier représente 50% des importations en quantité et 47% des importations en valeur. Selon le CNIS, l'augmentation des quantités de céréales importées est due principalement à :

⁸⁸ Amar M, « organisation de la chaine logistique dans la filière céréales en algérie ;etat des lieux et perspectives », thèse représent en vue de l'obtention de diplôme de haute études du CIHEAM, Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes, Novembre 2014.

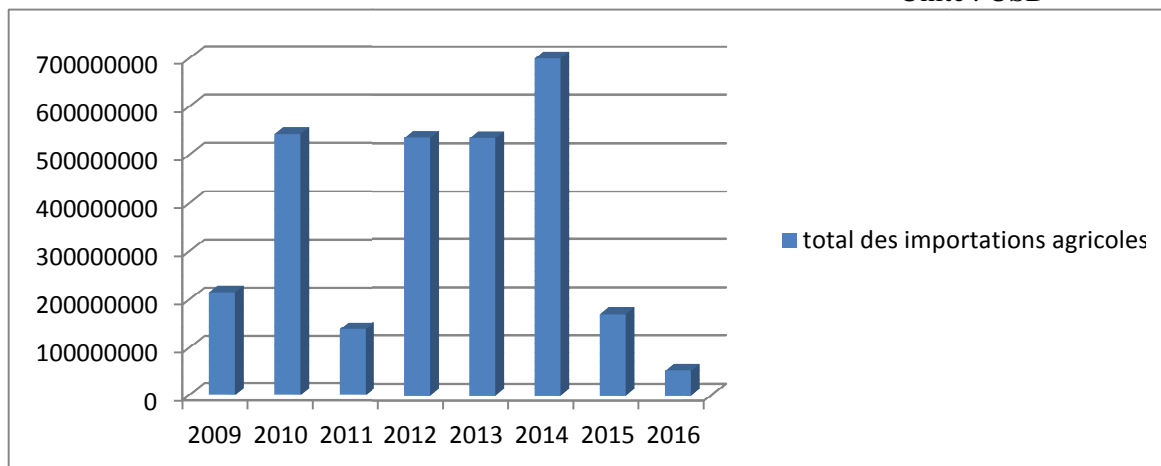
⁸⁹ Lakhdar H & Smail H, Impact du secteur agricole sur la croissance économique, 2015-2016, P19.

⁹⁰ Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE.

⁹¹ Bilan du commerce extérieur algérien des céréales, 2015-2016, In http : www.Onfaa.inraa.dz

l'augmentation de la démographie algérienne, l'augmentation de la production mondiale et du recul de leurs prix sur les marchés mondiaux et d'une moindre demande chinoise⁹²

Figure n°3 : Evolution des importations agricoles en Algérie 2009-2016.
Unité : USD



Source : réalisée par nos soins à partir des données du Ministre de l'Agriculture et Du développement Rural (MADR).

Nous remarquons à partir de la lecture de la figure n°3, présentant les importations agricoles de l'Algérie entre 2009 et 2016, que les importations agricoles algériennes continuaient d'enregistrer une part très importante pendant l'année 2010, 2012, 2013, et 2014. Ce volume a connu une baisse en 2011 et 2016,

Cependant et en 2009, les importations agricoles algériennes étaient dominées par celles du tabac qui s'élève à 120 692,858 USD, alors que en 2014 la progression remarquable des importations en produits agricoles était dominée par celles des pommes de terres où elles atteignent 88201363 USD (Cf. Annexes n°9 et 14).

En 2015, les importations du tabac sont nulles. Pendant cette année, on trouve que la pomme est le plus important produit importé avec une valeur de 99566,393 US. Par contre, en 2016 les importations agricoles ont diminué où on trouve que l'importation de quelques fruits tel que : avocat, orange, ananas, melon pastèque, poire, et les raisins est null. (Cf. Annexes n°15).

La baisse importante des importations agricoles en 2015 et 2016 justifie la politique de l'Etat de promotion des exportations et l'encouragement des produits locaux et limiter les importations.

III.2. Evolution des exportations algériennes de fruits et légumes

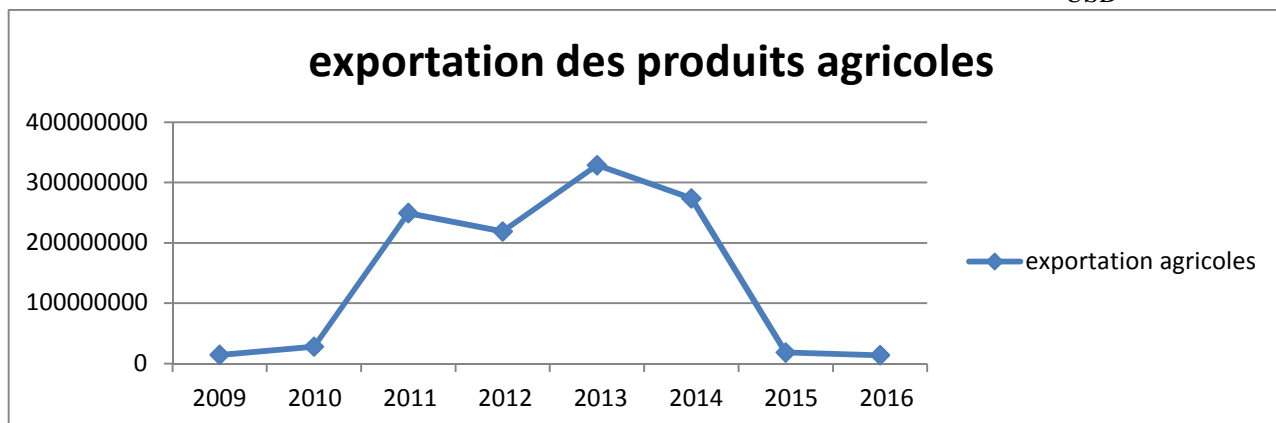
L'Algérie exporte très peu de fruits, mais présente un potentiel important si la production arrive à se développer en quantité et en qualité. Les exportations d'agrumes sont quasiment nulles actuellement où elle est évalué de 40 074 kg en 2016, (Cf. Annexes n°8). Comme pour les légumes, les fruits doivent être normalisés, conservés dans de bonnes conditions, être bien conditionnés et acheminés rapidement vers les marchés de destination. Mais, ces conditions ne sont pas souvent assurées en Algérie

⁹² Idem

Les exportations de pommes de terre sont encore dérisoires malgré la progression de la production algérienne. Le produit algérien est peu normalisé et la concurrence des pays voisins forte expliquent pour une grande partie la faiblesse des exportations algériennes en pomme de terre où elles atteignent en 2016 une valeur de 0,5 tonne (Cf. Annexes n°8).

Figure n° 4: Evolution des exportations agricoles de l'Algérie (2009-2016).

Unité :
USD

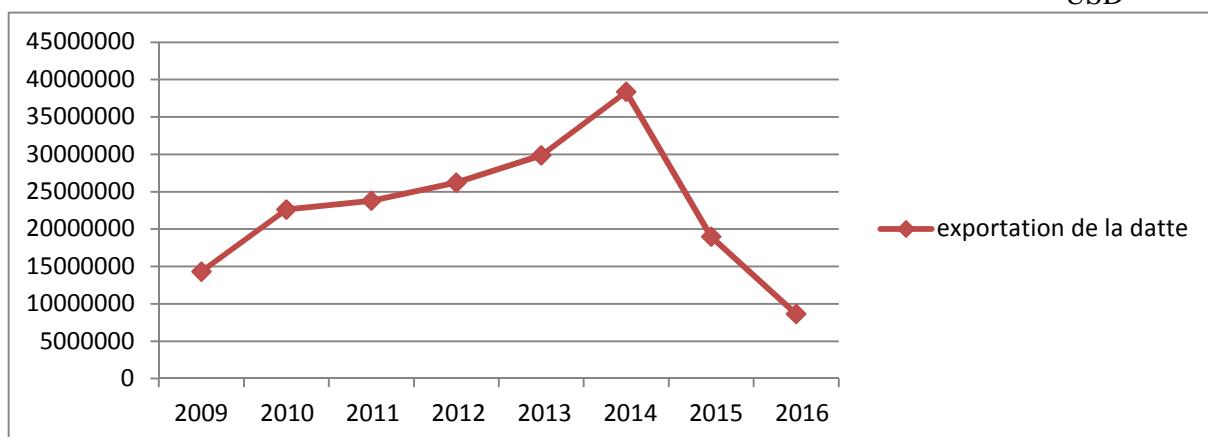


Source : réalisée par nos soins à partir des données du Ministre de l'Agriculture et Du développement Rural (MADR).

D'après la figure n°4, on remarque que les exportations des produits agricoles en Algérie durant la période 2009-2010 sont en baisse. Néanmoins, une importante reprise des exportations est constatée sur la période de 2011-2013 et cela s'explique par les exportations de la datte vers le Niger qui ont connu une forte augmentation sur cette période. En revanche et prenant la valeur des exportations, celles-ci ont connu une chute sur la période 2014-2016. Par ailleurs, on remarque que le rythme d'évolution des exportations des produits agricoles suit le même rythme que celui de la datte, donc on constate que le rythme d'évolution des exportations agricoles s'explique par celui des dattes (car elles prédominent).

Figure n°5 : Evolution des exportations de la datte en Algérie (2009-2016).

Unité :
USD



Source : réalisée par nos soins à partir des données du Ministre de l'Agriculture et Du développement Rural (MADR).

Pour les exportations algériennes de la datte, celle-ci est de seulement 2 à 3% de la production nationale et n'arrive qu'en 28^{ème} position dans le classement des pays exportateurs de dattes, alors qu'elle est le deuxième producteur mondial après l'Irak. L'Algérie voudrait exporter plus de 50000 tonnes/an, ce qui est possible compte tenu de la qualité des dattes algériennes ; à cet égard, les producteurs de dattes de Tolga ont bénéficié d'une indication géographique qui devrait permettre de valoriser, en Algérie et à l'export, les caractéristiques et les qualités de cette datte. En revanche, c'est possible que ceci ne soit pas réalisable faute de manques de moyens.

Les dattes sont le deuxième produit agroalimentaire exporté par l'Algérie derrière les boissons et, avec les oignons et les truffes, ils sont les seuls fruits et légumes exportés en volumes significatifs. Les dattes présentent un grand potentiel à l'export même si les exportations sont actuellement limitées, alors que, dans les années 60, l'Algérie exportait 30000 tonnes. Les exportations ont progressé entre 2010 et 2011 de 16000 à 28000 tonnes, en raison des exportations vers le Niger de 2300 en 2010 à 15600 tonnes en 2011, mais le Niger n'a acheté que 3886 tonne en 2012 et les exportations sont retombées à 20.000 tonnes en 2011. (Cf. Annexe n° 2 et n° 3)

L'Algérie pourrait devenir un grand exportateur mondial de dattes mais entre la demande du marché intérieur et les fuites aux frontières, l'exportation se développe lentement (la Deglet nour produite dans la région de Biskra est souvent vendue à l'export par la Tunisie, sous un label tunisien)⁹³.

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de constater qu'en décompte de la volonté affichée par les pouvoirs publics algériens en matière de promotion des EHH, elles demeurent toujours marginales avec seulement 5,46%⁹⁴ du volume global des exportations en 2016. Cependant, la dépendance vis-à-vis des EH constitue un obstacle majeur au développement de l'économie nationale et à l'intégration de l'Algérie dans le commerce extérieur.

Cependant, la production agricole en Algérie reste insuffisante, et fortement dépendante des conditions climatiques malgré les efforts d'intensification engagés par l'Etat (institutionnels et autres).

⁹³ Les pays émergents investissent la méditerranée, In : [http:// www.agroligne.com](http://www.agroligne.com), consulté le 03/05/2017.

⁹⁴ Centre National sur l'information Statistiques des Douanes, CNIS 2016.

Introduction

A la lumière des éléments théoriques présentés dans les chapitres précédents, nous allons tenter dans ce chapitre de répondre aux questions faisant l'objet de notre travail. Pour cela, et afin d'estimer qu'est ce qu'il se passe sur terrain en matière de cette stratégie, nous avons-nous réalisé une enquête de terrain auprès des responsables d'établissements publics et privés dans la wilaya de Bejaia, par une collecte des données auprès du Ministère de l'Agriculture et du Développement Durable, la chambre du commerce de la wilaya de Bejaia et la direction des statistiques agricole. Nous avons également mené une interview ouverte auprès du personnel de l'institut national de la recherche agronomique (INRA) afin de comprendre la situation de la production agricole dans la wilaya de Bejaia

A travers ce chapitre, tout d'abord nous représenterons la répartition générale des terres dans la wilaya de Bejaia. Par la suite, nous allons illustrer la situation de la production agricole dans la wilaya de Bejaia par rapport à la production nationale. Enfin, nous présenterons les exportations agricoles et agroalimentaires dans la wilaya de Bejaia.

I. Répartition générale des terres dans la wilaya de Bejaia

Dans cette section, nous avons pour objectif de présenter l'importance des terres agricoles utiles à l'agriculture par rapport à la répartition générale des terres dans la wilaya de Bejaia.

I.1. Superficie agricole totale

La superficie agricole totale (SAT) est constitué des pacages et parcours, de la superficie agricole utile ainsi que des terres improductives des exploitations agricoles.

1.1 Les pacages et parcours

Les pacages et parcours désignent les terres sur lesquelles ne s'effectuent aucune façon culturale depuis au moins 5 ans ; elles servent au pacage des animaux. Elles s'étendent, dans la wilaya de Bejaia, sur 18,38 millions d'ha et représentent 79,44% de la SAT.

1.2. Terres improductives des exploitations agricoles

Les terres improductives des exploitations agricoles comprennent les fermes, bâtiments, cours, aires de battage, chemins, canaux, ravins, pistes etc. Celles-ci s'élèvent à 1 457539 ha et représentent 3,4 % de la SAT.

1.3. Superficie Agricole Utile

La Superficie Agricole Utile (SAU) désigne les terres sur lesquelles sont cultivées des spéculations depuis au moins 5 ans, s'étendant sur une surface de l'ordre de 8,46 millions d'ha, soit 19,7 % de la SAT⁹⁵. La SAU n'inclut pas les bois et forêts. Elle comprend en

⁹⁵ Direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information de la wilaya de Bejaia, série B, 2014.

Chapitre 03 La situation de la production agricole dans la wilaya de Bejaia entre production et exportation

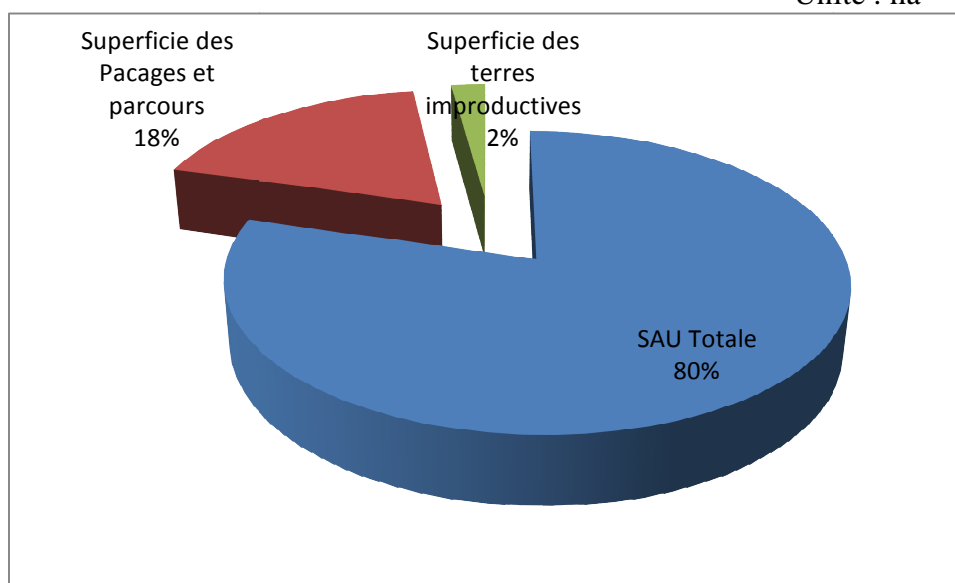
revanche les surfaces en jachère, c'est-à dire les terres retirées de la production, comprises dans les terres arables.

Tableau n° 13: répartition générales des terres agricoles dans la wilaya deBejaia en 2016.
Unité : ha

Désignation	Valeur
Superficie Agricole Totale	164794
SAU Totale	130917
Superficie des Pacages et parcours	30290
Superficie des terres improductives	3587

Source : Direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information de la wilaya de Bejaia, série B, 2016.

Figure n°6 : Répartition générales des terres agricoles dans la wilaya de Bejaia en 2016
Unité : ha



Source : Réalisée par nos soins à partir des données du tableau n°13

La figure n°6 nous montre que dans la wilaya de Bejaia, la superficie agricole utile SAU représente une part importante (80%) de la superficie agricole totale, à côté de la superficie des pacages et parcours ne représente que (18%), et la superficie des terres improductives est très marginale (2%).

I.2. Répartition de la superficie agricole utile (S.A.U)

La superficie agricole utile inclut les cultures herbacées, les terres au repos, les plantations fruitières et les vignobles et les prairies naturelles (Cf. Tableau n° 13).

Tableau n° 14: répartition de la superficie agricole utile en 2016

Unité : ha

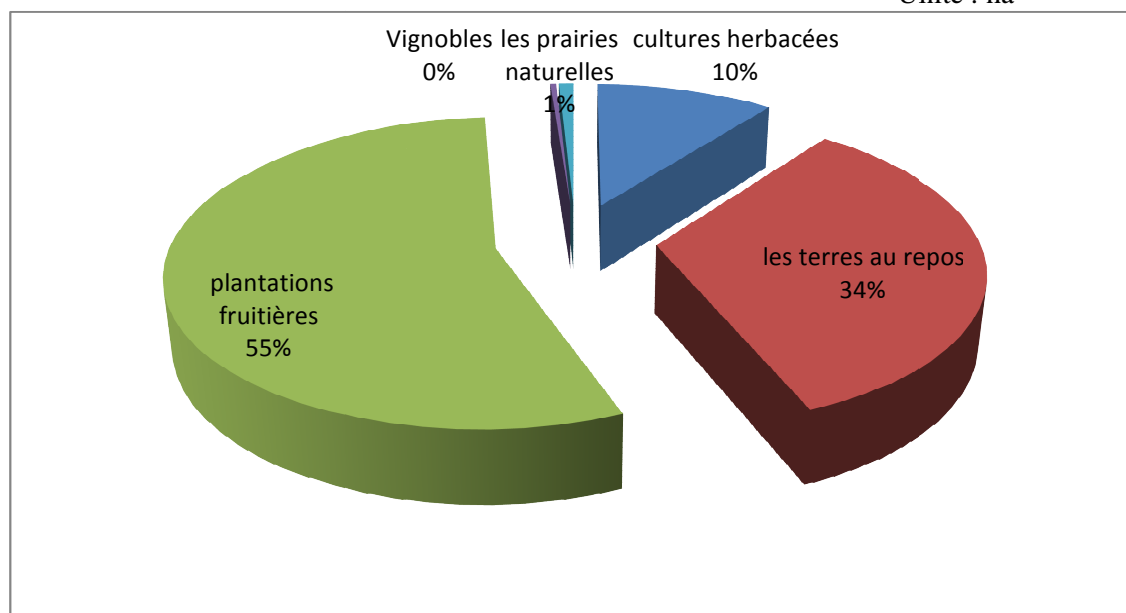
Désignation	Valeur
cultures herbacées	13741,39
les terres au repos	43850,67
plantations fruitières	71712,26
Vignobles	460,68
les prairies naturelles	1152
Totale	130917

Source : Direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information de la wilaya de Bejaia, série B, 2016.

La figure n°7 nous montre que la superficie agricole utile à l'agriculture dans la wilaya de Bejaia se répartit comme suit : les plantations fruitières occupent la part la plus importante de la SAU (55%), suivi par les terres qui sont au repos, représentant 34% de la SAU ; les cultures herbacées 10% de la SAU ; et enfin, les prairies naturelles 1% de la SAU. Les vignobles sont nulles dans la wilaya de Bejaia. Cette répartition explique pour une grande partie dans quelle mesure la production fruitière dans la wilaya de Bejaia est plutôt importante par rapport aux autres cultures (légumes secs, céréales, légumes) à l'exception de la production des caroubes qui varie entre 51% et 67% sur la période 2006 à 2016

Figure n°7. Répartition générale de la superficie agricole utile de la wilaya de Bejaia en 2016.

Unité : ha



Source : Réalisée par nos soins à partir des données du tableau n°14

Chapitre 03 La situation de la production agricole dans la wilaya de Bejaia entre production et exportation

Tableau n°15 : Répartition générale des terres dans la wilaya de Bejaia en 2016.

Unité : ha et %

Commune	Superficie agricoles totale	SAU Total	SAU Irriguée	%*
Bejaïa	3261	2186	380	1,9
Tichy	6753	3398	674	3,54
Akbou	16387	11526	797	9,39
Amizour	18117	16400	1324	11,72
Adekar	5870	2917	163	2,93
Sedouk	17797	16008	640	11,26
Kherrata	14395	9775	712	8,14
Timezrit	3144	3065	787	2,28
Sidi-Aich	6707	6014	151	4,20
Chemini	6131	4880	98	3,63
SoukElTennine	4945	3231	457	2,82
EL -Kseur	12718	11483	1141	8,28
Barbacha	6771	5426	101	4,02
Darguina	4669	3409	412	2,77
Bebi-Maouche	6642	5 310	129	3,95
Aokas	3117	2888	273	2,05
Ouzellaguen	3724	3465	545	2,52
Tazmalt	11220	9972	1095	7,28
Ighil-Ali	12426	9564	197	7,25
Total Wilaya	164 794	130 917	10 076	100
Total National	43 395 427	8 488 027	-	-

Source : direction des services agricole de la wilaya de Bejaia

* Ratio calculé par nos soins

D'après les données du tableau n°15, nous remarquons que dans la wilaya de Bejaia, la SAU représente seulement 1,5% du total de SAU nationale et représente environ de 40% du total de la superficie agricole de la wilaya.

Par commune, nous trouvons que Amizour est en tête de liste où elle occupe 11,72% des superficies agricoles totales de la wilaya, suivi par Seddouk avec un pourcentage de 11,26%, puis Akbou avec 9,39%, El -Kseur de 8,28%, Kharrat de 8,14%, puis Tazmalt 7,28%, suivi par Ighil-Ali avec 7,25%. Par la suite, nous trouvons les autre communes avec des part pas très importantes, variant entre 4,2% et 1,9%.

Si nous comparons la part de la SAU par rapport à la SAT, nous trouvons que celle-ci est considérable 40%, ce qui justifie la disponibilité du facteur terre pour l'agriculture dans la wilaya de Bejaia. En revanche, prenant la part de SAU irriguée dans la SAT, nous trouvons que celle-ci est très faible ; elle ne représente que 7,7%. Donc, il ya lieu d'aborder le problème d'irrigation et manque de moyens techniques pour ce faire, malgré importante de la SAU dans la SAT (40%).

D'après les résultats de notre enquête effectuée à l'INRA, la faiblesse de la SAU irriguée s'explique par la nature des cultures dominantes de la wilaya de Bejaia qui sont : les oliviers et les figuiers.

II. Evolution de la production agricole dans la wilaya de Bejaia de 2006 à 2016.

La répartition de la production des légumes dans la wilaya de Bejaia entre 2006 et 2016 nous informe qu'ils sont cultivés dans cette région les légumes (diversifiés) suivants : la pomme de terre, la tomate, l'oignon, la crotte, courgette, les piments, le poivron, les artichauts, les haricots verts, les aubergines, les petits pois, les choux verts, et la choux fleur.

Par ailleurs, la production des dattes est nulle dans la wilaya de Bejaia, car les conditions naturelles pour nourrir les dattiers demandant de l'aridité ne sont pas disponibles.

II.1. La production de légumes de la wilaya de Bejaia.

Les deux tableaux suivants nous représentent l'évolution de la production de légumes dans la wilaya de Bejaia sur les dix dernières années de 2006 à 2016.

Tableau n°17: Répartition des productions maraichères (1) dans la wilaya de Bejaia et en Algérie entre 2006 et 2016.

Unité : Qx

Désignation		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pomme de terre	Wilaya	35 485	28 195	22 562	23 135	88 265	31 245	17 200	14 560	16 860	18 120	59180
	National	21809610	15068 590	21710580	26360570	33003 115	38621936	42194758	48865380	46735155	45395769	-
	%*	0,163	0,187	0,10	0,08	2,9	0,08	0,04	0,02	0,03	0,03	-
Melons pastèques	Wilaya	65200	54185	61780	91 146	98 800	65 605	54 075	144111	167 250	55697	53825
	National	7852236	8156652	8446307	10347220	122376	1285136	14950812	1500558	1614306	18144348	-
	%	0.83	0.66	0.73	0.88	0.81	0.51	0.36	0.96	1,03	0.31	-
Tomate	Wilaya	15955	17372	15570	14484	49276	13647	15290	19375	24600	14556	63210
	National	5489336	5673134	5592491	6410343	7182353	77160555	7969630	9750753	10656093	1 637658	-
	%	0,291	0,30	0,28	0,22	0,68	0,01	0,19	0,19	0,23	0,12	-
Oignon	Wilaya	1 950	63 580	63 846	59 048	72 350	103 651	110 930	69 238	82 919	118570	92430
	National	7038732	8 265915	7 591658	9 801602	10013036	11441710	11832676	13594917	13408767	14362804	-
	%	0,02	0,44	0,84	0,6	0,72	0,9	0,93	0,5	0,6	0,8	-
Carotte	Wilaya	1400	807	940	770	460	1310	675	1 025	680	340	1340
	National	2292947	2527748	2540000	2712185	3238573	3421838	3541014	4023335	3868139	3915631	-
	%	0,47	0,03	0,03	0,02	0,01	0,03	0,01	0,02	0,01	0,008	-
Courgette	Wilaya	1567	1765	1618	1901	16870	1346	1358	3207	1530	1685	-
	National	1575050	1616034	1512016	1898868	2226691	2136990	2277890	2609130	2852927	3024485	-
	%	0.099	0,1	0,1	0,1	0,75	0,06	0,05	0,12	0,05	0,05	-
piments	Wilaya	243	2008	1 595	1 526	9 316	1 859	1990	2 091	2 702	1 574	1309
	National	1157594	1056849	1244821	1279020	1661674	1690280	1815438	2144550	2335502	2472574	-
	%	0,021	0,190	0,6	0,11	0,56	0,1	0,1	0,09	0,11	0,06	-
Poivrons	Wilaya	4 244	3 881	3 980	5 088	14 757	3 553	6 119	5 935	7 277	4898	3828
	National	1601287	1623676	1559149	1910468	2142448	2152389	2450226	2680155	2991310	3099988	-
	%	0,26	0,23	1,3	0,15	0,68	0,16	0,24	0,22	0,24	0,15	-

Source : direction des services agricole de la wilaya de Bejaia, 2016.

*Ratio calculé par nos soins.

Tableau n°18 : Répartition des productions maraichères (2) dans la wilaya de Bejaia et en Algérie entre 2006 et 2016.

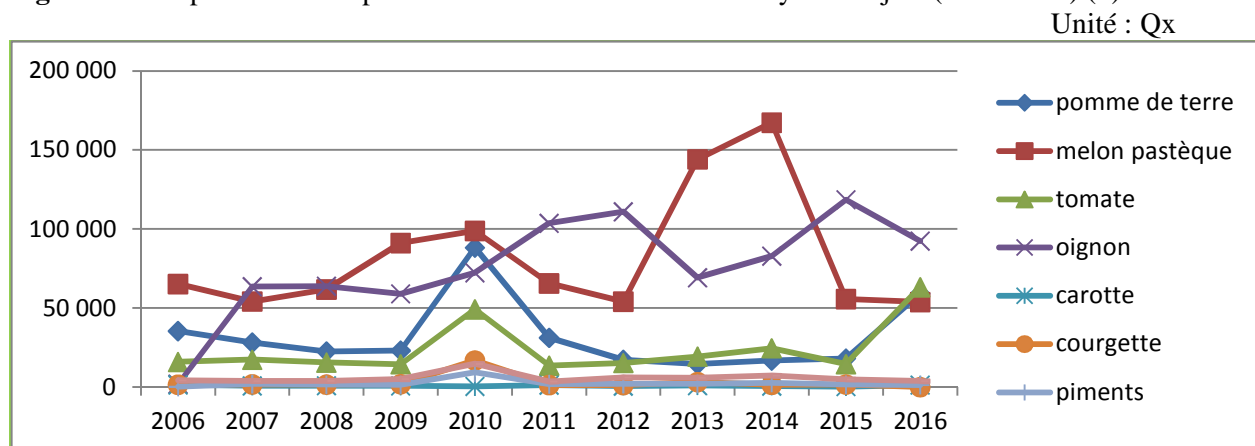
Unité : Qx

Désignation		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Artichauts	Wilaya	140	250	400	500	420	500	240	760	760	2 200	1660
	National	255945	228558	36185	35965	475823	468078	536565	833736	811060	915922	-
	%	0,055	0,109	1,1	1,39	0,08	0,1	0,04	0,09	0,09	0,24	-
Haricots verts	Wilaya	191	207	236	5 533	6 691	751	196	205	480	340	7935
	National	355076	413220	401208	450964	534874	545812	606867	717319	795695	795134	-
	%	0,053	0,050	0,8	1,2	1,2	0,13	0,03	0,02	0,06	0,04	-
Aubergines	Wilaya	1100	895	2007	1 445	2 264	1 655	1 295	2 795	2 130	2 200	1660
	National	544382	584000	537624	763172	906833	948072	918250	1186651	1380837	1361278	-
	%	0	0,039	0,25	0,18	0,24	0,17	0,14	0,23	0,15	0,16	-
Petite pois	Wilaya	5 850	4 078	3 685	6 630	5 669	5 742	5 241	10 934	13 617	11 015	4 960
	National	815006	748312	830882	1029707	1251222	1 276799	1405876	1863483	1469366	1373015	-
	%	0,61	0,56	0,44	0,64	0,45	0,44	0,37	0,5	0,9	0,8	-
Concombres	wilaya	8000	8 077	8 209	6 037	4 126	7 331	6 830	10 978	7 810	12 255	9 330
	National	934463	923030	887197	1017860	1155401	1099867	1151564	1 407 730	1802412	1543390	-
	%	0,8	0,8	0,9	0,59	0,35	0,66	0,59	0,77	0,43	0,79	-
Choux verts	wilaya	1940	1680	1740	3870	2040	4700	3 450	9646	16360	6900	2 290
	National	390616	435205	366043	467880	509817	590480	833681	779 433	852009	782121	-
	%	0,4	0,38	0,47	0,8	0,4	0,79	0,41	1,23	1,9	0,88	-
Choux fleurs	wilaya	5780	5230	7325	18980	6535	13050	6255	28849	23950	45700	9606
	National	591264	616818	679447	818798	509817	1058289	1192244	1235428	1557610	1630251	-
	%	0,9	0,8	1,07	2,3	1,2	1,2	0,52	2,3	1,53	2,8	-

Source : direction des services agricole de la wilaya de Bejaia, 2016 (DSA), 2016.

* Ratio calculé par nos soins.

Figure n°8. Répartition de la production maraîchère dans la wilaya de Bejaia (2006/2016) (1).



Source : Réalisée par nos soins, à partir des données du tableau n°16.

Cependant, selon les données du tableau n°16, la production de la pomme de terre dans la wilaya de Bejaia n'est pas très importante par rapport à la production nationale. Celle-ci ne dépasse pas le taux 3% (variant entre 0,0163% à 3 % sur dix ans) et évolue dans un rythme qui n'est pas stable de tendance à la hausse. Selon les résultats de notre enquête effectuée à l'INRA, l'instabilité de l'évolution de cette production revient aux personnes qui cultivent la pomme de terre ; ceux-ci sont des locataires qui louent des terres au niveau de la wilaya, l'instabilité de cette location affecte cette culture.

La production de melons pastèques dans la wilaya de Bejaia n'est pas très importante par rapport à la production nationale ou celle-ci est plutôt importante dans la wilaya d'AIN-DEFLA avec une production de 2048880 qx. Dans la wilaya de Bejaia, la production contribue à 1% de la production nationale. D'autant plus, le rythme d'évolution de celui-ci au cours de ces dernières années n'est pas stable ; il a connu d'abord une évolution faiblement favorable depuis 2006 à 2009, par la suite il connaît une baisse de 2009 à 2012 et reprend un rythme d'évolution favorable jusqu'à 2014, pour chuter à 55697 qx en 2015.

Passons à la tomate où la production n'est également pas très importante ; elle ne dépasse pas les 1 % de la production nationale (celle-ci varie entre 0,01 à 0,29%). Selon la figure n°3, nous remarquons que l'évolution de la tomate est plus au moins stable où elle connaît une stabilité sur les dix ans, et cela revient aux conditions nécessaires (climat) pour nourrir ce produit, à l'exception d'une augmentation enregistrée en 2009, un peu plus importante par rapport aux autres années.

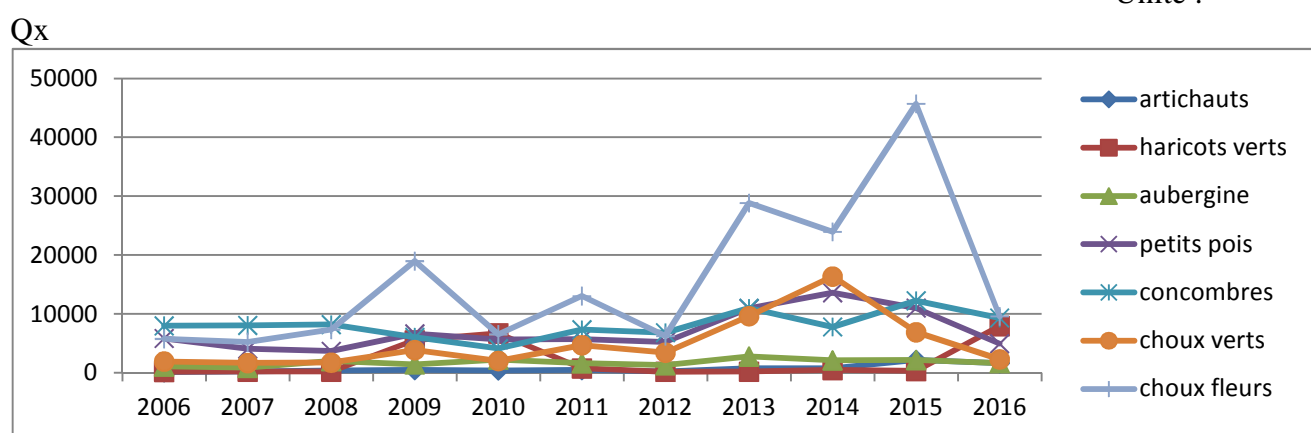
La production d'oignons dans la wilaya de Bejaia suit le même sort que la pomme de terre et la tomate où elle ne dépasse pas 1% de la production nationale. Cependant, l'évolution de cette production pendant les dix dernières années ne suit pas l'évolution des autres légumes où celui-ci connaît une tendance généralement à la hausse avec certaines perturbations.

La faiblesse de la production locale par rapport à la production nationale est également soulevée pour la production des carottes où elle ne dépasse pas 1%. Néanmoins, l'évolution de cette production au cours des dix dernières années suit le même rythme que l'évolution

de la tomate et la pomme de terre où elle connaît un rythme d'évolution plus au moins stable mis à part une brève hausse en 2009. Comparativement aux autres produits, la production de la courgette dans la wilaya de Bejaia est également faible ; celle-ci ne dépasse pas 0,75%. Le rythme d'évolution de cette production suit également celui de la carotte. Les piments et le poivron représentent des produits dont la culture est pratiquée traditionnellement dans les ménages boujoutes surtout au niveau des compagnes. Cependant, cette production reste plutôt à usage domestique et ne fait pas objet de grands champs de production ; la production dans la wilaya de Bejaia ne dépasse pas 0,11% pour les piments et 1,3 pour les poivrons, ce qui est très faible.

Figure n°9. Répartition de la production maraîchère dans la wilaya de Bejaia (2006/2016) (2).

Unité :



Source : Réalisée par nos soins d'après les données Du tableau n°17.

Les haricots verts enregistrent également une production faible ; celle-ci varie entre 191 à 6691qx avec une contribution à la production nationale d'au maximum 1,2%. Donc, même la production des haricots verts dans la wilaya de Bejaia n'est pas très importante. L'évolution de cette culture au cours de ces dix dernières années suit un rythme qui n'est pas stable où tantôt est favorable et tantôt non favorable. Avec un taux de production locale qui ne dépasse pas 1,4% dans la production nationale, la culture des artichauts suit également le même sort des cultures précédemment citées. Son rythme d'évolution au cours de ces dix dernières années est stable et a tendance à augmenter vers la fin de 2016.

Comparativement aux autres productions, la production des aubergines est la plus faible des produits cultivés dans la wilaya de Bejaia ; elle contribue à la production nationale d'au maximum 0,16% et son rythme d'évolution au cours de ces dix dernières années est stable.

Par ailleurs, la production des petit pois contribue faiblement à la production nationale, ne dépassant pas 1%. L'évolution de cette production a tendance à la hausse mais avec un rythme moins stable.

La production du concombre est également faible. La production locale par rapport à la production nationale ne dépasse pas 0,9%. L'évolution de la production du concombre dans la wilaya de Bejaia au cours de ces dix dernières années n'est pas également stable, où à chaque baisse est accompagnées une hausse. En outre, le Choux vert dans la wilaya de

Bejaia ne dépasse pas la production de 9 646qx. Dans un rythme d'évolution non stable qui a tendance à la hausse jusqu'en 2014, cette production chute en 2015 à 6900qx pour atteindre uniquement 2290 en 2016.

Enfin, la production des choux fleurs dans la wilaya de Bejaia est plus importante par rapport aux autres cultures où elle contribue à presque 3% à la production nationale avec 45700qx ; son évolution n'est pas stable (en dents de Cie).

Selon les résultats de notre enquête effectuée à l'INRA, toutes les cultures maraichères au niveau de la wilaya de Bejaia ne sont pas très importantes, car cette wilaya est spécialisée seulement dans l'arboriculture et les olives. Donc, cette faiblesse susmentionnée des différentes cultures revient au non spécialisation dans celles-ci, contrairement aux autres wilayas où nous trouvons certaines régions connues et spécialisés par certaines cultures.

II.2. La production des légumes secs et des principales céréales dans la wilaya de Bejaia.

La production des légumes secs dans la wilaya de Bejaia ne représente que le taux de 1 à 3% de la production nationale, et le tableau suivant nous montre l'évolution de cette culture au niveau de la wilaya de 2006 à 2016.

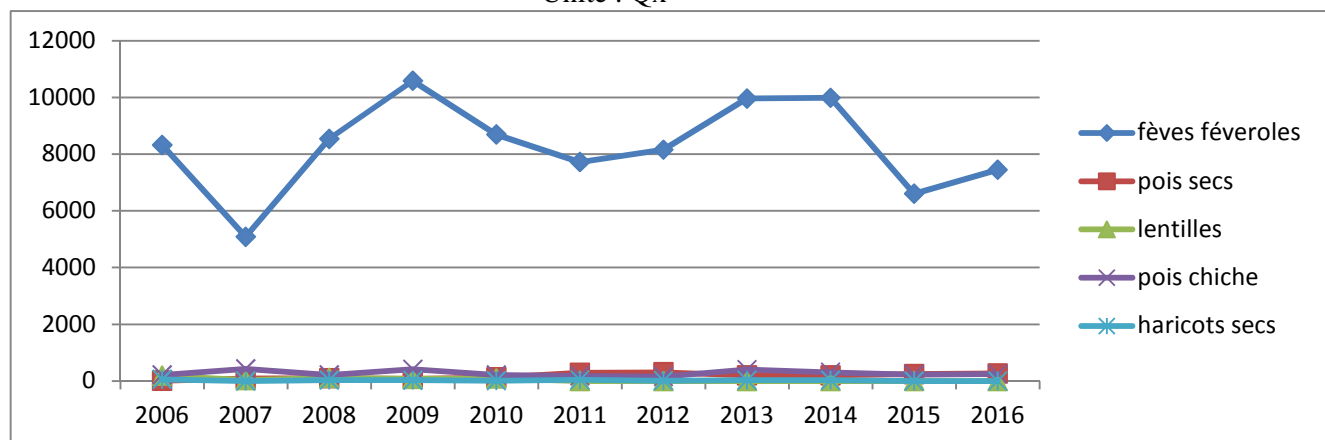
Tableau n°18 : Répartition de la production des légumes secs dans la wilaya de Bejaia et en Algérie (2006/2016)

Désignation		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fèves-féveroles	Wilaya	8322	5085	8538	10584	8690	7723	8155	9958	9985	6604	7447
	National	242986	279735	235210	364949	366252	379818	405070	423862	413886	448074	-
	%*	3,4	1,8	3,6	2,9	2,3	2,03	2,01	2,3	2,4	1,47	-
Pois secs	Wilaya	14	90	100	75	125	292	306	200	200	245	267
	National	53810	62430	36175	59692	66134	74353	91780	105859	101193	110503	-
	%	0,02	0,14	0,27	0,12	0,18	0,39	0,33	0,18	0,19	0,22	-
Lentilles	Wilaya	190	30	111	77	90	00	00	00	00	3	-
	National	6584	5605	10809	26932	45902	82152	57380	63184	53409	49454	-
	%	2,88	0,53	1,02	0,28	0,19	-	-	-	-	0,006	-
Pois chiche	Wilaya	218	430	216	415	215	183	160	401	310	227	245
	National	127058	142940	112110	178404	234737	240512	276750	349802	351178	249034	-
	%	0,17	0,3	0,19	0,23	0,09	0,07	0,05	0,11	0,08	0,09	-
Haricots secs	Wilaya	60	00	35	30	15	42	16	30	30	00	-
	National	9145	9170	5441	11588	8449	9 525	10240	13614	13429	14207	-
	%	0,65	-	0,38	0,25	0,17	0,44	0,15	0,22	0,22	-	-

Source : direction des services agricole de Bejaia (DSA)

*Ratio calculé par nos soins.

Figure n°10. Répartition de la production des légumes secs produits dans la wilaya de Bejaia (2006/2016)
Unité : Qx



Source : Réalisée par nos soins, à partir des données du tableau n°18.

Selon les données tableau n°18, la production des légumes secs dans la wilaya de Bejaia n'est pas très importante par rapport à la production nationale. Celle-ci varie selon les produits ; pour les fèves et féveroles, le pourcentage de la production nationale ne dépasse pas 4% (ça vari entre 1,47% jusqu'à 3,4%). La faiblesse de ce taux sous-entend que la wilaya de Bejaia assure une production qui à peine permet de satisfaire la consommation locale, donc on est loin de parler des possibilités d'exportation.

La production des pois secs est également très faible où elle ne dépasse pas 1% de la production nationale (celle-ci varie entre 0,02 à 0,39%). Donc, la wilaya de Bejaia n'est pas un grand producteur des pois secs, où la demande locale n'est pas satisfaite par la production locale et on est loin également de parler des possibilités d'exportation des pois secs depuis la wilaya de Bejaia.

Les données du tableau n°19 nous informent que la production des lentilles dans la wilaya de Bejaia ne dépasse pas 3% de la production nationale variant entre 0,06% et 2,088%. Il est de même pour les pois chiches et les haricots secs où la production locale ne dépasse pas 1%.

D'après la figure n°9, nous remarquons que la production la plus importante est celle des fèves-féveroles ; dans un rythme d'évolution instable, elle dépasse largement les autres productions de pois sec, de lentilles, de pois chiche et d'haricots secs qui celles-ci évoluent dans un rythme plus stable.

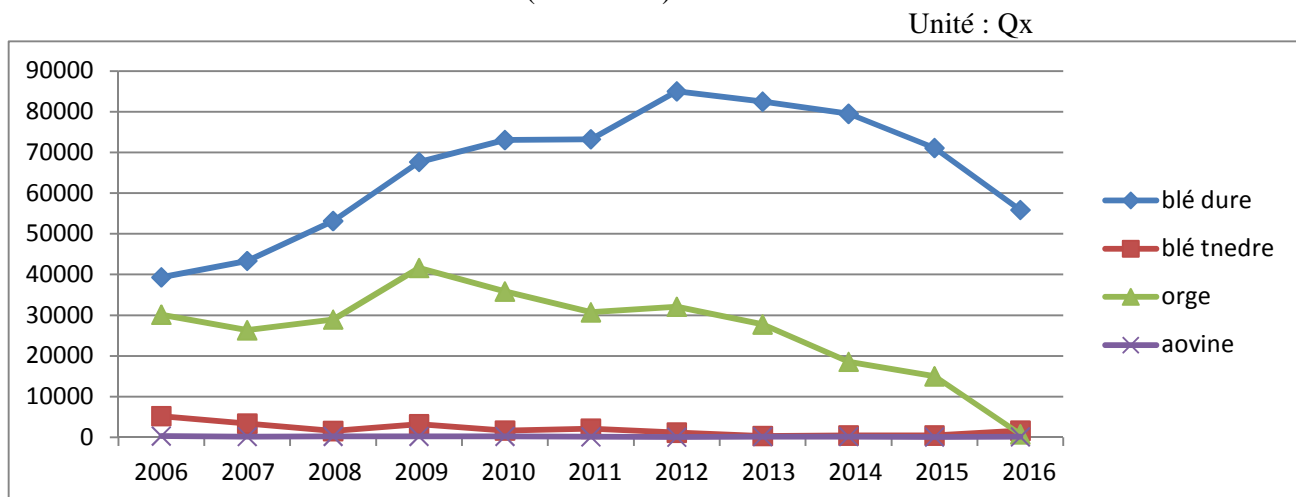
Tableau n°19 : Répartition de la production de principales céréales produites dans la wilaya de Bejaia et en Algérie (2006/2016). Unité : Qx

Désignation		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Blé dure	Wilaya	39327	43360	53164	67669	73037	73248	84987	82458	79487	71090	55868
	National	17727000	15289985	8138115	20010378	18089739	19274740	24071180	23323694	18443334	20199390	-
	%*	0,22	0,28	0,65	0,33	0,4	0,38	0,35	0,35	0,43	0,35	
Blé tendre	Wilaya	5233	3371	1596	3218	1690	2115	1193	355	497	464	1666
	National	9151300	7899640	2972210	9520791	7962041	6274520	10251125	9666796	5918634	6367916	-
	%	0,05	0,04	0,05	0,03	0,02	0,03	0,01	0,003	0,008	0,007	-
Orge	Wilaya	30162	26330	28972	41627	35843	30749	32114	27777	18590	15020	776
	National	12358800	11866580	3959215	22033586	13080348	11042080	15917150	14986386	9394009	10305564	-
	%	0,24	0,22	0,73	0,18	0,27	0,27	0,2	0,18	0,19	0,14	-
Avoine	Wilaya	346	200	268	250	260	150	60	200	200	104	153
	National	890000	922375	266600	957115	884342	673400	1097025	1132859	565803	682025	-
	%	0,03	0,02	0,1	0,02	0,02	0,02	0,005	0,01	0,03	0,01	-

Source : Direction des services agricoles de Bejaia(DSA),2016.

*Ratio calculé par nos soins.

Figure n°11. Répartition de la production de principales céréales produites dans la wilaya de Bejaia (2006/2016). Unité : Qx



Source : Réalisée par nos soins, à partir des données du tableau n°19

Au niveau de la wilaya de Bejaia, la production céréalière est peu importante ; celle-ci varie entre 0,2 et 0,45% par rapport à la production nationale pour le blé dur et le blé tendre où la production ne dépasse pas 5233qx au cours de ces dix dernières années ; la production des orge et de l’ovine ne dépasse pas également les 1% par rapport à la production nationale (Cf. Tableau n°19).

D’après la figure n°11, l’évolution de la production d’avoine et d’orge suit un rythme stable sur les dix dernières années. Le blé dur, par contre, est le produit le plus important par rapport aux autres ; il suit un rythme d’évolution plus au moins stable.

II.2. La production des agrumes et des espèces à Noyaux et/ou à Pépins Wilaya de Bejaia

La production des agrumes et des espèces à Noyaux et/ou à Pépins dans la wilaya de Bejaia ne représente que le taux de 1 à 3% de la production nationale, et le tableau suivant nous montre l'évolution de cette culture au niveau de la wilaya de 2006 à 2016.

Tableau n°20: Répartitions de la production des agrumes wilaya de Bejaia et en Algérie entre 2006-2016

Unité :
Qx

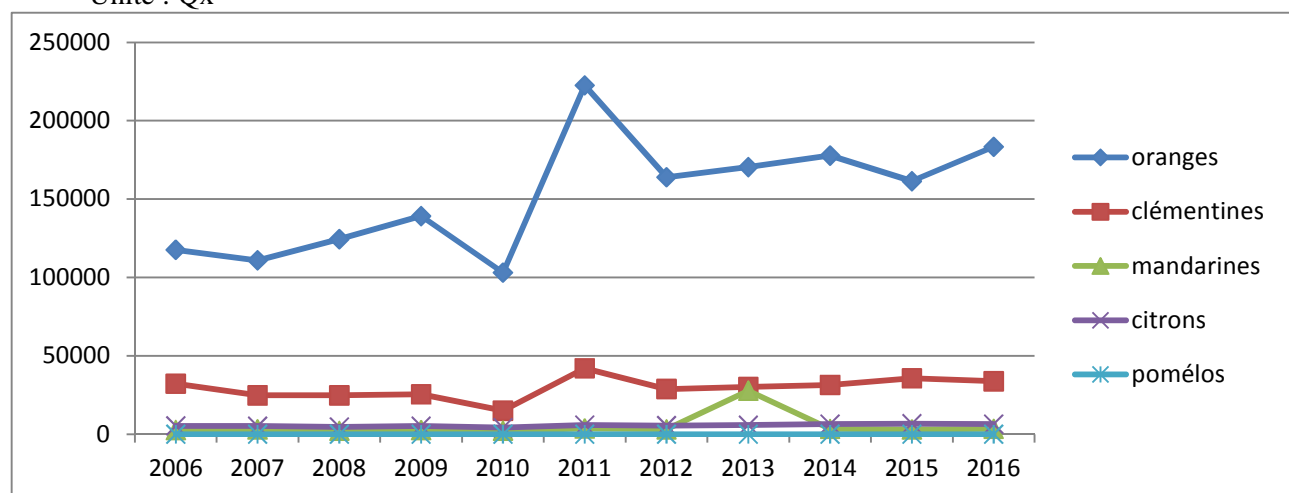
Désignations		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Oranges	Wilaya	117615	110909	124431	139175	103099	222574	163948	170435	177800	161402	183350
	National	4744530	4909150	5029910	6260905	5824958	8147404	8025170	8906742	9552062	10050791	-
	%	2,47	2,26	2,47	2,22	1,77	2,73	2,04	1,91	1,86	1,60	-
	Wilaya	32205	24790	24807	25444	14981	42060	28792	30110	31430	35648	33779
	National	1238935	1182210	1233620	1 305326	1228221	1754938	1707804	1854756	1790897	2073221	-
	%	2,59	2,09	2,01	1,95	1,22	2,40	1,69	1,62	1,75	1,71	-
	Wilaya	2650	3068	2170	2630	2248	3652	3155	27772	3400	3020	3434
	National	321975	379250	264855	266228	290020	425335	367306	457571	488474	550070	-
	%	0,82	0,80	0,82	0,98	0,78	0,86	0,86	6,07	0,70	0,54	-
Citrons	Wilaya	5315	5130	4564	5158	4151	5860	5485	5767	6470	6728	6420
	National	472710	413960	434845	601103	521356	719423	760823	809990	856419	725619	-
	%	1,12	1,24	1,05	0,86	0,80	0,82	0,72	0,71	0,76	0,93	-
Pomélos	Wilaya	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
	National	25300	10100	10435	11388	16555	20400	17217	19451	22196	20240	-
	%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : direction des services agricole de Bejaia (DSA)

*Ratio calculé par nos soins

Figure n° 12. Répartitions de la production des agrumes.

Unité : Qx



Source : Réalisée par nos soins à partir des données du tableau n°20

Les données du tableau n°20, nous montrent clairement que la production des agrumes est plus importante comparativement à la production des légumes. Néanmoins, celle-ci reste relativement faible par rapport à la production nationale (variant de 1,6% à 3%).

La production des oranges dans la wilaya de Bejaia contribue à la production nationale jusqu'à près de 3% avec une production de 222574qx. L'évolution de la production des oranges au cours de ces dix dernières années est stable depuis 2006 jusqu'à 2009, puis elle connaît une stabilité de 2010 à 2012, puis reprends son rythme de stabilité. L'instabilité enregistrée entre 2009 et 2012 est due en effet, au problème des eaux salées.

Cependant, la production de la clémentine dans la wilaya de Bejaia est similaire à la production des oranges où la production ne représente que 3% à la production nationale, avec une production variant de 14981qx à 35648 qx ; son rythme d'évolution au cours de ces dernières années est par contre stable.

La production de mandarine dans la wilaya de Bejaia est stable et variée entre 2248qx à 3652qx. Celle-ci est également faible par rapport à la production nationale.

La production du citron dans la wilaya de Bejaia est plus au moins stable. Comparativement aux agrumes, la production du citron dans la wilaya de Bejaia est faible et celle-ci ne dépasse pas 1,3%. Au niveau national, cette production est plutôt importante dans la wilaya de Tipaza avec une production de 74863qx. Ceci atteste l'absence des efforts pour promouvoir cette production.

La production de pomélos dans la wilaya de Bejaia est nulle, malgré l'importante production nationale qui atteint jusqu'à 25300qx.

Selon les résultats de notre enquête effectuée à l'INRA, la faiblesse de la production des agrumes dans la wilaya de Bejaia revient à l'absence de la culture des agrumes auprès des ménages, aux manques de moyens d'irrigation et le pompage de l'eau à partir de la nappe provoque son rabattement.

Tableau n°21 : Répartition de la production des Espèces à Noyaux et/ou à Pépins Wilaya de Bejaia
et en Algérie entre 2006-2016.

Unité : Qx

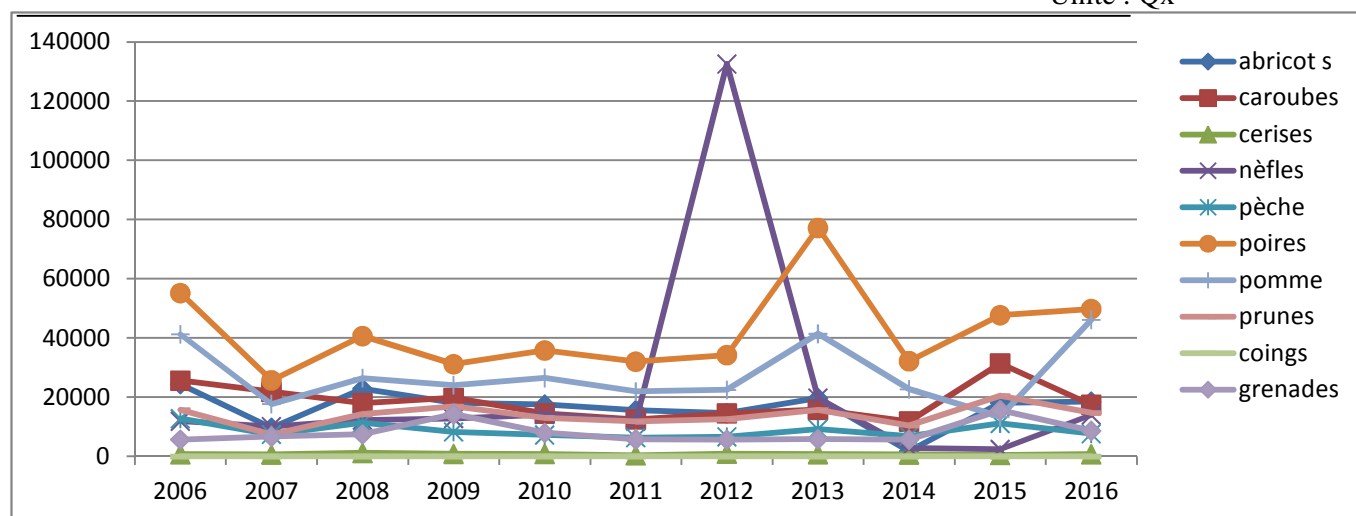
Désignations		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Abricots	Wilaya	24400	9644	22853	18097	17548	15585	14625	19672	1731	18118	18494
	National	1670169	1164356	1724090	2028755	1984667	2858970	26934	31976	216941	2934856	-
	%	1,46	0,83	1,33	0,89	0,61	0,55	0,54	0,62	0,80	0,62	-
Caroube	Wilaya	25600	21834	17997	19767	14540	12502	14564	15791	11810	31415	17475
	National	37113	41361	32160	33841	28291	28647	31362	30532	36548	46236	-
	%	68,98	52,78	55,96	58,40	51,39	43,64	46,44	51,72	32,31	67,94	-
Cerises	Wilaya	740	683	1179	892	825	398	935	785	676	492	740
	National	50028	16814	45528	58392	50729	72430	79303	59831	87001	89487	-
	%	1,48	3,80	2,59	1,53	1,63	0,55	1,18	1,31	0,78	0,55	-
Grenade	Wilaya	5690	6694	7437	14300	7978	5773	5680	5817	5670	15605	8640
	National	586100	563665	540539	641096	701470	674660	71703	76516	79034	813900	-
	%	0,97	1,19	1,37	9,17	1,14	0,86	0,79	0,76	0,72	1,92	-
Nèfles	Wilaya	11900	10097	12247	12797	14123	11941	132551	19748	2795	2388	13965
	National	233367	195358	215281	222057	227550	246345	28092	30062	28208	249397	-
	%	5,10	5,17	5,69	5,76	6,20	4,85	4,72	6,57	0,99	0,96	-
Pêche	Wilaya	12760	7427	11355	8280	7243	6348	6620	9225	6884	11110	7670
	National	1175040	751742	1187570	1474004	1568899	1803194	17790	19227	17510	1778820	-
	%	1,09	0,98	0,96	0,56	0,46	0,35	0,37	0,48	0,40	0,63	-
Poires	Wilaya	55180	25704	40648	31150	35790	32010	34233	77181	32192	47720	49800
	National	1894298	1393533	1769570	1599970	2342736	2331465	21116	24078	22812	2553438	-
	%	2,91	1,84	2,29	1,95	1,52	1,37	1,62	3,21	1,41	1,86	-
Pommes	Wilaya	41239	17684	26429	24045	26494	21947	22490	41425	22683	13400	46118
	National	2832420	1900095	2609672	2674691	3786367	4041050	39750	45592	46284	4514717	-
	%	1,46	0,93	1,02	0,90	0,70	0,54	0,57	0,91	0,49	0,29	-
Prunes	Wilaya	15700	7385	14256	16889	13010	11790	12541	15678	10421	20440	14710
	National	656510	426308	588368	744057	902287	1055486	10546	12875	10712	1177208	-
	%	2,39	1,73	2,42	2,27	1,45	1,12	1,19	1,17	0,97	1,74	-
Coings	Wilaya	0	0	0	5	2	2	2	1	3	3	5
	National	89512	67454	72654	110698	115920	124592	10512	111782	11579	1357	-
	%	-	-	-	0,004	0,002	0,002	0,002	0,008	0,003	0,02	-

Source : direction des services agricole de Bejaia (DSA)

*Ratio calculé par nos soins.

Figures n°13. La production des Espèces à Noyaux et/ou à Pépins Wilaya de Bejaia.

Unité : Qx



Source : Réalisée par nous soins a partir des données du tableau n°21.

La production d'abricot dans la wilaya de Bejaia est également faible par rapport à la production nationale ; celle-ci ne dépasse pas 1,5%. Par contre son rythme d'évolution est plus au moins stable. Selon les résultats de notre enquête effectuée à l'INRA, le faible rendement des abricots dans la wilaya de Bejaia revient à l'absence des conditions climatiques favorables (particulièrement la présence des hauteurs) à cette culture et la non spécialisation dans cette production. Au niveau national, cette culture est s'adapte dans la zone écologique de Mesila "Negaoues".

La production des caroubes dans la wilaya de Bejaia est très importante (variant de 11810qx à 31415qx) ; la production locale contribue jusqu'à 70% à la production nationale. Ceci s'explique par l'héritage acquis de nos ancêtres où la caroube été considéré comme une production qui assure la subsistance des peuples indigène pendant la colonisation française. Jusque à présent, cette héritage est préservé il n'a pas été envahit par l'immobilier (car il se situe dans des zones particulièrement montagneuses et éloignées) ou par des destructions pour d'autres raisons agricoles.

La production des cerises dans la wilaya de Bejaia contribue faiblement à la production nationale, où celle-ci ne dépasse pas 1179qx (contribuant à % de la production nationale) ; et son rythme d'évolution est moins stable. La production des grenades dans la wilaya de Bejaia est relativement importante où nous trouvons qu'elle contribue à 10 % de production nationale.

La production des nèfles dans la wilaya de Bejaia atteint 19748qx ; elle contribue ainsi jusqu'à près de 7% de production nationale. L'évolution de cette production au cours de ces dernières années est stable depuis 2006 jusqu'à 2010, par la suite elle connaît des perturbations.

La production de la pêche dans la wilaya de Bejaia est plus au moins stable où on trouve qu'elle varie entre 6620qx à 12760qx. Donc, comparativement à la production des espèces à Noyaux et/ou à Pépins, la production des pêches dans la wilaya de Bejaia est faible (celle-ci ne dépasse pas 1,1%). Au niveau national, cette production est plutôt importante dans la wilaya de Blida avec une production de 124 020qx.

La production de la poire dans la wilaya varie entre 55180qx à 40648 qx, contribuant à 3% dans la production nationale. Son rythme d'évolution au cours de ces dix dernières années par contre est stable.

La production de la pomme dans la wilaya de Bejaia n'est pas très importante par rapport à la production nationale (1,5%) où celle-ci est plutôt importante dans la wilaya de Batna avec une production de 886245qx. Cette production connaît une évolution faiblement favorable depuis 2006 à 2007, par la suite se stabilise de 2008 à 2015.

La production de la prune est stable au cours de ces dix dernières années. Variant entre 744057 qx à 656510qx, cette production contribue à 3% dans la production nationale. Enfin, la production des coings dans la wilaya de Bejaia est très faible ; celle-ci ne dépasse pas les 5 qx (elle varie entre 2qx à 5qx)

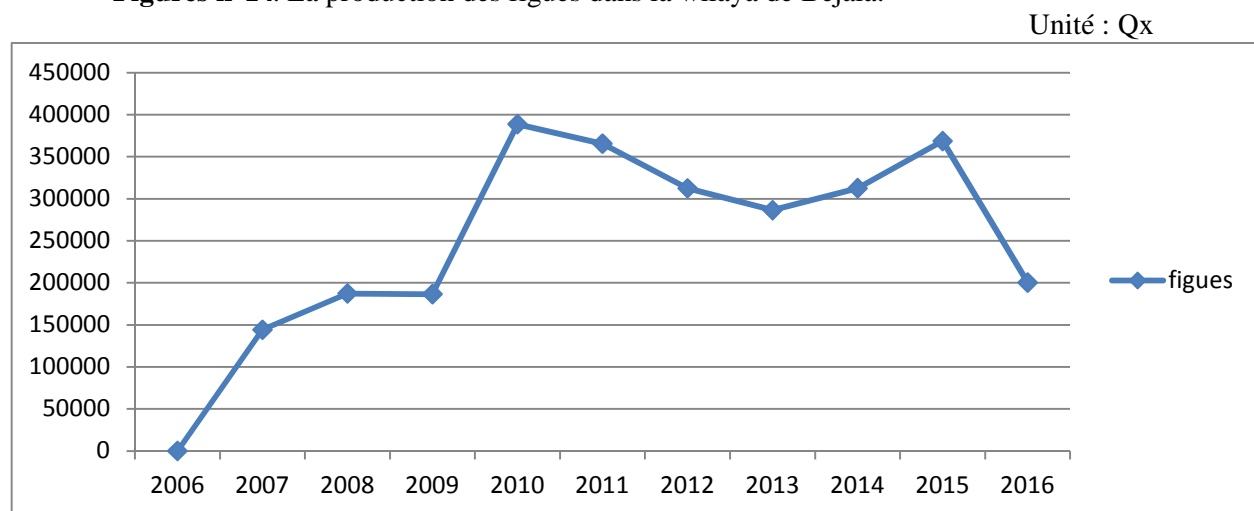
Tableau n°22: Répartition de la production des Figues Wilaya de Bejaia et en Algérie entre 2006-2016.

Désignations		Unité : Qx										
		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Figuère	Wilaya	1 97 800	144 164	187 304	186 502	388 723	365 430	312 381	286 426	312 488	368 590	200300
	National	919 270	638 830	787 350	838 006	1 237 630	1 201 870	1 100 580	1 171 000	1 286 200	1 391 368	-
	%	21,52	22,57	23,78	22,26	31,41	30,41	28,38	24,45	24,29	26,49	-

Source : direction des services agricole de Bejaia (DSA)

*Ratio calculé par nos soins.

Figures n°14. La production des figues dans la wilaya de Bejaia.



Source : Réalisée par nos soins à partir des données du tableau n°22.

Les données du tableau n°22, montre clairement l'importance de la production des figes dans la wilaya de Bejaia. Celle-ci varie entre 365 430 qx à 388 723qx pour atteindre 200300qx en 2016, contribuant ainsi, jusqu'à 31,4% dans la production nationale. En effet, Selon les résultats de notre enquête effectuée à l'INRA, ce rythme d'évolution s'explique par la culture des gens de la wilaya de Bejaia, et l'adaptation du produit au climat de notre wilaya. Donc, après les olives on trouve en deuxième range la figue qui présent un rendement important dans la wilaya de Bejaia

Tableau n°23: Répartition de la production des cultures industrielles dans la wilaya de Bejaia et en Algérie (2006 -2016).
unité :Qx

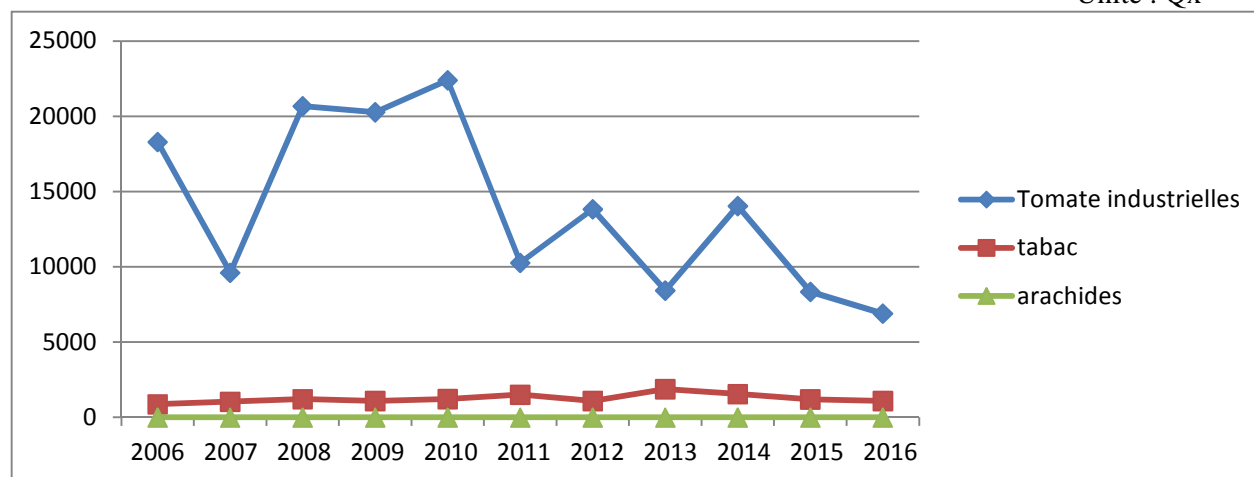
Désignation		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Tomate industrielles	Wilaya	18300	9615	20680	20280	22400	10274	13835	8435	14050	8350	6900
	National	2 472 265	2 528 240	5 125 954	3 822 731	7 619 420	7 058 640	8 523 870	9 082 675	10 930 475	12 908 297	-
	%*	0,74	0,38	0,4	0,53	0,29	0,14	0,16	0,09	0,12	0,06	-
Tabac	Wilaya	880	1 044	1 220	1 100	1 230	1 515	1 100	1 885	1 555	1 210	1 100
	National	68 890	60 430	63 740	76 677	76 039	82 808	76 295	79 182	87068	87 999	-
	%*	1,27	1,72	1,9	1,43	1,6	1,8	1,4	2,3	1,7	1,3	-
Arachides	Wilaya	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
	National	29 950	33 190	32 222	30 570	33 851	30 369	27 782	25 514	34588	34 097	-
	%*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : direction des services agricole de Bejaia (DSA)

*Ratio calculé par nos soins

Figure N°15. Répartition de la production des cultures industrielles dans la wilaya de Bejaia.

Unité : Qx



Source : Réalisée par nos soins à partir des données du tableau n°23.

La répartition de la production des cultures industrielles dans la wilaya de Bejaia et en Algérie entre 2006 et 2016, nous informes que cette production dans la wilaya de Bejaia est plus au moins stable. Cependant, la production de la tomate industrielles n'est pas très importante par rapport à la production nationale ; celle-ci ne dépasse pas le taux 0.7%(elle variée entre 18300qx à 22400qx). Sur dix ans celle-ci évolue dans un rythme qui n'est pas

stable. Selon les résultats de notre enquête effectuée à l'INRA, les cultures industrielles sont complètement arrêtées appart la tomate industrielle produite dans la région de El-Kseur (Cf. Tableau n°23).

Pour la production du tabac dans la wilaya de Bejaia, la contribution de cette production à la production nationale ne dépasse pas 2,3%, avec un taux qui variée entre 1555qx à 1 220qx. Enfin, la production des Arachides est nulle dans la wilaya de Bejaia.

II.3. Historique sur la culture des olives dans la wilaya de Bejaia.

L'olivier a pris une très grande importance en Afrique du Nord au sahel africaine (Tunisie, Maroc et Algérie). Il existe en Tunisie 18milions d'oliviers cultivés qui occupent 350000 ha, et les terrains occupés par les oléastres ont une superficie de 50000 ha. Ensuit, au Maroc, le nombre total d'oliviers s'élève à 6 millions. Les plantations régulières occupent 12000 ha à 15000 ha et l'oléiculture prend un développement important dans ce pays⁹⁶

En Algérie, le nombre total des oliviers s'élève à 32314075 en 2015 et les plantations régulières occupent 70000 ha. Les principales régions de production sont Guelma, Bejaia, Constantine, Tizi-Ouzou, Sidi-Bel-Abbès, Tlemcen, et Oran. Du faite de son adaptation à tous les étages bioclimatiques, l'olivier est présent un peu partout dans le territoire national algérien. En effet, comparativement aux autre pays producteurs méditerranéens, la faible production nationale de l'olive revient principalement au manque d'aide public et les alias climatiques, qui rendre la satisfaction de la demande nationale en huile d'olive difficile, et souffre de la forte concurrence de celles importées auprès des pays voisins méditerranéens en raison de leurs bas coûts, pour cela on trouve que les capacités de productions limitées, est les facteurs qui entravant l'Algérie à se percer une place important dans le marché d'exportation de ce produit.

Cependant, dans la wilaya de Bejaia, l'oléiculture est très répandue. Les olives prennent le premier rang avec une production de 999634 qx, avec une superficie de 55 518,07 ha, avec nombre d'arbre de 4 370 619 et avec un rendement de 20 kg/arbre en 2016

⁹⁶ Tissot P, L'olivier dans le bassin méditerranéen 2005 2017, In <http://www.persee.fr/doc/jatba> , consulté le 30 mai 2017.

Tableau n°24: La culture d'oliviers dans la wilaya de Bejaia (2006-2016).

Unité : hl, ha & Qx

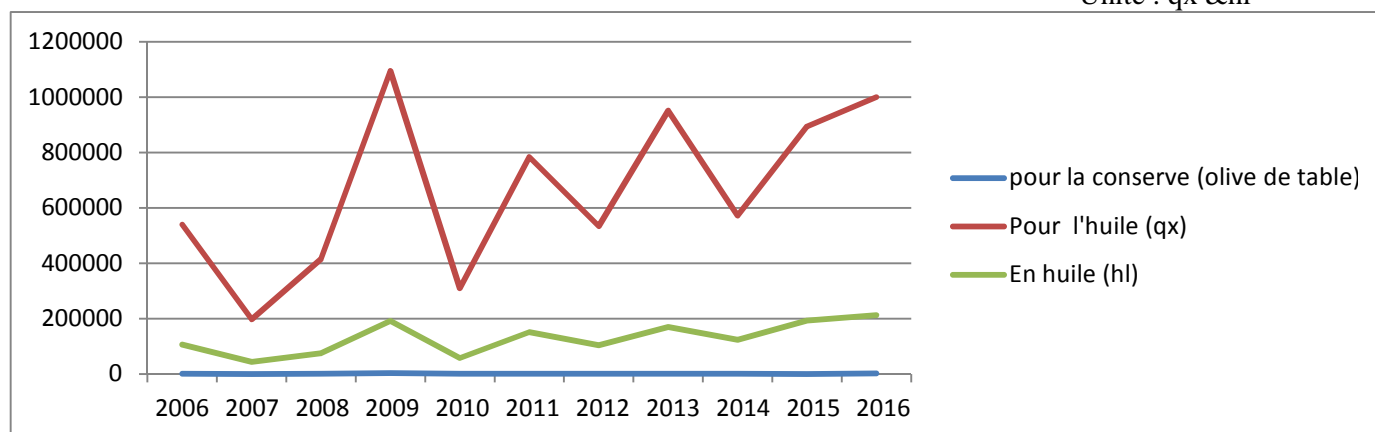
Désignation	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pour la conserve (olive de table)(qx)	1240	485	1058	2965	1416	1516	820	1710	1023	-	2056
Pour l'huile (qx)	539465	197330	414309	1094710	309182	782996	533645	950651	572267	893428	999 634
En huile (hl)	106240	43819	75301	191354	58007	151313	104380	169897	123316	193312	212726
Total de la production nationale des oliviers	2647330	2089520	2540670	4751820	3112520	6107755	3938400	5787400	4828600	6537246	-
Production de la wilaya en %*	24,43	11,56	19,31	27,12	11,84	15,32	16,22	19,39	14,42	16,62	-

Source : Direction des services agricoles de Bejaia, 2016.

*Ratio calculé par nous soins

Figure n°16. La culture oliviers dans la wilaya de Bejaia (2006-2016).

Unité : qx & hl



Source : réalisée par nous soins a partir des données du tableau n°24.

La wilaya de Bejaia est spécialisée dans l'oléiculture où la production des olives est importante (Cf. Tableau n° 24). Sur ces dix dernières années, cette production varie entre 11,56% et 24,43% de la production nationale. Cette production est composée de ce qui suit : les olives destinés à la conservation (olive de table) variant entre 485 et 2056qx au cours de ces dix derniers années ; les olives affectés à la production de l'huile, variant entre 309182 qx à 1094710 qx ces dix derniers ans de celle-ci n'est pas stable. Enfin, la production en huile varie entre 43819hl et 212726 hl au cours de ces dix dernières années, avec un rythme d'évolution stable.

III. Les exportations des produits agricoles et agroalimentaires dans la wilaya de Bejaia.

Les exportations agroalimentaires dans la wilaya de Bejaia sont dominées par celles de l'entreprise CEVITAL pour les produits : sucre, mélasse et l'huile, suivi par SARL IBRAHIM ET FILS, puis par SARL PRIMA VIANDES, puis par SARL HUILERIES OUZELLAGUEN pour l'exportation de l'huile d'olive, puis ELAFRUIITS et SARL KERDJA pour les exportations de la compote pêche-abricot et fruits et légumes respectivement. En dernière position, viennent les exportations de la margarine de la SARL ALMAG (Cf. Tableau n° 25).

Tableau n°25 : Les exportations agroalimentaires dans la wilaya de Bejaia en 2016.

Unité : US/EURO.

Entreprise exportatrice	Produit exporté	Valeur
SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	1103745,71
	Eau minérale	37716
SARL HUILERIES OUZELLAGUEN	Huile d'olive	28 043,88
SARL PRIMA VIANDES	Agroalimentaires	37 888,26
ELAFRUIITS	Compound pêche-abricot	22 176,00
SARL KERDJA	Légumes	10 891,00
	Melon	13 461,00
SARL ALMAG	margarine	20333,7
SPA CEVITAL	Sucre	225 003 263
	Mélasse	1915006,72
	Huile	494 400,00

Source : Réalisé par nous soin a partir des données de la Chambre du Commerce & d'Industrie de la Soummam - Bejaia, 2016(Cf. Annexe n°17)

Les données du tableau n°25 présentent les entreprises exportatrices de la Wilaya de Bejaia en produits agroalimentaires et agricoles pour l'année 2016. Ainsi, les exportations agroalimentaires sont dominées par l'entreprise CEVITAL pour le sucre avec une valeur de 225 003 263 US, l'huile avec une valeur de 494 400,00 US, et le Mélasse avec une valeur de 1915006,72 US. Suivi par les exportations du soda et de l'eau minérale de la SARL IBRAHIM ET FILS avec une valeur de 1103745,71 US. Par la suite, on trouve la SARL PRIMA VIANDES en troisièmes position des exportations agroalimentaires pour l'année 2016, avec une valeur qui atteint 37 888,26 US. Tandis que l'exportation de l'huile d'olive de la SARL HUILERIES OUZELLAGUEN atteint 28 043,88 US. Les exportations des produits agricoles de la wilaya de Bejaia sont dérisoires et pas importante par rapport au totale des exportations de la wilaya du fait qu'elle est de 10 891US pour les légumes et de 13 461US pour les fruits et légumes (effectuées par la SARL KERDJA). Les produits agricoles représentent une part très faible dans les exportations de la wilaya de Bejaia. Comme la satisfaction des besoins locaux en produits agricole n'est pas assurée uniquement par la production locale (du fait que la part de la production agricole de la wilaya de Bejaia est très faible par rapport à la production nationale), donc, on est encore loin de parler des ambitions d'exportation des produits agricole dans cette wilaya (Cf. Annexes n°17).

Tableau n° 26 : Les exportations des produits agricole dans la wilaya de Bejaia cas de la SARL Kardja export/ import Fruits Légumes en 2016-2017 (Pays de destination France)

Unité : EUR/Kg

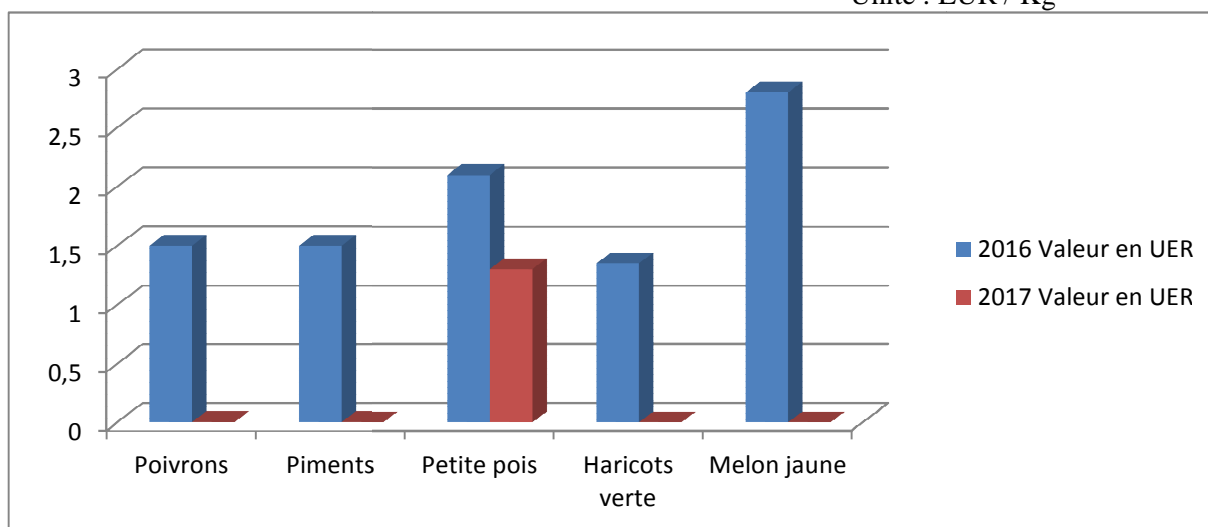
Désignation	2016		2017	
	Quantité KG	Valeur en EUR	Quantité KG	Valeur en EUR
Poivrons	9072	1,5	-	-
Piments	1520	1,5	-	-
Petite pois	5952	2,1	4800	1,3
Haricots verte	1248	1,35	-	-
Melon jaune	25205	2,8	-	-

Source : Réalisé par nous sois a partir des données de la SARL KFL import/ expor

Les données du tableau n°26 montrent clairement que les exportations des produits agricoles (poivrons, piments, petite pois, haricots vert et melon jaune) destiné vers la France ne dépassent pas la valeur de 2,8 Euro/Kilc.

Cependant, on trouve que l'exportation de melon jaune est plus importante par apport aux autres produits avec 25205 Kg en 2016.

En effet, selon le responsable de la SARL KFL la faible quantité exportée de ces produits revient principalement à un manque de production et de sa qualité inférieure à celle des produits concurrents sur les marchés à l'export, en plus ds prix élevés de ces produits sur marché local.

Figure n° 17. Répartition des produits agricole de la SARL KFL import/export en 2016-2017
Unité : EUR / Kg

Source : Réalisée par nos soins à partir des données du tableau n° 26

La figure n°17 représente les exportations des produits agricoles effectuées par la SARL KFL (Kardja Fruits et Légumes) dans la wilaya de Bejaia pendant 2016-2017, on trouve que l'exportation de ces produits n'est pas vraiment diversifiée.

Cependant, en 2016 ya une augmentation de l'exportation de melon jaune par rapport au autres produits. Enfin, selon notre enquête menée à l'INRA, la faiblesse des exportations des produits agricole revient au faible rendement des produits agricole.

Conclusion

La wilaya de Bejaia est une région maritime importante, et détient une zone industrielle avec des entreprises activant sur les marchés internationaux. La fertilité des sols confère à l'agriculture des aptitudes à une exploitation intensive dans le domaine du l'oléiculture et l'arboriculture en raison de l'adaptation du produit au climat de notre wilaya. Tandis que les autres cultures maraichage, des agrumes, et des fourrages ne représentent qu'un pourcentage peu important par rapport à la production nationale. Malgré la disponibilité des facteurs de production de celle-ci, les conditions climatiques sont peu favorables.

Cependant, les exportations dans la wilaya de Bejaia en terme de produits agricoles peine à se développer, et selon les résultats de notre enquête, la faible quantité exportée de ces produits revient principalement à un manque de production et de sa qualité inférieure à celle des produits concurrents sur les marchés à l'export, en plus des prix élevés de ces produits sur marché local.

Conclusion générale

Dans ce travail, nous avons essayé de présenter un état des lieux et la situation du secteur agricole en Algérie, illustration prise comme exemple d'un secteur hors hydrocarbure. Notre objectif est de suggérer des solutions visant à encourager la production locale et/ou qui peuvent mener à la réduction des importations ou encourager les exportations en produits agricole.

La dépendance de l'Algérie vis-à-vis des exportations en hydrocarbures ne pourra pas satisfaire pour longtemps les exigences de l'économie algérienne, vu que le pétrole constitue une ressource non renouvelable et la chute des prix du pétrole en état actuel alarme l'économie algérienne, et constitue un obstacle majeur à l'intégration du pays dans le commerce extérieur. Sortir de cette dépendance aux hydrocarbures réside dans la diversification et la promotion des secteurs hors hydrocarbures, particulièrement l'agriculture car la sécurité alimentaire représente un enjeu de sécurité nationale.

L'agriculture algérienne a connu au cours de son histoire des déstructurations et restructurations continues. En raison de sa faible progression, elle tend à occuper aujourd'hui une place de plus en plus restreinte dans l'activité économique nationale. Les déficits chroniques en matière de production agricole ne sont pas dus uniquement à des causes structurelles ou aux aléas climatiques, mais également à la sous utilisation des capacités existantes (financières, techniques et humaines).

Malgré les atouts que le secteur agricole dispose : la diversité de milieux agro-climatiques ; le faible recours aux produits chimiques ; un grand marché local et proximité des marchés extérieurs (bassin méditerranéen, pays africains, la possibilité de mettre sur le marché au long de l'année et hors saison) ; une large gamme de produits, et des produits de grande qualité voire même bio, notre pays n'arrive à accroître sa production et satisfaire le consommateur algérien.

La wilaya de Bejaia représente une région maritime importante, et détient une zone industrielle avec des entreprises activant sur les marchés internationaux, et dispose une part considérable dans les exportations générales, et agroalimentaires. Cependant, la wilaya de Bejaia se caractérise par l'oléiculture et l'arboriculture, tandis que les autres cultures (maraichères, agrumes, les légumes secs, cultures industrielles et céréales) ne représentent qu'un pourcentage peu important par rapport à la production nationale.

Les exportations dans la wilaya de Bejaia en terme de produits agricoles peine a se développer, et selon le personnel de la SARL KERDJA pour les exportations de fruits et légumes, la faiblesse de ces exportation revient au manque de production et de qualité sur les marchés à l'export, l'absence des normes d'exportation des produits agricoles, en plus que le marché local est très cher.

Les résultats de notre enquête effectuée auprès d'INRA nous informent que de nombreux obstacles entravent l'augmentation de la production agricole dans la wilaya de Bejaia. Nous trouvons entre autres :

– La faiblesse de la SAU irriguée qui s'explique par la nature des cultures dominantes dans la wilaya de Bejaia qui sont : l'oléiculture et l'arboriculture.

En vu d'encourager la production nationale agricole, freiner certaines importations et/ou encourager les exportations, nous recommandons ce qui suit :

- la mise en valeur des terres agricoles.
- le développement des fermes intégrées.
- le développement de la mécanisation agricole.
- le développement des systèmes d'irrigation économes.
- le développement de techniques de fertilisation pour renforcer la production des intrants dans les différentes filières agricole.
- la création et le développement de pépinières modernes.
- le développement des cultures fourragères (luzerne, hydrophone).
- la valorisation des produits du terroir (dattes, huiles, figues, raisins de table).
- le développement des capacités de conservation et de stockage sous froid.
- l'investissement dans le secteur de l'industrie agroalimentaire.
- création d'unités de transformation de fruits et légumes.

Enfin, toutes les questions que nous avons posées, n'ont sans doute pas trouvé de réponses définitives, mais nous espérons, que cette contribution constituerait une ébauche de recherche pour les travaux futur

Bibliographie

Ouvrages

- ❖ Ait Amara H, introduction à l'économie de l'agriculture, Alger, Avril 2005.
- ❖ Djimet-baboun A, Agriculture et Développement Dans le Monde, ellipses, France, août 2006.
- ❖ Doré T, & Réchauchère O, La question agricole mondiale, enjeux économique, sociaux et environnementaux, Paris, 2010.
- ❖ Fouilleux E, la politique agricole commune et ses réformes, France, août 2006.
- ❖ Gauthier J, Notion de l'agriculture, rue Michel-Hardy, 1991.
- ❖ Henri Regnault, Xavier Arnault & Regnault-Roger C, Les révolutions agricole en perspective, éditions France Agricole, paris, 2012.
- ❖ Hocine T, L'agriculture Algérienne : Les causes de l'échec, Place Central de Ben-Aknoun, Alger, 1991.
- ❖ Mazoyer M, compte rendu de l'atelier Agriculture, Ressources naturelles, environnement, colloque, France, 1999.
- ❖ Tournier J, Les bases économiques et humaines de l'activité agricole, 3eme édition, rue Lavoisier, paris, Janvier 1989.

Thèses et Mémoires

- ❖ Amar M, « organisation de la chaine logistique dans la filière céréales en Algérie état des lieux et perspectives », thèse en vue de l'obtention de diplôme de haute études du CIHEAM, Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes, Novembre 2014.
- ❖ Belkadi S, Les enjeux de la bancassurance et les perspectives de son développement en Algérie, Mémoire en vu de l'obtention du diplôme de magister en science économiques, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou.
- ❖ Boulkddid T, utilisation des ressources productives dans l'agriculture Algérien, en vu de l'obtention du diplôme de magister en science économiques, Université de Constantine 2, faculté des sciences économiques, 2014.
- ❖ Hachemi, T, les transformations de l'agriculture algérienne dans la perspective d'adhésion à l'OMC, 2015, Thèse en vu de l'obtention du diplôme de doctorat en science agronomique, option économie rural, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2015.
- ❖ .Mekrez H, Merar C, « Essai d'analyse la politique aux soutiens des exportations hors hydrocarbure en Algérie », Mémoire en vu de l'obtention du diplôme de master en science économique, Université de Bejaia, 2014-2015.
- ❖ DIAGNE R, sécurité alimentaire et libéralisation agricole, thèse doctorat en science économique l'université du Lyon 2, France, novembre 2013.

Rapports & Articles

- ❖ Abbas M, l'ouverture commerciale de l'Algérie : apports et limites d'une approche en d'économie politique ,
- ❖ Bairoch P, Les trois révolutions agricoles du monde développé : rendements et productivité de 1800 à 1985
- ❖ BELAID D, Ingénieur Agronome, la production des légumes en Algérie, Edition 2016, Alger.
- ❖ Djermoun A, La production céréalière en Algérie : les principales caractéristiques, Département d'Agronomie, Université de Hassiba Benboual, Chlef
- ❖ EL Hachemi N, « Impact prévisible de l'intégration de l'Algérie à la zone de libre échange
- ❖ Lakhdar H & Smail H, Impact du secteur agricole sur la croissance économique, 2015-2016.
- ❖ Nedjraoui D, Profil fourrager , Algérie, Mai 2012.
- ❖ Sophie D & Gilles B & Jean-Paul C, Politique Agricole et Agriculture aux Etats-Unis: Evolution et Enjeux Actuels
- ❖ Trolliet P, Les communes populaires rurales chinoises, 1962.
- ❖ Union Européenne et organisation Mondiale du Commerce sur la filière huile alimentaire » institut National Agronomique –EL HARRACH, magister en science agronomiques, Alger, 2007

Revues

- ❖ Bénédicte Hermelin, Organisation mondiale du commerce et libéralisation, février
- ❖ Djemai S « Les PME Exportatrices : Croissance Economique Hors Hydrocarbures », communication présentée lors du colloque international sur l'évaluation des effets des programmes d'investissement publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique à Sétif le 11-12 mars 20132006, p13
- ❖ Fan S & Marc Cohen J, choix cruciaux pour la Politique Agricole de la Chine : Vision 2020 pour l'Alimentation
- ❖ Toumi L, La Nouvelle Stratégie Agricole au Maroc (Plan Vert) : Les Clés de la Réussite, Novembre 2008

Sites internet

[https://www.supagro.fr/web/UserFile/File/actualites.](https://www.supagro.fr/web/UserFile/File/actualites)

<http://www.jeunefrique.com>

[http://www.agroligne.com.](http://www.agroligne.com)

[http://www.bernard.venis.free.fr/cahiers_centenaire/textes/p1_chapitre1b.htm.](http://www.bernard.venis.free.fr/cahiers_centenaire/textes/p1_chapitre1b.htm)

<http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches>

[pays.http://www.fao.org/docrep/x4400f/x4400f10.htm.](http://pays.fao.org/docrep/x4400f/x4400f10.htm)

[http://www.toupie.org/dictionnaire/liberalisation.htm.](http://www.toupie.org/dictionnaire/liberalisation.htm)

[http://www.toupie.org/dictionnaire/liberalisation.htm.](http://www.toupie.org/dictionnaire/liberalisation.htm)

<http://www.persee.fr/doc/jatba>.

<http://www.persee.fr/doc/tiers>.

[http : //www.supagro.fr/capeye/histoire-de-la-pac](http://www.supagro.fr/capeye/histoire-de-la-pac).

<http://www.agriculture.gouv.fr>

<http://www.ihest.fr/la-mediatheque>

Liste des tableaux et figures

Tableau n°01 : Les superficies agricoles dans le monde en 2008.

Tableau n°02 : Les caractéristiques des trois révolutions agricoles.

Tableau n°03 : les principales composantes des trois révolutions agricoles

Tableau n°04 : Évolution du commerce extérieur en Algérie entre 2006 et 2016

Tableau n°05 : La répartition des importations algériennes selon le groupe de produits entre 2015-2016.

Tableau n°06 : Évolution du commerce extérieur en Algérie par régions économiques entre 2015- 2016

Tableau n°07 : Les principaux produits hors hydrocarbures exportés en Algérie entre 2015 et 2016

Tableau n°08 : La structure du PIB par secteur d'activité (2006-2016)

Tableau n°09 : Répartition générale des terres en Algérie 2015

Tableau n°10 : Répartition des productions réalisées par espèce de céréales

Tableau n°11 : Les importations de l'Algérie de céréales durant la période 2014 et 2016.

Tableau n°12 : Répartition générales des terres agricoles dans la wilaya de Bejaia en 2016.

Tableau n°13 : Répartition de la superficie agricole utile en 2016.

Tableau n°14 : Répartition générale des terres dans la wilaya de Bejaia en 2016.

Tableau n°15 : Répartition des productions maraichères (1) dans la wilaya de Bejaia et en Algérie entre 2006 et 2016.

Tableau n°16 : Répartition des productions maraichères (2) dans la wilaya de Bejaia et en Algérie entre 2006 et 2016.

Tableau n°17 : Répartition de la production des légumes secs dans la wilaya de Bejaia et en Algérie (2006/2016)

Tableau n°18 : Répartition de la production de principales céréales produites dans la wilaya de Bejaia et en Algérie (2006/2016).

Tableau n°19 : Répartitions de la production des agrumes wilaya de Bejaia et en Algérie entre 2006-2016

Tableau n° 20 : Répartition de la production des Espèces à Noyaux et/ou à Pépins Wilaya de Bejaia et en Algérie entre 2006-2016.

Tableau n° 21 : Répartition de la production des Figues de la Wilaya de Bejaia et en Algérie

entre 2006-2016.

Tableau n°22: Répartition de la production des cultures industrielles dans la wilaya de Bejaia et en Algérie entre 2006 et 2016.

Tableau n°23: La culture oliviers dans la wilaya de Bejaia (2006-2016).

Tableau n°24 : Les exportations agroalimentaires dans la wilaya de Bejaia en 2016.

Tableau n°25 : Les exportations des produits agricoles dans la wilaya de Bejaia

Figure n°01 : L'évolution des exportations hors hydrocarbures en Algérie entre 2006 -2016

Figure n°02 : Répartition des productions de céréales en Algérie entre 2004 et 2015.

Figure n°03 : Evolution des importations agricoles de l'Algérie (2009-2016).

Figure n°04 : Evolution des exportations agricoles de l'Algérie (2009-2016).

Figure n°05 : Evolution des exportations de la datte en Algérie (2009-2016)

Figure n°06 : Répartition générales des terres agricoles dans la wilaya de Bejaia en 2016.

Figure n°07 : Répartition générale de la superficie agricole utile de la wilaya de Bejaia en 2016

Figure n°08 : Répartition de la production maraîchère dans la wilaya de Bejaia (2006/2016) (1).

Figure n°09 : Répartition de la production maraîchère dans la wilaya de Bejaia (2006/2016) (2).

Figure n°10: Répartition de la production des légumes secs produits dans la wilaya de Bejaia (2006/2016)

Figure n°11 : Répartition de la production de principales céréales produites dans la wilaya de Bejaia (2006/2016).

Figure n°12 : Répartitions de la production des agrumes.

Figure n°13 : La production des Espèces à Noyaux et/ou à Pépins Wilaya de Bejaia.

Figure n°14 : La production des figues dans la wilaya de Bejaia.

Figure n°15 : Répartition de la production des cultures industrielles dans la wilaya de Bejaia.

Figure n°16 : La culture oliviers dans la wilaya de Bejaia (2006-2016).

Figures n°17 : Répartition des produits agricole exporté par la SARL KEFDJA FRUITS ET LEGUMES (2016-2017)

Table des 'b c v k t g u

Plan	PAGE
Remerciements.....	I
Dédicaces	II
Liste des abréviations	VI
Sommaire	VI
Introduction générale	1
Chapitre I : La situation de la production agricole dans le monde.....	4
Introduction du chapitre	4
I. Généralités sur l'agriculture : aspects économiques, sociaux et environnementaux.....	4
1. L'agriculture : activité économique	4
2. L'exploitation agricole.....	4
3. Les facteurs de production agricole	5
3.1. Les facteurs de la l'agriculture.....	5
3.1.1. La capitale foncière.....	5
3.1.2. Les conditions naturelles pour l'agriculture.....	7
3.2. Les facteurs humains.....	8
3.3. Les facteurs techniques	9
3.3.1. Le capital fixe.....	9
3.3.2. Le capitale circulante	9
3.3.3. Développement de la mécanisation.....	9
4. Les effets de l'agriculture sur l'environnement.....	10
4.1. Les effets externes positives.....	10
4.2. Les effets externes négatifs	10
5. La fonction sociale de l'agriculture.....	11
II. La révolution agricole : le passage d'un mode de production traditionnelle aux modes de production moderne.....	11
1. Définition de la révolution agricole	11
2. Les trois révolutions agricoles du monde de 1800 à 1985.....	11
2.1. La première révolution agricole :(1700-1850/70)	11
2.2. La deuxième révolution agricole :(1850/70-1936/50)	12
2.3. La troisième révolution agricole :(1936/50-1985)	12
3. Les points de différence entre les trois révolutions agricoles	13
4. Les limites de la révolution agricole	14
4.1 Les limites de la révolution agricole dans les pays en développement.....	14
4.2 Les limites de la révolution agricole dans les pays développés.....	15

5. Définition et typologie de reforme agraire.....	15
5.1. Définition de la reforme agraire.....	16
5.2. Les types de la réforme agraire.....	16
5.2.1. La collectivisation des terres.....	16
5.2.2. Les communes populaires en Chine.....	16
5.2.3. Fincas estatales et agrupaciones.....	17
III. L'internationalisation et la libéralisation du secteur agricole.....	17
1. Internationalisation de secteur agricole dans le monde.....	18
1.1. La création de la Politique Agricole Commune dans la communauté européenne.....	18
1.2. La politique agricole au Etats Unis.....	19
1.3. La politique Agricole en Inde.....	20
1.4. La politique agricole de la chine.....	21
1.5. La politique agricole du Maroc.....	21
1.6. La politique agricole de la Tunisie.....	22
2. Libéralisation du secteur agricole dans le monde.....	22
2.1. Libre échange dans l'agriculture.....	23
2.2. La loi sur les céréales (Corn Law).....	24
2.3. L'ajustement structurel d'inspiration néolibérale.....	24
2.4. L'accord agricole de l'OMC.....	24
2.5. Les accords de l'Uruguay Round (AUR).....	25
Conclusion du chapitre.....	25
Chapitre II : Evolution du commerce extérieur hors hydrocarbures en Algérie: cas du secteur agricole.....	26
Introduction du chapitre.....	26
I. Evolution du commerce extérieur hors hydrocarbures en Algérie.....	26
1. La structure des exportations hors hydrocarbures en Algérie.....	27
2. la structure des importations hors hydrocarbures en Algérie.....	28
II. Evolution du secteur agricole en Algérie.....	32
II.1. La place du secteur agricole dans l'économie algérien.....	32
II.2. Etats des lieux du secteur de l'agriculture en Algérie entre 2000-2016.....	33
2.1. Les caractéristiques des sols en Algérie.....	33
2.2. Les régions agricoles.....	35
II.3. Les réformes du secteur agricole en Algérie depuis l'indépendance à nos jours.....	36
3.1. Autogestion et la révolution agraire.....	37

3.2. La réforme agraire de 1987	37
3.3. Le plan national de développement agricole et rural : le PNDA, puis PNDAR	
3.4. La politique de renouveau agricole et rural de 2009 à nos jours	38
II.4. Financement de l'agriculture en Algérie.....	39
4.1. La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural.....	39
4.2. Le fond de développement agricole.....	40
4.3. Les Assurances Mutuelles Agricoles	40
II.5. Les ressources techniques	40
II.6. La production agricole en Algérie.....	41
6.1. La production végétale	41
6.1.1. La production des céréales	41
6.1.2. La production des fruits et légumes.....	42
6.1.3. Les cultures industrielles	43
 III. Le commerce extérieur de la production agricole en Algérie	 45
III.1. Evolution des importations des céréales de l'Algérie	45
III.2. Evolution des exportations algérienne des fruits et légumes.....	47
Conclusion du chapitre	49
 Chapitre III : La situation de la production agricole dans la wilaya de Bejaia entre production et exportation.....	 50
Introduction du chapitre	50
I. La répartition générale des terre dans la wilaya de Bejaia	50
I.1. La superficie agricole totale.....	50
1.1. Pacages et parcours	50
1.2. Terres improductives des exploitations agricoles	50
1.3. Superficie agricole Utile	51
I. 2. Répartition de la superficie agricole utile (S.A.U)	52
 II. La situation de la production agricole dans la wilaya de Bejaia	 54
II.1. La production de légumes de la wilaya de Bejaia	54
II.2. La production des légumes secs et des principales céréales dans la wilaya de Bejaia	59
II.3. La production des agrumes et des espèces à Noyaux et/ou à Pépins Wilaya de Bejaia	62
II.4. Historique sur la culture des olives dans la wilaya de Bejaia.....	68
 III. les exportations agricole et agroalimentaire dans la wilaya de Bejaia.....	 70
Conclusion du chapitre	72
Conclusion générale.....	73
Bibliographie	

Liste des tableaux et figures
Table des matières

Annexe n° 1

exportations agricoles pour l'année 2009

Désignation	POIDS KG	VALEUR DA	USD
-Oignons et ecf	2783625	289596108	3987776
-Oignons(1)	21,00	3632	50
-Choux-fleurs e	5,00	1889	26
--Dattes fraich	7233780	785783654	13568077
--Dattes seche	1719845	53625010	740239
-Carottes et na	1873	30871	427
Concombres et	6,00	1017	14
-Pois (Pisum sai	5250	644378	8838
-Autres legume	4,00	1017	14
-Asperges(1)	80,00	33922	465
--Champignons	100,00	53753	744
-Piments du ge	814,00	126754	1732
--Agrumes	1036,00	88184	1210
-Fraises(1)	11,00	3196	44
-Autres (1)	12,00	2324	32
--D'autres cere	28456,00	3664915	50264
-Pommes de te	10,00	1816	25
--Tabacs <<hon	1426,00	3475688	47759
-Olives	293,00	87529	1199

Source: Mitère de l'agriculture et du développement rural

Annexe n° 2

exportations agricoles pour l'année 2010

	POIDS KG	VALEUR DA	USD
Pommes de terre (sauf semence) ;a l'etat frais ou refrigerer.	155090	4436112	59624
Tomates ;a l'etat frais ou refrigerer .	3504	211847	2847
Oignons et echalotes ;a l'etat frais ou refrigerer	2377098	212820678	2860467
Choux-fleurs et choux-fleurs brocolis ;frais ou refrigeres	9	1329	18
Carottes et navets; frais ou refrigeres.	718	65916	886
Haricots (Vigna spp. ;Phaseolus spp.) frais ou refrigeres .	88	14081	189
Autres legumes a cosse ;frais ou refrigeres.	240	31112	418
Aubergines ;fraiches ou refrigeres.	5130	254443	3420
légumes, à l'état frais ou réfrigéré autres que champignons	264951	163517226	2197783
Piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta ;frais ou refr	852	116613	1567
Haricots (Vigna spp. ;Phaseolus spp.) meme cuits a l'eau ou	140	8670	117
Legumes a cosses;ecosses ou non (non repr. pour 0710.00 a 07	18	2304	31
Legumes (non repr.sous 0711.00.00 a 0711.40.00); melanges d	15120	1392459	18716
Oignons ;secs ;meme coupes en morceaux ou en tranches ou bie	8019	267982	3602
Pois chiches ;(autres que de semence) ;secs ;ecosses.	9600	914075	12286
Haricots communs ;(Phaseolus vulgaris) ;autres que de semenc	3600	257415	3460
Haricots Vigna spp ;Phaseolus spp ;(autres que semence);(non	6000	480567	6459
Lentilles (autres que de semence) secs ;ecosses.	9600	754574	10142
Feves et feveroles ;(autres que de semence) ;secs ;ecosses.	110	11651	156
Amandes (sans coques) ;fraiches ou seches .	3000	847498	11391
Dattes fraiches 'Deglet Nour'.	12563263	1513693767	20335184
Dattes fraiches ;autres.	1276831	109549288	1472425
Dattes seches.	2197208	59487937	799559
Figues fraiches.	16500	2176216	29250
Figues seches.	300	30972	416
Oranges ;fraiches ou seches.	447	99237	1334
Melons frais.	184	34907	469
Pommes fraiches.	21125	2186904	29394
Abricots frais .	6000	454061	6103
Fraises;même cuites à l'eau ou à la vapeur; congelées.	5	837	11
Orge;(autre que de semence).	10985920	116754725	1569271
Tabacs non ecotes.	133362	26865838	361097

Source: Mitère de l'agriculture et du développement rural

Annexe n° 3

exportations agricoles pour l'année 2012

désignation	POIDS KG	VALEUR DA	USD
Pommes de terre (sauf semence) ;a l'etat frais ou refrigerere.	25	3920	52
Dattes fraiches ;autres.	7099134	526902507	6794853
Pois (Pisum sativum) ;frais ou refrigeres.	50	4086	53
Piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta ;frais ou refr	900	87145	1124
autres	600	60377	779
Piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta ;frais ou refr	900	87145	1124
autres	600	60377	779
Haricots (autres qu'en grains) ;prepres ou conservees autrem	700	54330	701
Olives ;preparees ou conservees autrement qu'au vinaigre ou	12884	144764	1867
Fraises ;(autrement preparees ou conservees que sans 2006 et	52200	4952557	63867
Tabac pour pipe à eau visé à la Note 1 de sous-positions du	226	823569	10621
Haricots (autres qu'en grains) ;prepres ou conservees autrem	700	54330	701
Olives ;preparees ou conservees autrement qu'au vinaigre ou	12884	144764	1867
Cereales (sauf mais) en grains ;precuits ou autre ment;prep	6450	1494362	19271
Caroubes	2466096	89709128	1156874
Abricots ;(autrement preparees ou conservees que sous 2006 et	37527	2720601	35084
Fruits et autres parties comestibles de plantes;(non repr.so	45150	3061169	39477
Dattes fraiches 'Deglet Nour'.	14181751	1762799495	22732783
légumes, à l'état frais ou réfrigéré autres que champignons	836689	598039970	7712228

Source: Mitère de l'agriculture et du développement rural

Annexe n° 4

Exportation des produits agricoles pour l'année 2011

désignation	POIDS KG	VALEUR DA	USD
es fraîches 'Deglet Nour'.	9753725		1262907427
Dattes seches.	31252256		757244896
attes fraîches ;autres.	1307510		112298616
Cereales (sauf mais) en gr	40320		3002200
erves au vinaigre	175		44354
ous 2001.10.00	594		209173
ou conservees au	960		77807
seche soluble n'	8740		772253
90.20) ;preparees	1040		61224
u'au vinaigre o	800		126269
'004.90.30) prepa	125		19729
u'au vinaigre ou	3095		648955
ais ou refrigere.	65500		809297
ie champignons	14718		12563614
ou refrigeres	113		24749
et navets; frais ou refrige	40		8349
et cornichons ;frais ou refr	34		7219
n sativum) ;frais ou refrige	28		5643
ou refrigeres .	50		10561
nes ;fraiches ou refrigeree:	18		2850
enta ;frais ou refr	34		6463
Tabacs non ecotes.	80		125173
Fraises ;fraiches.	220		45350

Source: Mitère de l'agriculture et du développement rural

Annexe n° 5

exportations agricoles pour l'année 2013

désignation	POIDS KG	VALEUR DA	USD
Pommes de terre (sauf semence) ;a l'etat frais ou refrigere.	815360	33125576	417339
Tomates ;a l'etat frais ou refrigere .	572	95379	1202
Oignons et echalotes ;a l'etat frais ou refrigere	2317178	157466179	1983868
Haricots (Vigna spp. ;Phaseolus spp.) frais ou refrigeres .	430	80213	1011
Autres legumes a cosse ;frais ou refrigeres.	250	75789	955
Aubergines ;fraiches ou refrigerees.	1791	191600	2414
Légumes, à l'état frais ou réfrigéré autres que champignons	2451605	1446795096	18227730
Piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta ;frais ou refr	5503	675270	5808
Olives	615	73226	923
Haricots (Vigna spp. ;Phaseolus spp.) meme cuits a l'eau ou	500	105534	1330
Olives ;conserves provisoirement ;mais impropres a l'aliment	500	147173	1854
Legumes (non repr.sous 0711.00.00 a 0711.40.00); melanges d	15120	1960002	24693
Pois chiches ;(autres que de semence) ;secs ;ecosses.	22000	2959500	37286
Lentilles (autres que de semence) secs ;ecosses.	22000	2343924	29530
Dattes fraiches 'Deglet Nour'.	17179164	2144581409	27018927
Dattes fraiches ;autres.	3246478	216425166	2726675
Dattes seches.	363566	8653624	109024
Figues fraiches.	350	91356	1151
Figues seches.	40	14208	179
Oranges ;fraiches ou seches.	223	69704	878
Mandarines (y compris les tangerines et satsumas) ;clementi	1100	261661	3297
Citrons	100	19558	246
Raisins frais.	270	55164	695
Raisins frais.	98	34461	434
Pasteques fraiches.	400	74586	940
Pasteques fraiches.	20000	233235	2938
Autres	100	24302	306
Fruits (non repr.sous 0810.10.00 a 0810.50.00) ;frais.	200	43746	551
Fruits;(autres que fraises;framboises;mûres;mûres-framboises	5000	5359944	67528
fruits seches (non repr.sous 0801.11.00 a 0813.10.00).	98	26803	338
Caroubes	5587475	259218925	3265820
Concombres et cornichons ;prepars ou conserves au vinaigre	1000	25464	321

Source: Mitère de l'agriculture et du développement rura

Annexe n° 6

exportation agricoles pour l'année 2014

Désignation	POIDS kg	VALEUR da	USD
Haricots (Vigna spp. ;Phaseolus spp.) frais ou refrigeres .	4925	684083	8492
Dattes seches.	3474849	218468680	2712108
Legumes (non repr.sous 0711.00.00 a 0711.40.00); melanges d	16620	3122053	38758
légumes, à l'état frais ou réfrigéré autres que champignons	44742	49388345	613115
Caroubes	5634094	296970480	3562501
Oranges ;fraiches ou seches.	650	20172	250
Mandarines (y compris les tangerines et satsumas) ;clementi	10	861	11
Citrons	7598	364810	4529
Raisins frais.	10154	526636	6538
Melons frais.	4032	224942	2792
Poires	80	6389	79
Abricots frais .	603	49584	616
Peches ;y compris les brugnons et nectarines ;fraiches.	4191	303087	3763
Prunes et prunelles ;fraiches.	914	66840	830
Fraises ;fraiches.	745	68813	854
Fraises ;fraiches.	1863	355863	4418
Fruits (non repr.sous 0810.10.00 a 0810.50.00) ;frais.	1036	64153	796
Fraises;même cuites à l'eau ou à la vapeur; congelées.	6	4070	51
Abricots seches.	2318	145804	1810
Legumes ;fruits ;ecorces de fruits et autres parties de plan	1591	516251	6409
Legumes ;fruits ;ecorces de fruits et autres parties de plan	110	14862	184
Tabac pour pipe à eau visé à la Note 1 de sous-positions du	109	392334	4871
Tabac pour pipe à eau visé à la Note 1 de sous-positions du	34	123025	1527
Tabac pour pipe à eau visé à la Note 1 de sous-positions du	3	23183	288
Tabac pour pipe à eau visé à la Note 1 de sous-positions du	73	359987	4469
Tabac pour pipe à eau visé à la Note 1 de sous-positions du	0	7299	91
Tabac pour pipe à eau visé à la Note 1 de sous-positions du	183	743372	9228
Tabacs homogeneises ou reconstitues ;fabriques.	400	1005622	12484
Olives ;conserves provisoirement ;mais impropres a l'aliment	3500	123897	1538
Feves et feveroles ;(autres que de semence) ;secs ;ecosses.	1350	26798	333
Aubergines ;fraiches ou refrigerees.	2570	178858	2220
Piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta ;frais ou refr	7187	537716	6675
Oignons et echalotes ;a l'etat frais ou refrigere	3135675	156425955	1941899
Tomates ;a l'etat frais ou refrigere .	2886	233730	2902
Pommes de terre de semence.	18	21922	272
Pommes de terre ;meme cuites a l'eau ou a la vapeur ;congele	644083	17768234	220578
Dattes fraiches 'Deglet Nour'.	22064736	2870896955	35639807

Source: Mitère de l'agriculture et du développement rural

Annexe n° 7

exportations agricoles pour l'année 2015

désignation	POIDS KG	VALEUR DA	USD
Dattes fraîches "deglet nour"(1)(3)	12892733	-----	16816491
Dattes fraîches, autres(1)(3)	3147866		2101735
Oranges(1)(2)(3)	2 341	190 396	1 896
Oranges(1)(2)(3)	1 000	78 338	780
Mandarines (y compris les tangerines et satsumas); clementin	1 743	176 514	1 757
Citrons(citrus limon;citrus limonum) et limes(citrus auranti	12	1 261	13
Pasteques(1)	500	24 481	244
Pommes(1)	12	1 214	12
Poires	10	949	9
Legumes, fruits, écorces de fruits et autres parties de plan	102	12 861	128
Pois (Pisum sativum)	18	7 544	75
Olives	3 447	212 182	2 113
Caroubes	5 749 520	22025344	3 159 356
Frais(1)	4 159	456 805	4 548
Dattes seches(1)(3)	140 042	6 331 242	63 038

Source: Mitère de l'agriculture et du développement rural

Annexe n° 8

les exportation agricole pour l'année 2016

désignation	POIDS KG	VALEUR DA	USD
Dattes fraiches "deglet nour"(1)(3)	7695825	-	8578642
Dattes seches(1)(3)	54308	6998593	64891
D'autres cereales	16755	940688	8722
Pommes(1)	1845	103834	963
Pasteques(1)	502	27684	257
Fraises(1)	2980	404166	3747
Oranges(1)(2)(3)	7 162	524 568	4 864
Oranges(1)(2)(3)	9 869	471 865	4 375
Oranges(1)(2)(3)	4 757	421 096	3 904
Oranges(1)(2)(3)	50	6 341	59
Mandarines (y compris les tangerines et satsumas); clementines, wilkings et hybrides similaires d'ag	1 200	119 470	1 108
Mandarines (y compris les tangerines et satsumas); clementines, wilkings et hybrides similaires d'ag	3 415	189 475	1 757
Mandarines (y compris les tangerines et satsumas); clementines, wilkings et hybrides similaires d'ag	1 188	78 802	731
Citrons(citrus limon;citrus limonum) et limes(citrus aurantifolia,citrus latifolia)(1)(2)(3)	407	10 821	100
Citrons(citrus limon;citrus limonum) et limes(citrus aurantifolia,citrus latifolia)(1)(2)(3)	716	18 473	171
Citrons(citrus limon;citrus limonum) et limes(citrus aurantifolia,citrus latifolia)(1)(2)(3)	739	50 807	471
Citrons(citrus limon;citrus limonum) et limes(citrus aurantifolia,citrus latifolia)(1)(2)(3)	50	5 284	49
Citrons(citrus limon;citrus limonum) et limes(citrus aurantifolia,citrus latifolia)(1)(2)(3)	10 521	539 814	5 005
Artichauts	5 022	153 691	1 425
Olives	243	21 220	197
Piments du genre Capsicum ou du genre pimenta(1)	4 497	227 028	2 105
Pommes de terres,meme coupees en morceaux ou en tranches ou bien broyes ou pulverisees ,mais	500	35 431	329
Aulx(1)(2)	472	29 015	269
Chouxfleurs et chouxfleurs brocolis(1)	1 880	62 938	584
Poireaux et autres legumes alliaces	238	17 983	167
Oignons et echalotes(1)	1 735 362	5174960	902 230
Carottes et navets(1)	3 510	178 304	1 653
Aubergines(1)	648	16 306	151
Concombres et cornichons, a l'etat frais ou refrigere(1)	207	5 302	49
Haricots (Vigna spp, Phaseolus spp)(1)	388	40 567	376
Autres legumes a cosse(1)	9 314	518 312	4 806
Tomates, a l'etat frais ou refrigere.	11 005	303 418	2 813
Caroubes	1 870 510	46551647	1 061 790

Source: Mitère de l'agriculture et du développement rural

Annexe n° 9

Importations agricoles pour l'année 2009			
Désignation	POIDS KG	VALEUR DA	USD
Tomates	63358	4554529	709358
Oignon	19492,00	2711796	709358
Mais doux	1822255,00	133656962	1839658
Pomme de terre	389975	27580582	379212
Haricots verte	304605	13442342	29855
Ananas	270933	15078947	207549
Avocats	91617,00	3828799	52700
Agrumes	10828222	330308518	4546370
pois	10201708	335131917	4612759
Arachides	9032647	327581719	4508836
Melons Pastèques	4150731,00	84740348	1162312
Pommes	118388003,00	4978461506	68523549
Poires	5049448,00	205339085	2826288
Abricot	1567221,00	233079123	3434137
Cerises	97704,00	5367391	191765
Pêche	928002,00	44532336	612946
Prunes	1361190,00	57804742	795627
Kiwis	1253896,00	52571848	723598
Fraises	2364862,00	103460890	44924255
Riz en pail semi blanc	75853607	3263946267	18389
Concombre et cornichons	501945	23655684	325600
Olives	2506049	3587959	469020
Tabac non ecots	17015435	8605356682	120692858

Source: Ministère de l'agriculture et du développement rural

Annexe n° 10

Importations agricoles pour l'année 2010			
Désignation	POIDS KG	VALEUR DA	USD
Tomates	8796520	15795582	299525
Oignon	148598555,00	78459630	461638
Mais doux	14258885,00	133656962	2696808
Pomme de terre	12445855	1245890235	75998843
Haricots verte	6041565	1245587758	53948385
Ananas	1478552	12455879652	1787495
Avocats	192055,00	19875200	72308
Agrumes	1958220322	197854220	652948
pois	701566899	14582358	4612759
Arachides	19785542	124559630	3580149
Melons Pastèques	7012558,00	125488858	738434
Pommes	124966355,00	12488588	66272989
Poires	125477852,00	205339085	612173
Abricot	214588,00	124555202	125698
Cerises	12458,00	1214458	9804
Pêche	1254888,00	587449302	1191084
Prunes	124966320,00	14479205	1603951
Kiwis	7012589961,00	147589651	961223
Fraises	187995855,00	28973650	275163
Riz en pail semi blanc	197225802	12495802	548750
Concombre et cornichons	1798021	70154895	552125
Olives	701255896	7152202	1278142
Tabac non ecots	1205899652	148879652	319282215

Source: Ministère de l'agriculture et du développement rural

Annexe n° 11

Importations agricoles pour l'année 2011			
Désignation	POIDS KG	VALEUR DA	USD
Tomates	5874555	12549633	1575661
Oignon	12458,00	145875585	13488
Mais doux	1244588,00	12589903255	126486
Pomme de terre	89700214	148523647	1252210
Haricots verte	14788930	1478596651	74478828
Ananas	1278859658	147025896	249948
Avocats	1258961,00	157936524114	51998
Agrumes	12458896	7890215488	4710782
pois	98557854	803255585	4612759
Arachides	14585565	2598558121	3580149
Melons Pastèques	147852269,00	5887796523	738434
Pommes	55855269551,00	12458963250	66272989
Poires	78952021,00	784996320558	612173
Abricot	145788888,00	1257778955	125698
Cerises	12588,00	235668	9804
Pêche	4122788,00	4578955585	1191084
Prunes	1429855632,00	4892255562	1603951
Kiwis	1458893,00	2154879558	1603951
Fraises	14963258,00	7458021365	961223
Riz en pail semi blanc	12779632	14325587	7208836
Concombre et cornichons	1496582256	785596652	552125
Olives	12968523	198752236	1278142
Tabac non ecots	4102155852	217986532	319282215

Source: Ministère de l'agriculture et du développement rural

Annexe n° 12

Importations agricoles pour l'année 2012			
Désignation	POIDS KG	VALEUR DA	USD
Tomates	702112	288903256	2373783
Oignon	129963,00	5220889	24603
Mais doux	78001254,00	12235689	5471549
Pomme de terre	14228953	128963552	3122078
Haricots verte	120058955	12547899	1505864
Ananas	128963202	4785520	6797866
Avocats	124965222,00	25997023	162256
Agrumes	12448955	128895241	11469710
pois	74332015	1254558963	3082117
Arachides	11245586	12555895223	1790383
Melons Pastèques	1244585,00	412588023597	1293092
Pommes	19702522,00	97012369485	84890124
Poires	9015783365,00	74985320012	479520122
Abricot	1567221,00	7890215455	187589
Cerises	7854596,00	12548859	13845
Pêche	1245855,00	14785589	1465798
Prunes	124459652,00	857900235	6540094
Kiwis	215885960,00	76681479	3198600
Fraises	1218796652,00	1258799	1326723
Riz en pail semi blanc	1457855	145289965	389661
Concombre et cornichons	4578995201	7854221965	1076160
Olives	789554527	879554201	13214126
Tabac non ecots	19752586625	97028379544	354751918

Source: Ministère de l'agriculture et du développement rural

Importations agricoles pour l'année 2013			
Désignation	POIDS KG	VALEUR DA	USD
Tomates	1236555	12458755	2292213
Oignon	1289936,00	4855485	4265169
Mais doux	788555296,00	4785512	9062995
Pomme de terre	93622455	2879664	5272101
Haricots verte	78955820	92588621	1231429
Ananas	13997658	142258966	5406099
Avocats	12114785,00	7899855	189787
Agrumes	125557896	70259658	15857525
pois	12986632	1897763222	2258311
Arachides	215499632	471477558	1582727
Melons Pastèques	458236,00	19852263	748437
Pommes	78996325,00	252293020	84103255
Poires	1028895,00	45822569	1693793
Abricot	189755,00	525585663	430075
Cerises	41265,00	703255	7394
Pêche	125444,00	1203669	2231909
Prunes	18925622,00	147995820	1908415
Kiwis	1475589600,00	854669250	2744125
Fraises	1245585,00	190233658	3211224
Riz en pail semi blanc	145525	3263946267	552103
Concombre et cornichons	9302588	12558652	814896
Olives	14788522	25936558	8104934
Tabac non ecots	29075435	9674855802	345214830

Source: Ministère de l'agriculture et du développement rural

Annexe n° 14

Importations agricoles pour l'année 2014			
Désignation	POIDS KG	VALEUR DA	USD
Tomates	501945	145525520	20700
Oignon	75853607,00	47552500	112614
Mais doux	1253896,00	12547899	10817759
Pomme de terre	854775885	12455879	88201363
Haricots verte	254558652	1245880	31985
Ananas	7896521145	21554855	867059
Avocats	91617,00	796522012	320324
Agrumes	41200235	1244852	17593520
pois	789965	21145225	4042711
Arachides	125220225	327581719	88921
Melons Pastèques	19862225,00	12058896	292187
Pommes	585662300,00	558901254444	130129081
Poires	124580,00	54145596552	11724643
Abricot	1258665688,00	1269700235	110938
Cerises	215485569320,00	1254889200	1681253
Pêche	12488925,00	12548850	13906921
Prunes	1361190,00	1475525263	6398144
Kiwis	149958225,00	1250023562	3110483
Fraises	12558002,00	1455258963	10607
Riz en pail semi blanc	123887	1258555	83202
Concombre et cornichons	145885	12548892	48130
Olives	125579	35893066	349971
Tabac non ecots	124558963	785447855545	374826996

Source: Ministère de l'agriculture et du développement rural

Annexe n° 15

Importations agricoles pour l'année 2015			
Désignation	POIDS KG	VALEUR DA	USD
Tomates	14253987	70215496	21091
Oignon	52155936,00	1230552	152355
Mais doux	12547889,00	14225236	15785558
Pomme de terre	178025589	12022521	4464514
Haricots verte	122136	2525288	704401
Ananas	1469332	1788932	6577457
Avocats	1799658,00	125585	436281
Agrumes	901411785	2511475	11062562
pois	39665741	2558963	426893
Arachides	4528002	2585477930	1599735
Melons Pastèques	475231,00	2366600	82862
Pommes	781122,00	364810	4529
Poires	14995236,00	1778925	526959
Abricot	70369,00	15480255	246330
Cerises	14259,00	1255879652	
Pêche	15449652,00	25886032	182897
Prunes	8017995,00	1478063	918495
Kiwis	14002563,00	12445896	10572102
Fraises	19782202,00	25228789	986030
Riz en pail semi blanc	214525	1200325	986030
Concombre et cornichons	701452	125495	2245
Olives			-
Tabac non ecots			0

-

Source: Ministère de l'agriculture et du développement rural

Annexe n° 16

Importations agricoles pour l'année 2016			
Désignation	POIDS KG	VALEUR DA	USD
Tomates	5256	654529	13427
Oignon		2711796	-
Mais doux	9203154,00	133656962	11170193
Pomme de terre	75025	6541232	1203256
Haricots verte	601254	13442342	1224994
Ananas	7596321	15078947	82914
Avocats	145236,00	3828799	1532004
Agrumes			-
pois			-
Arachides			-
Melons Pastèques			-
Pommes			-
Poires	702563,00	12589662541	31290040
Abricot			-
Cerises	802541,00	584755478	823902
Pêche	142536522,00	44532336	50334
Prunes	4585525,00	54111254	168710
Kiwis	1785455,00	58032154	1146252
Fraises	4752269,00	78002535	20322
Riz en pail semi blanc	78545552	4252289	436336
Concombre et cornichons	1425669	14528896	426402
Olives	2158555	2548665	1455900
Tabac non ecots			-

Source: Ministère de l'agriculture et du développement rural

Ministère du Commerce

Chambre de Commerce & d'Industrie de la Soummam - Bejaia

Tél : 034-21-14-05 **Fax :** 034-20-18-54 **Email :** ccishail@gmail.com **Web :** www.ccisoummambejaia.org**BILAN DES EXPORTATIONS 2016**

N°	Entreprises exportatrices	Produits et	Quantités exportées	Valeur de l'opération en	Date de Visa	Pays destinataire
207	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	11 100,00 Kg	8 070,00 €	15.03.2016	Tunis
208	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	28 054,00 Kg	16 538,56 €	15.03.2016	Tunis
209	SARL IBRAHIM ET FILS	soda	299 462,40 Kg	101 294,40 €	27.03.2016	France
210	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	405 795,72 Kg	134 036,40 €	19.04.2016	France
211	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	9 665,86	9 913,31 €	28.04.2016	France
213	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	249 552,00 Kg	98 205,60 €	11.05.2016	France
214	SARL IBRAHIM ET FILS	soda	324 417,60 Kg	127 667,28 €	11.05.2016	France
215	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	299 462,40 Kg	117 846,72 €	11.05.2016	France
216	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	24 955,20 Kg	5 409,60 €	17.05.2016	Angleterre
217	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	274 507,20 Kg	108 026,16 €	17.05.2016	France
220	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	78 888,00 Kg	44 322,84 €	08.06.2016	France
223	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	99 820,80 Kg	37 830, 72 €	29.06.2016	France
225	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	24 955,20 Kg	5 409,60 €	13.07.2016	Angleterre
226	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	11 100,00 Kg	7 020,00 €	26.07.2016	Tunisie
227	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	90 168,00 Kg	42 939,60 €	31.07.2016	Lybie
229	SARL IBRAHIM ET FILS	Eau	95 150,40 Kg	20 062,40 €	17.08.2016	Arabie Saoudite
	SARL HUILERIES	Huile	12 312,38 Kg	32 950,16 €	06.09.2016	France
	SARL HUILERIES	Huile	10 164,75 Kg	28 043,88 €	14.09.2016	Arabie Saoudite
234	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	11 100,00 Kg	7 020,00 €	16.10.2016	Tunis
235	SARL IBRAHIM ET FILS	Eau	95 150,40 Kg	17 653,60 €	27.10.2016	Arabie Saoudite
236	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	73 684,40 Kg	33 064,36 €	27.10.2016	Arabie Saoudite
237	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	73 684,40 Kg	33 064,36 €	27.10.2016	Arabie Saoudite
238	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	15 508,00 Kg	4 915,12 €	20.12.2016	Angleterre
239	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	25 984,00 Kg	9 050,48 €	20.12.2016	Espagne
240	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	51 968,00 Kg	19 040,96 €	20.12.2016	Belgique
241	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	155 904,00 Kg	54 542,88 €	20.12.2016	France
242	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	129 920,00 Kg	45 452,40 €	20.12.2016	France
243	SARL IBRAHIM ET FILS	Soda	51 968,00 Kg	19 000,96 €	21.12.2016	Espagne

244	Sarl Prima Viandes	Agroalimen	9 102,72 Kg	37 888,26 €	21.01.2016	Côte d'Ivoire
		Compound	6 160,00 Kg	22 176,00 €	28.01.2016	Lybie
246	LAVRA-BOX	déhydrateuse	1 304,00 Kg	15 647,13 €	08.02.2016	Tunisie
248	Sarl KERDJA	légumes	10 891,00 Kg	10 891,00 €	29.05.2016	France
249	Eurl satellite Bejaia	démodulateur	20 pièces	700,00 €	16.06.2016	Allemagne
250	SARL ALMAG	margarine	18 870,00 Kg	20 000,00 €	28.07.2016	Mauritanie
251	SARL ALMAG	margarine	80,00 Kg	183,00 \$	17.08.2016	Russie
252	SARL ALMAG	margarine	63,00 Kg	150,70 \$	23.08.2016	Russie
253	Sarl KERDJA	melon	20 355,00 Kg	13 461,00 €	29.09.2016	France
254	Sarl TCHIN-LAIT	boissons	11 860,00 Kg	9 476,00 €	14.11.2016	Mauritanie

255	SPA CEVITAL	SUCRE	252 790,00 Kg	95 907,00 \$	04.01.2016	Belgique
256	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	164 625,00 \$	04.01.2016	Liban
257	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	160 927,80 \$	05.01.2016	France
258	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	223 500,00 \$	07.01.2016	Ghana
259	SPA CEVITAL	SUCRE	251 550,00 Kg	95 435,90 \$	07.01.2016	Belgique
260	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	99 030,00 \$	07.01.2016	KSA
261	SPA CEVITAL	SUCRE	1 003 200,00 Kg	441 100,00 \$	07.01.2016	Tanzanie
262	SPA CEVITAL	SUCRE	401 208,00 Kg	177 200,00 \$	10.01.2016	Tunis
263	SPA CEVITAL	SUCRE	526 680,00 Kg	204 057,00 \$	10.01.2016	Albanie
264	SPA CEVITAL	SUCRE	526 680,00 Kg	202 004,25 \$	10.01.2016	Liban
265	SPA CEVITAL	SUCRE	752 400,00 Kg	288 577,50 \$	13.01.2016	Grèce
266	SPA CEVITAL	SUCRE	308 658,00 Kg	122 892,00 €	13.01.2016	Espagne
267	SPA CEVITAL	SUCRE	502 780,00 Kg	168 698,88 €	14.01.2016	Italie
268	SPA CEVITAL	SUCRE	504 360,00 Kg	184 339,56 €	14.01.2016	Italie

269	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	171 534,00 €	14.01.2016	Italie
270	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	205 500,00 €	17.01.2016	Benin
271	SPA CEVITAL	SUCRE	110 235,00 Kg	106 920,00\$	17.01.2016	Chypre
272	SPA CEVITAL	SUCRE	551 760,00 Kg	213 125,00 €	17.01.2016	Benin
273	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	172 546,00 €	31.01.2016	Italie
274	SPA CEVITAL	SUCRE	1 003 200,00 Kg	441 000,00 \$	31.01.2016	Turquie
275	SPA CEVITAL	SUCRE	175 560,00 Kg	86 651,25 \$	31.01.2016	KSA
276	SPA CEVITAL	SUCRE	502 740,00 Kg	169 689,52 €	31.01.2016	Italie
277	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 Tonnes	392 000, €	01.02.2016	Albanie
278	SPA CEVITAL	SUCRE	752 400,00 Kg	298 942,50 \$	02.02.2016	Grèce
279	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	223 750,00 \$	02.02.2016	Liban
280	SPA CEVITAL	SUCRE	752 400,00 Kg	298 942,50 \$	02.02.2016	Grèce
281	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	229 500,00 \$	03.02.2016	Leone
282	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600, 00 Kg	205 500,00 €	04.02.2016	Benin
283	SPA CEVITAL	SUCRE	504 960,00 Kg	169 431,36 €	04.02.2016	Italie
284	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	171 534,00 €	04.02.2016	Italie
285	SPA CEVITAL	SUCRE	503 840,00 Kg	169 055,04 €	04.02.2016	Italie
286	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	219 098,00 \$	04.02.2016	Espagne
287	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	88 328,00 \$	07.02.2016	KSA
288	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	160 927,80 €	07.02.2016	France
289	SPA CEVITAL	SUCRE	1 254 000,00 Kg	510 050,00 \$	07.02.2016	Géorgie
290	SPA CEVITAL	SUCRE	275 880,00 Kg	425 953,00 AED	08.02.2016	Syrie
291	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	80 600,00 €	08.02.2016	Croatie
292	SPA CEVITAL	SUCRE	264 564,00 KG	93 561,60 €	09.02.2016	Espagne
293	SPA CEVITAL	SUCRE	220 tonnes	99 013,20 \$	09.02.2016	Chypre
294	SPA CEVITAL	SUCRE	1 605 120,00 Kg	2 478 272,00 AED	09.02.2016	Syrie
295	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	141 900,00 \$	10.02.2016	Turquie
296	SPA CEVITAL	SUCRE	652 080,00 Kg	247 442,00 \$	14.02.2016	Grèce
297	SPA CEVITAL	SUCRE	702 240,00 Kg	247 442,00 \$	14.02.2016	Albanie
298	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	165 375,00 \$	14.02.2016	Liban
299	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	110 250,00 \$	14.02.2016	Liban
300	SPA CEVITAL	SUCRE	1 003 200,00 Kg	456 250,00 \$	14.02.2016	Albanie
301	SPA CEVITAL	SUCRE	1 605 120,00 Kg	2 478 272,00 AED	15.02.2016	Syrie
302	SPA CEVITAL	SUCRE	1 003 200,00 Kg	436 000,00 \$	15.02.2016	Lybie
303	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	88 328,00 \$	15.02.2016	KSA
304	SPA CEVITAL	SUCRE	100 320,00 Kg	37 300,00 \$	16.02.2016	Tunisie
305	SPA CEVITAL	SUCRE	526 680,00 Kg	207 684,75 \$	16.02.2016	Albanie
306	SPA CEVITAL	SUCRE	1 653 525,00 Kg	659 719,50 \$	16.02.2016	Jordanie
307	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	193 500,00 \$	16.02.2016	Benin
308	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	824 220,00 AED	16.02.2016	Syrie
309	SPA CEVITAL	SUCRE	526 680,00 Kg	207 684,75 \$	16.02.2016	Liban
310	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	87 450,00 €	16.02.2016	Espagne
311	SPA CEVITAL	SUCRE	110 235,00 Kg	47 300,00 \$	16.02.2016	Chypre
312	SPA CEVITAL	SUCRE	110 235,00 Kg	47 300,00 \$	16.02.2016	Chypre
313	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	74 450,00 €	21.02.2016	Albanie
314	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	160 927,80 €	22.02.2016	France
315	SPA CEVITAL	SUCRE	46 147,20 Kg	19 021,00 €	22.02.2016	Espagne
316	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	172 546,00 \$	23.02.2016	Italie
3107	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	172 546,00 €	23.02.2016	Italie
318	SPA CEVITAL	SUCRE	2 006 400,00 Kg	723 000,00 €	23.02.2016	Togo
319	SPA CEVITAL	SUCRE	503 740,00 Kg	170 027,52 €	23.02.2016	Italie
320	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	198 605,00 €	23.02.2016	Espagne
321	SPA CEVITAL	SUCRE	110 235,00 Kg	47 520,00 \$	23.02.2016	UAE
322	SPA CEVITAL	SUCRE	150 480,00 Kg	58 650,00 €	23.02.2016	Croatie
323	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	156 750,00 \$	24.02.2016	Liban
324	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	88 328,00 \$	24.02.2016	KSA
325	SPA CEVITAL	SUCRE	1 003 200,00 Kg	1 471 660,00	24.02.2016	Syrie
326	SPA CEVITAL	SUCRE	526 680,00 Kg	210 309,75 \$	25.02.2016	Liban
327	SPA CEVITAL	SUCRE	1 003 200,00 Kg	398 000,00 \$	25.02.2016	Turquie
328	SPA CEVITAL	SUCRE	1 653 525,00 Kg	659 719,50 \$	25.02.2013	Jordanie
329	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	200 500,00\$	29.02.2016	Liban
330	SPA CEVITAL	SUCRE	1 504 800,00 Kg	609 810,00 \$	29.02.2016	Turquie
331	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	122 100,00 €	29.02.2016	Italie
332	SPA CEVITAL	SUCRE	176 376,00 Kg	71 561,60 €	29.02.2016	Chypre
333	SPA CEVITAL	SUCRE	752 400,00 Kg	303 000,00 \$	29.02.2016	Liban
334	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	156 750,00 €	01.03.2016	Liban
335	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	323 592,00 \$	01.03.2016	Syrie

336	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	88 328,00 \$	01.03.2016	KSA
337	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	81 318,00 \$	02.03.2016	Jordanie
338	SPA CEVITAL	SUCRE	802 560,00 Kg	316 456,00 \$	02.03.2016	Jordanie
339	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	88 328,00 \$	02.03.2016	KSA
340	SPA CEVITAL	SUCRE	1 003 200,00 Kg	406 590,00 \$	02.03.2016	Jordanie
341	SPA CEVITAL	SUCRE	1 003 200,00 Kg	1 471 660,00	02.03.2016	Syrie
342	SPA CEVITAL	SUCRE	18 900 Tonnes	6 558 300,00 \$	03.03.2016	Turquie
343	SPA CEVITAL	SUCRE	1 003 200,00 Kg	2 788 056,00	06.03.2016	Syrie
344	SPA CEVITAL	SUCRE	507 580,00 Kg	170 311,68 €	06.03.2016	Italie
345	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00Kg	171 534,00 €	06.03.2016	Italie
346	SPA CEVITAL	SUCRE	504 940,00 Kg	169 424,64 €	06.03.2016	Italie
347	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	198 605,00 €	07.03.2016	Espagne
348	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	74 450,00 €	07.03.2016	Albanie
349	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	321 855,60 €	07.03.2016	France
350	SPA CEVITAL	SUCRE	802 560,00 Kg	2 788 056,00 AED	09.03.2016	Syrie
351	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	142 890,00 \$	09.03.2016	Espagne
352	SPA CEVITAL	SUCRE	352 752,00 Kg	152 416,00 \$	09.03.2016	Espagne
353	SPA CEVITAL	SUCRE	18 900 tonnes	6 558,300,00 \$	09.03.2016	Turquie
354	SPA CEVITAL	SUCRE	1 004,50 Gr	75,00 €	10.02.2016	Hollande
355	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	88 328,00 \$	10.03.2016	KSA
356	SPA CEVITAL	SUCRE	526 680,00 Kg	207 684,75 \$	14.03.2016	Grèce
357	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	277 906,20 \$	14.03.2016	UAE
358	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	276 586,20 \$	14.03.2016	UAE
359	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	165 375,00 \$	14.03.2016	Liban
360	SPA CEVITAL	SUCRE	652 080,00 Kg	247 442,00 \$	14.03.2016	Grèce
361	SPA CEVITAL	SUCRE	326 040,00 Kg	128 566,75 \$	14.03.2016	Liban
362	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	165 375,00 \$	14.03.2016	Liban
363	SPA CEVITAL	SUCRE	100 320,00 Kg	37 300,00 \$	14.03.2016	Tunisie
364	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	87450,00 €	14.03.2016	Espagne
365	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	111 925,00 \$	15.02.2016	Liban
366	SPA CEVITAL	SUCRE	749 598,00 Kg	364 769,68 €	16.03.2016	France
367	SPA CEVITAL	SUCRE	154 tonnes	67 914,00 \$	16.03.2016	Chypre
368	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	140 243,40 \$	20.03.2016	UAE
369	SPA CEVITAL	SUCRE	551 175,00 Kg	229 388,80 \$	20.03.2016	UAE
370	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	83 898,00 €	20.03.2016	Albanie
371	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	275 266,20 \$	21.03.2016	UAE
372	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	171 534,00 €	21.03.2016	Italie
373	SPA CEVITAL	SUCRE	110 235,00 Kg	41 140,00 €	21.03.2016	Belgique
374	SPA CEVITAL	SUCRE	132 282,00 Kg	52 140,00 €	22.03.2016	Italie
375	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	88 328,00 \$	23.03.2016	KSA
376	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	193 500,00 \$	23.03.2016	Benin
377	SPA CEVITAL	SUCRE	451 440,00 Kg	190 350,00 €	23.03.2016	Bulgarie
378	SPA CEVITAL	SUCRE	3 300 tonnes	465 300,00 \$	23.03.2016	Espagne
379	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	454 750,00 \$	24.03.2016	Albanie
380	SPA CEVITAL	SUCRE	4 000 tonnes	1 824 800,00\$	24.03.2016	Turquie
381	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	392 000,00 €	27.03.2016	Albanie
382	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	153 000,00 \$	27.03.2016	Liban
383	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	151 500,00 \$	29.03.2016	Liban
384	SPA CEVITAL	SUCRE	4 000 tonnes	1 824 800,00 \$	29.03.2016	Turquie
385	SPA CEVITAL	SUCRE	705 504,00 Kg	294 272,00 \$	30.03.2016	Turquie
386	SPA CEVITAL	SUCRE	451 440,00 Kg	190 350,00 €	30.03.2016	Bulgarie
387	SPA CEVITAL	SUCRE	852 720,00 Kg	375 394,00 \$	31.03.2016	KSA
388	SPA CEVITAL	SUCRE	903 927,00 Kg	403 194,00 \$	31.03.2016	Espagne
389	SPA CEVITAL	SUCRE	752 400,00 Kg	296 887,50 \$	31.03.2016	Liban
390	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	94 382,20 \$	31.03.2016	Italie
391	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	444 760,00 \$	03.04.2016	Jordanie
392	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	242 500,00 \$	03.04.2016	Liban
393	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	444 760,00 \$	03.04.2016	Jordanie
394	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	126 060,00 €	03.04.2016	Espagne
395	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	140 243,40 \$	03.04.2016	UAE
396	SPA CEVITAL	SUCRE	176 tonnes	77 616,00 \$	03.04.2016	Chypre
397	SPA CEVITAL	SUCRE	1 694 tonnes	677 312,02 \$	04.04.2016	Jordanie
398	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	232 000,00 \$	04.04.2016	Libbie
399	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	232 000,00 \$	05.04.2016	Libbie
400	SPA CEVITAL	SUCRE	652 080,00 Kg	287 066,00 \$	05.04.2016	KSA
401	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	318 120,00 €	05.04.2016	France
402	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	94 382,20 \$	06.04.2016	Italie

403	SPA CEVITAL	SUCRE	375 200,00 Kg	148 500,00 \$	06.04.2016	Liban
404	SPA CEVITAL	SUCRE	50 16,00 Kg	400,00 \$	07.04.2016	Arabie Saoudite
405	SPA CEVITAL	SUCRE	100 320,00 Kg	37 300,00 \$	07.04.2016	Tunisie
406	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	410 000,00 \$	07.04.2016	Turquie
407	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	119 975,00 \$	07.04.2016	Liban
408	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	275 266,20 \$	07.04.2016	UAE
409	SPA CEVITAL	SUCRE	447 090,00 Kg	150 903,48 €	11.04.2016	Italie
410	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	172 546,00 €	11.04.2016	Italie
411	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	172 546,00 €	11.04.2016	Italie
412	SPA CEVITAL	SUCRE	451 440,00 Kg	190 350,00 €	13.04.2016	Bulgarie
413	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	237 600,00 \$	13.04.2016	Liban
414	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	94 382,20 \$	13.04.2016	Italie
415	SPA CEVITAL	SUCRE	154 329,00 Kg	62 616,40 €	13.04.2016	Chypre
416	SPA CEVITAL	SUCRE	242 517,00 Kg	96 316,00 €	14.04.2016	Espagne
417	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	79 400,00 €	14.04.2016	Croatie
418	SPA CEVITAL	SUCRE	66 141,00 Kg	26 664,00 €	17.04.2016	Italie
419	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	110 850,00 \$	18.04.2016	Liban
420	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	140 243,40 \$	18.04.2016	UAE
421	SPA CEVITAL	SUCRE	601 920,00 Kg	264 984,00 \$	19.04.2016	KSA
422	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	178 500,00 \$	19.04.2016	Liban
423	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	109 400,00 \$	19.04.2016	Liban
424	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	211 500,00 \$	21.04.2016	Liban
425	SPA CEVITAL	SUCRE	451 440,00 Kg	190 350,00 €	24.04.2016	Bulgarie
426	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	233 800 \$	24.04.2016	Liban
427	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600, 00 Kg	240 260,00 \$	25.04.2016	Arabie Saoudite
428	SPA CEVITAL	SUCRE	627 000,00 Kg	276 687,50 \$	25.04.2016	Albanie
429	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	385 000,00 €	26.04.2016	Albanie
430	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	466 000,00 \$	26.04.2016	Lybie
431	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	84 040,00 €	27.04.2016	Espagne
432	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	318 120,00 €	27.04.2016	France
433	SPA CEVITAL	SUCRE	246 250,00 Kg	92 950,20 €	27.04.2016	Belgique
434	SPA CEVITAL	SUCRE	705 504,00 Kg	294 272,00 \$	28.04.2016	Turquie
435	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	86 600,00 €	28.04.2016	Albanie
436	SPA CEVITAL	SUCRE	1000 tonnes	445 510,00 \$	28.04.2016	Albanie
437	SPA CEVITAL	SUCRE	506 081,00 Kg	193 798,00 €	02.05.2016	Italie
438	SPA CEVITAL	SUCRE	506 081,00 Kg	193 798,00 €	02.05.2016	Italie
439	SPA CEVITAL	SUCRE	1650 tonnes	765 402, 00 €	02.05.2016	Jordanie
440	SPA CEVITAL	SUCRE	1000 tonnes	453 880,00 \$	02.05.2016	Jordanie
441	SPA CEVITAL	SUCRE	1000 tonnes	453 880,00 \$	02.05.2016	Jordanie
442	SPA CEVITAL	SUCRE	308 358,00 Kg	128 500,68 \$	03.05.2016	UAE
443	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	94 382,20 \$	03.05.2016	Italie
444	SPA CEVITAL	SUCRE	627 000,00 Kg	276 687,50 \$	03.05.2016	Albanie
445	SPA CEVITAL	SUCRE	300 960,00 Kg	492 549,00 AED	04.05.2016	Syrie
446	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	193 292,00 €	04.05.2016	Espagne
447	SPA CEVITAL	SUCRE	110 235,00 Kg	44 500,00 €	04.05.2016	Chypre
448	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	673 500,00 \$	04.05.2016	Liban
449	SPA CEVITAL	SUCRE	110 235,00 Kg	44 440,00 €	04.05.2016	Belgique
450	SPA CEVITAL	SUCRE	401 280,00 Kg	175 520,00 \$	04.05.2016	Tanzanie
451	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	137 679,30 \$	05.05.2016	UAE
452	SPA CEVITAL	SUCRE	46 055,20 Kg	20 240,00 €	05.05.2016	Bulgarie
453	SPA CEVITAL	SUCRE	1500 tonnes	673 500,00 \$	05.05.2016	Liban
454	SPA CEVITAL	SUCRE	110 235,00 Kg	44 440,00 €	08.05.2016	Belgique
455	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	122 185,00 \$	08.05.2016	UAE
456	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	77 250,00 €	08.05.2016	Albanie
457	SPA CEVITAL	SUCRE	249 670,00 Kg	94 242,96 €	08.05.2016	Belgique
458	SPA CEVITAL	SUCRE	246 250,00 Kg	92 950,20 €	08.05.2016	Belgique
459	SPA CEVITAL	SUCRE	1650 tonnes	765 402,00 \$	08.05.2016	Jordanie
460	SPA CEVITAL	SUCRE	705 504,00 Kg	294 272,00 \$	10.05.2016	Turquie
461	SPA CEVITAL	SUCRE	246 250,00 Kg	92 950,20 €	10.05.2016	Belgique
462	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	158 647,50 \$	11.05.2016	UAE
463	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	275 358,60 \$	11.05.2016	UAE
464	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	169 125,00 €	11.05.2016	Liban
465	SPA CEVITAL	SUCRE	150 480,00 Kg	58 800,00 €	11.05.2016	Croatie
466	SPA CEVITAL	SUCRE	627 000,00 Kg	276 687,50 \$	16.05.2016	Albanie
467	SPA CEVITAL	SUCRE	198 423,00 Kg	75 834,00 €	16.05.2016	Italie
468	SPA CEVITAL	SUCRE	505 440,00 Kg	191 801,20 €	16.05.2016	Italie
469	SPA CEVITAL	SUCRE	308 658,00 Kg	117 964,00 €	16.05.2016	Italie

470	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	110 500,00 \$	16.05.2016	Liban
471	SPA CEVITAL	SUCRE	595 269,00 Kg	247 822,74 \$	17.05.2016	UAE
472	SPA CEVITAL	SUCRE	505 440,00Kg	191 801,20 €	17.05.2016	Italie
473	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800, 00 Kg	110 500,00 \$	19.05.2016	Ghana
474	SPA CEVITAL	SUCRE	627 000,00 Kg	276 687,50 \$	19.05.2016	Albanie
475	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	169 125,00 \$	19.05.2016	Liban
476	SPA CEVITAL	SUCRE	251 150,00 Kg	94 802,40 €	19.05.2016	Belgique
477	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	169 125,00 \$	19.05.2016	Liban
478	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	224 500,00 \$	22.05.2016	Liban
479	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	110 500,00 \$	22.05.2016	Ghana
480	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	198 605,00 €	22.05.2016	Espagne
481	SPA CEVITAL	SUCRE	110 235,00 Kg	44 500,50 €	22.05.2016	Chypre
482	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	242 880,00 \$	24.05.2016	France
483	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	109 340,00 \$	24.05.2016	Grèce
484	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	157 410,00 \$	24.05.2016	Italie
485	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	95 042,20 \$	24.05.2016	Italie
486	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	244 500,00 \$	24.05.2016	Albanie
487	SPA CEVITAL	SUCRE	496 080,00 Kg	188 244,40 €	25.05.2016	Italie
488	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	244 500,00 \$	26.05.2016	Albanie
489	SPA CEVITAL	SUCRE	396 846,00 Kg	169 242,48 \$	26.05.2016	UAE
490	SPA CEVITAL	SUCRE	330 7005,00 Kg	156 420,00 \$	26.05.2016	Italie
491	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	122 185,00 \$	29.05.2016	UAE
492	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	109 340,00 \$	30.05.2016	Grèce
493	SPA CEVITAL	SUCRE	25 600 tonnes	10 700 800,00 \$	30.05.2016	Mauritanie
494	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	77 250,00 €	31.05.2016	Albanie
495	SPA CEVITAL	SUCRE	252 890,00 Kg	95 460,12 €	31.05.2016	Belgique
496	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	156 420,00 \$	01.06.2016	Italie
497	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	242 880,00 \$	02.06.2016	France
498	SPA CEVITAL	SUCRE	242 517,00 Kg	120 849,96 \$	02.06.2016	Italie
499	SPA CEVITAL	SUCRE	1 225 Tonne	536 305,00 \$	02.06.2016	Tanzanie
500	SPA CEVITAL	SUCRE	242 517,00 Kg	104 546,42 \$	02.06.2016	Italie
501	SPA CEVITAL	SUCRE	203 600,00 Kg	75 838,36 €	02.06.2016	France
502	SPA CEVITAL	SUCRE	529 128,00 Kg	207 240,00 €	02.06.2016	Espagne
503	SPA CEVITAL	SUCRE	752 400,00 Kg	369 750,00 \$	05.06.2016	Albanie
504	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	123 550,00 \$	06.06.2016	Liban
505	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	193 798,00 €	06.06.2016	Italie
506	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	88 328,00 \$	07.06.2016	KSA
507	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	110 500,00 \$	08.06.2016	Ghana
508	SPA CEVITAL	SUCRE	627 000,00 Kg	276 687,50 \$	08.06.2016	Albanie
509	SPA CEVITAL	SUCRE	88 188,00 Kg	42 944,00 \$	08.06.2016	Italie
510	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	177 030,00 \$	08.06.2016	Liban
511	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	84 040,00 €	08.06.2016	Espagne
512	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	120 500,00 \$	09.06.2016	Liban
513	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	158 647,50 \$	09.06.2016	UAE
514	SPA CEVITAL	SUCRE	300 960,00 Kg	149 850,00 \$	12.06.2016	Grèce
515	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	77 250,00 €	13.06.2016	Albanie
516	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	159 060,00 €	13.06.2016	France
517	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	88 328,00 \$	13.06.2016	KSA
518	SPA CEVITAL	SUCRE	251 100,00 Kg	94 787,28 €	13.06.2016	Belgique
519	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	98 780,00 €	14.06.2016	Italie
520	SPA CEVITAL	SUCRE	275 880,00 Kg	134 475,00 \$	15.06.2016	Albanie
521	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	95 042,20 \$	16.06.2016	Italie
522	SPA CEVITAL	SUCRE	88 188,00 Kg	35 600,40 €	16.06.2016	Chypre
523	SPA CEVITAL	SUCRE	110 235,00 Kg	56 540,00 \$	16.06.2016	Chypre
524	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	156 420,00 \$	19.06.2016	Italie
525	SPA CEVITAL	SUCRE	201 600,00 Kg	148 420,00 \$	19.06.2016	Jordanie
526	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	158 647,50 \$	20.06.2016	UAE
527	SPA CEVITAL	SUCRE	705 504,00 Kg	309 337,60 \$	21.06.2016	Turquie
528	SPA CEVITAL	SUCRE	286 611,00 Kg	142 142,00 \$	22.06.2016	Grèce
529	SPA CEVITAL	SUCRE	529 128,00 Kg	278 256,00 \$	23.06.2016	France
530	SPA CEVITAL	SUCRE	4 200 tonnes	604 800,00 \$	27.06.2016	Italie
531	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	108 460,00 \$	29.06.2016	Grèce
532	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	157 410 ,00 \$	29.06.2016	Italie
533	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640, 00 Kg	77 250,00 €	30.06.2016	Albanie
534	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	159 060,00 €	30.06.2016	France
535	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	562 050,00 \$	30.06.2016	Jordanie
536	SPA CEVITAL	SUCRE	245 830,00 Kg	92 791,44 €	30.06.2016	Belgique

537	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	157 410,00 \$	30.06.2016	Italie
538	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	157 410,00 \$	30.06.2016	Italie
539	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	108 460,00 \$	30.06.2016	Grèce
540	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	282 070,80 \$	01.07.2016	UAE
541	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	193 798,00 €	04.07.2016	Italie
542	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	193 798,00 €	04.07.2016	Italie
543	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	562 050,00 \$	04.07.2016	Jordanie
544	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	157 410,00 \$	10.07.2016	Italie
545	SPA CEVITAL	SUCRE	286 611,00 Kg	142 142,00 \$	10.07.2016	Grèce
546	SPA CEVITAL	SUCRE	150 480,00 Kg	75 300,00 €	10.07.2016	Croatie
547	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	195 983,92 €	10.07.2016	Espagne
548	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	95 042,20 \$	11.07.2016	Italie
549	SPA CEVITAL	SUCRE	110 235,00 Kg	56 540,00 \$	12.07.2016	Chypre
550	SPA CEVITAL	SUCRE	200 680,00 Kg	74 749,20 €	13.07.2016	France
551	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	282 070,80 \$	13.07.2016	UAE
552	SPA CEVITAL	SUCRE	529 128,00 Kg	278 256,00 \$	13.07.2016	France
553	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	77 250,00 €	13.07.2016	Albanie
554	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	195 926,25 \$	13.07.2016	Liban
555	SPA CEVITAL	SUCRE	727 320,00 Kg	354 525,00 \$	13.07.2016	Albanie
556	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	224 500,00 \$	13.07.2016	Liban
557	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	227 000,00 \$	14.07.2016	Liban
558	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	135 090,00 \$	14.07.2016	Liban
559	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	248 930,00 \$	14.07.2016	Arabie Saoudite
560	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	285 155,00 \$	14.07.2016	Arabie Saoudite
561	SPA CEVITAL	SUCRE	242 517,00 Kg	120 274,00 \$	14.07.2016	Grèce
562	SPA CEVITAL	SUCRE	529 128,00 Kg	278 256,00 \$	17.07.2016	France
563	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 Tonnes	562 050,00 \$	17.07.2016	Jordanie
564	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	433 970,00 \$	17.07.2016	Tanzanie
565	SPA CEVITAL	SUCRE	352 752,00 Kg	167 904,00 \$	17.07.2016	Italie
566	SPA CEVITAL	SUCRE	110 235,00 Kg	56 540,00 \$	17.07.2016	Chypre
567	SPA CEVITAL	SUCRE	440 940,00 Kg	212 080,00 €	18.07.2016	France
568	SPA CEVITAL	SUCRE	308 658,00 Kg	151 844,00 \$	19.07.2016	Grèce
569	SPA CEVITAL	SUCRE	705 504,00 Kg	309 337,60 \$	19.07.2016	Turquie
570	SPA CEVITAL	SUCRE	1 012 tonnes	559 636,00 \$	21.07.2016	Turquie
571	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	318 120,00 €	21.07.2016	France
572	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	140 150,00 \$	21.07.2016	Liban
573	SPA CEVITAL	SUCRE	202 600,00 Kg	75 465,36 €	21.07.2016	France
574	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	195 926,52 \$	21.07.2016	Liban
575	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	163 977,00 \$	24.07.2016	Grèce
576	SPA CEVITAL	SUCRE	752 400,00 Kg	399 000,00 \$	24.07.2016	Liban
577	SPA CEVITAL	SUCRE	1 725 tonnes	745 200,00 \$	25.07.2016	Tanzanie
578	SPA CEVITAL	SUCRE	529 128, 00 Kg	278 256,00 \$	25.07.2016	France
579	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	568 000,00 \$	26.07.2016	Liban
580	SPA CEVITAL	SUCRE	123 055,00 Kg	64 880,64 €	26.07.2016	Belgique
581	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	318 120,00 €	26.07.2016	France
582	SPA CEVITAL	SUCRE	500 tonnes	535 800,00 \$	26.07.2016	Liban
583	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	111 320,00 \$	27.07.2016	Grèce
584	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	95 042,20 \$	27.07.2016	Italie
585	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	143 550,00 \$	27.07.2016	Italie
586	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	262 030,00 \$	28.07.2016	Kenya
587	SPA CEVITAL	SUCRE	462 987,00 Kg	176 946,00 €	02.08.2016	Italie
588	SPA CEVITAL	SUCRE	176 376,00 kg	80 960,00 €	02.08.2016	Italie
589	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	143 550,00 \$	02.08.2016	Italie
590	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	193 798,00 €	02.08.2016	Italie
591	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	88 328,00 \$	03.08.2016	KSA
592	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	550 000,00 \$	04.08.2016	Turquie
593	SPA CEVITAL	SUCRE	752 400,00 Kg	399 000,00\$	04.08.2016	Liban
594	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	138 000,00 \$	04.08.2016	Ghana
595	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	133 250,00 \$	04.08.2016	Liban
596	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	227 000,00 \$	07.08.2016	Liban
597	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	88 328,00 \$	09.08.2016	KSA
598	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	274 450,00 \$	09.08.2016	Arabie Saoudite
599	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	195 926,25 \$	09.08.2016	Liban
600	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	77 250,00 €	10.08.2016	Albanie
601	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	77 250,00 €	10.08.2016	Albanie
602	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	166 980,00 \$	10.08.2016	Grèce
603	SPA CEVITAL	SUCRE	100 320,00 Kg	38 625,00 €	10.08.2016	Albanie

604	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	143 550,00 \$	10.08.2016	Italie
605	SPA CEVITAL	SUCRE	752 400,00 Kg	369 750,00 \$	11.08.2016	Albanie
606	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	77 250,00 €	16.08.2016	Albanie
607	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	77 250,00 €	16.08.2016	Albanie
608	SPA CEVITAL	SUCRE	100 320,00 Kg	38 625,00 €	16.08.2016	Albanie
609	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	432 000,00 \$	16.08.2016	Tanzanie
610	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	274 450,00 \$	16.08.2016	Jordanie
611	SPA CEVITAL	SUCRE	529 128,00 Kg	278 256,00 \$	16.08.2016	France
612	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	566, 000,00 \$	16.08.2016	Libye
613	SPA CEVITAL	SUCRE	396 846,00 Kg	151 272,00 €	17.08.2016	Espagne
614	SPA CEVITAL	SUCRE	2900 tonnes	491 000,00 \$	18.08.2016	Mauritanie
615	SPA CEVITAL	SUCRE	704 tonnes	309 337,60 \$	18.08.2016	Turquie
616	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	287 950,00 \$	21.08.2016	Kenya
617	SPA CEVITAL	SUCRE	573 222,00 Kg	221 364,00 €	21.08.2016	Espagne
618	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	275 950,00 \$	23.08.2016	Arabie Saoudite
619	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	138 000,00 \$	23.08.2016	Ghana
620	SPA CEVITAL	SUCRE	300 960,00 Kg	169 950,00 \$	23.08.2016	Turquie
621	SPA CEVITAL	Mélasse	3 150 tonnes	497 700,00 €	23.08.2016	Grèce
622	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	266 000,00 \$	23.08.2016	Liban
626	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	166 980,00 \$	28.08.2016	Grèce
627	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	143 550,00 \$	28.08.2016	Italie
628	SPA CEVITAL	SUCRE	396 846,00 Kg	155 374,56 €	28.08.2016	Espagne
631	SPA CEVITAL	SUCRE	199 620,00 Kg	74 353,82 €	29.08.2016	France
633	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	565 220,00 \$	29.08.2016	Jordanie
634	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	189 420,00 \$	30.08.2016	Grèce
635	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	274 450,00 \$	30.08.2016	Jordanie
636	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	189 420,00 \$	01.09.2016	Grèce
637	SPA CEVITAL	SUCRE	400 280,00 Kg	177 056,00 \$	01.09.2016	KSA
638	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	257 614,72 €	04.09.2016	Italie
639	SPA CEVITAL	Mélasse	501 600,00 Kg	275 950,00 \$	04.09.2016	Arabie Saoudite
640	SPA CEVITAL	SUCRE	506 280,00 Kg	256 056,05 €	04.09.2016	Italie
641	SPA CEVITAL	SUCRE	176 376,00 Kg	84 932,00 €	05.09.2016	France
642	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	138 000,00 \$	05.09.2016	Ghana
643	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	143 550,00 \$	05.09.2016	Italie
644	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	195 926,25 \$	06.09.2016	Liban
645	SPA CEVITAL	SUCRE	485 034,00 Kg	246 414,08 €	07.09.2016	Italie
646	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	547 000,00 \$	07.09.2016	Turquie
647	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	88 528,00 \$	07.09.2016	KSA
648	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	275 950,00 \$	07.09.2016	Arabie Saoudite
649	SPA CEVITAL	SUCRE	352 752,00 Kg	153 120,00 \$	08.09.2016	Italie
650	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	131 128,80 €	08.09.2016	Espagne
651	SPA CEVITAL	SUCRE	1 725 tonnes	741 405,00 \$	08.09.2016	Tanzanie
652	SPA CEVITAL	SUCRE	802 560,00 Kg	456864,00 \$	08.19.2016	Jordanie
653	SPA CEVITAL	SUCRE	504 500,00 Kg	255 154,55 €	14.09.2016	Italie
659	SPA CEVITAL	SUCRE	36 000 tonnes	19 887 120,00 \$	14.09.2016	Soudan
660	SPA CEVITAL	SUCRE	495 800,00 Kg	250 748,35 €	15.09.2016	Italie
661	SPA CEVITAL	SUCRE	242 517,00 Kg	135 520,00 \$	20.09.2016	France
662	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	131 128,80 €	20.09.2016	Espagne
663	SPA CEVITAL	SUCRE	802 560,00 Kg	456 864,00 \$	22.09.2016	Jordanie
664	SPA CEVITAL	SUCRE	44 094,00 Kg	23 012,00 €	25.09.2016	Belgique
665	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	198 204,60 \$	25.09.2016	Espagne
667	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	586 000,00 \$	26.09.2016	Lybie
668	SPA CEVITAL	SUCRE	401 280,00 Kg	177 056,00 \$	26.09.2016	KSA
669	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	132 778,80 €	05.10.2016	Espagne
670	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	282 070,80 \$	05.10.2016	UAE
671	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	619 700,00 \$	05.10.2016	Jordanie
672	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	289 173,94 €	06.10.2016	Italie
676	SPA CEVITAL	SUCRE	1 100 tonnes	436 700,00 €	09.10.2016	Pays bas
678	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	619 700,00 \$	11.10.2016	Jordanie
679	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 KG	322 519,34 \$	11.10.2016	Turquie
680	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	123 860,00 €	13.10.2016	Espagne
681	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	159 060,00 €	13.10.2016	France
682	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	307 000,00 \$	16.10.2016	Liban
683	SPA CEVITAL	SUCRE	573 222,00 Kg	324 198,16 \$	16.10.2016	UAE
684	SPA CEVITAL	SUCRE	500 680,00 Kg	284 393,62 €	16.10.2016	Italie
685	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	333 020,00 \$	16.10.2016	Kenya
686	SPA CEVITAL	SUCRE	200 640,00 Kg	88 528,00 \$	17.10.2016	KSA

687	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	567 000,00 \$	17.10.2016	Lybie
688	SPA CEVITAL	Mélasses	2 900 tonnes	464 000,00 \$	19.10.2016	France
689	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	132 778,80 €	19.10.2016	Espagne
690	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	308 000,00 \$	20.10.2016	Albanie
691	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	427 100,00 \$	20.10.2016	Tanzanie
692	SPA CEVITAL	SUCRE	401 280,00 Kg	254 000,00 \$	20.10.2016	Cameroun
693	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	318 780,00 \$	23.10.2016	Turquie
694	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	138 160,00 \$	23.10.2016	Italie
695	SPA CEVITAL	SUCRE	573 222,00 Kg	324 198,16 \$	24.10.2016	UAE
696	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	159 060,00 €	26.10.2016	France
697	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	203 594,16 €	27.10.2016	Espagne
698	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	289 173,94 €	27.10.2016	Italie
703	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	123 860,00 €	30.10.2016	Espagne
705	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	233 733,75 \$	02.11.2016	Liban
706	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	138 160,00 \$	02.11.2016	Italie
707	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	282 070,80 \$	02.11.2016	UAE
708	SPA CEVITAL	SUCRE	34 500 tonnes	18 186 330,00 \$	02.11.2016	Egypte
709	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	128 125,00 €	02.11.2016	Albanie
710	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	138 160,00 \$	02.11.2016	Italie
711	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	161 750,00 \$	03.11.2016	Ghana
712	SPA CEVITAL	SUCRE	351 120,00 Kg	189 129,50 \$	03.11.2016	Liban
713	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	159 060,00 €	06.11.2016	France
714	SPA CEVITAL	SUCRE	1 650 tonnes	1 006 648,50 \$	07.11.2016	Jordanie
715	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	123 860,00 €	08.11.2016	Espagne
716	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	138 160,00 €	08.11.2016	Italie
717	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 Tonnes	624 340,00 \$	08.11.2016	Jordanie
718	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	159 060,00 €	08.11.2016	France
719	SPA CEVITAL	SUCRE	20 000 tonnes	10 640 000,00 \$	08.11.2016	Turquie
720	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	282 070,80 \$	13.11.2016	UAE
721	SPA CEVITAL	SUCRE	1 730 520,00 Kg	736 747,50 \$	13.11.2016	Tanzanie
722	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	138 160,00 \$	13.11.2016	Italie
723	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	314 050,00 \$	16.11.2016	Kenya
724	SPA CEVITAL	SUCRE	351 120,00 Kg	189 129,50 \$	16.11.2016	Liban
725	SPA CEVITAL	Mélasses	3 500 tonnes	602 000,00 \$	17.11.2016	Grande Bretagne
726	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	161 750,00 \$	20.11.2016	Ghana
727	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	318 120,00 €	20.11.2016	France
728	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	138 160,00 \$	20.11.2016	Italie
729	SPA CEVITAL	SUCRE	1 496 tonnes	866 184,00 \$	20.11.2016	Arabie Saoudite
730	SPA CEVITAL	SUCRE	350 tonnes	588 870,00 \$	20.11.2016	Tunisie
731	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	281 842,00 €	20.11.2016	Espagne
732	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	690 000,00 \$	21.11.2016	Jordanie
733	SPA CEVITAL	SUCRE	827 640,00 Kg	470 250,00 \$	24.11.2016	Libye
734	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	138 160,00 \$	24.11.2016	Italie
735	SPA CEVITAL	SUCRE	150 480,00 Kg	78 450,00 €	27.11.2016	Croatie
736	SPA CEVITAL	SUCRE	440 940,00 Kg	188 047,20 \$	27.11.2016	UAE
737	SPA CEVITAL	SUCRE	1 650 tonnes	696 820,50 \$	27.11.2016	Jordanie
738	SPA CEVITAL	SUCRE	5 000 tonnes	3 020 000,00 \$	01.12.2016	Lybie
739	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	126 940,00 €	01.12.2016	Espagne
740	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	314 226,00 \$	04.12.2016	France
741	SPA CEVITAL	SUCRE	1 730 520,00 Kg	736 747,50 \$	04.12.2016	Tanzanie
742	SPA CEVITAL	SUCRE	485 034,00 Kg	233 288,00 €	04.12.2016	France
743	SPA CEVITAL	SUCRE	661 410,00 Kg	282 070,80 \$	04.12.2016	UAE
744	SPA CEVITAL	Mélasses	507 081,00 Kg	281 742,00 €	04.12.2016	Espagne
745	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	583 480,00 \$	04.12.2016	Jordanie
746	SPA CEVITAL	SUCRE	2 625 tonnes	1 699 687,50 \$	06.12.2016	Lybie
747	SPA CEVITAL	SUCRE	8 000 tonnes	4 418 400,00 \$	06.12.2016	Egypte
748	SPA CEVITAL	SUCRE	639 363,00 Kg	273 025,72 \$	07.12.2016	UAE
750	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	108 250,00 €	07.12.2016	Albanie
751	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	161 750,00 \$	08.12.2016	Ghana
752	SPA CEVITAL	SUCRE	376 200,00 Kg	232 822,50 \$	08.12.2016	Liban
753	SPA CEVITAL	SUCRE	551 175,00 Kg	309 078,00 \$	08.12.2016	Turquie
754	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	281 842,00 €	08.12.2016	Espagne
755	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	129 850,00 \$	11.12.2016	Liban
756	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	126 940,00 €	11.12.2016	Espagne
757	SPA CEVITAL	SUCRE	7 050 tonnes	3 893 715,00 \$	15.12.2016	Lybie
758	SPA CEVITAL	Huile	1 200 tonnes	494 400,00 €	15.12.2016	Pays Bas
759	SPA CEVITAL	SUCRE	953 040,00 Kg	524 685,00 \$	14.12.2016	Lybie

760	SPA CEVITAL	SUCRE	1 000 tonnes	583 000,00 \$	18.12.2016	Turquie
761	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	122 540,00 €	18.12.2016	Espagne
762	SPA CEVITAL	SUCRE	507 081,00 Kg	314 226,00 \$	18.12.2016	France
763	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	134 075,00 \$	18.12.2016	Liban
764	SPA CEVITAL	SUCRE	220 470,00 Kg	138 160,00 \$	18.12.2016	Italie
765	SPA CEVITAL	SUCRE	802 560,00 Kg	436 200,00 \$	19.12.2016	Liban
766	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	994 960,00 AED	20.12.2016	Syrie
767	SPA CEVITAL	SUCRE	1 012 tonnes	555 932,08 \$	20.12.2016	Turquie
768	SPA CEVITAL	SUCRE	330 705,00 Kg	159 060,00 €	26.12.2016	France
770	SPA CEVITAL	SUCRE	250 800,00 Kg	137 065,00 \$	27.12.2016	Liban
771	SPA CEVITAL	SUCRE	154 329,00 Kg	79 618,00 €	27.12.2016	Belgique
772	SPA CEVITAL	SUCRE	440 940,00 Kg	276 320,00 \$	27.12.2016	Italie
773	SPA CEVITA	SUCRE	4 000 tonnes	2 160 000,00 \$	28.12.2016	Lybie
774	SPA CEVITAL	SUCRE	501 600,00 Kg	301 050,00 \$	29.12.2016	Jordanie

Exportations agricole SARL Kardja Fruits Légumes				
ANNEE 2016				
	DESIGNATION	POIDS NET	PRIX UNITAIRE EUR	PRIX EN DA
EXPORTATION N°01	POIVRON	4752	0,80	99,81
	PIMENT BLANC	1040	0,80	99,81
	PETIT POIS	2496	1,10	137,23
	HARICOT VERT	1248	1,35	168,42
	MELON JAUNE	1900	1,10	137,23
	DESIGNATION	POIDS NET	PRIX UNITAIRE EUR	PRIX EN DA
EXPORTATION N°02	POIVRON VERT	4320	0,70	85,41
	PIMENT BLANC	480	0,70	85,41
	PETIT POIS	3456	1,00	122,02
	MELON JAUNE	4075	1,00	122,02
	DESIGNATION	POIDS NET	PRIX UNITAIRE EUR	PRIX EN DA
EXPORTATION N°03	MELON JAUNE	19230	0,70	86,05
ANNEE 2017				
	DESIGNATION	POIDS NET	PRIX UNITAIRE EUR	PRIX EN DA
EXPORTATION N°01	PETIT POIS	4800	1,30	152,45

Résumé

La dépendance financière de l'Algérie vis-à-vis des recettes des hydrocarbures justifie la fragilité de son économie. De ce fait, il est plus qu'urgent de redynamiser les secteurs prometteurs en termes de croissance économique tel que le secteur agricole qui pourrait néanmoins contribuer au PIB et aux exportations si seulement on lui accordait une grande importance.

L'objectif principal à travers notre étude est d'apporter une réflexion sur le secteur hors hydrocarbures en prenant le cas des produits agricoles en Algérie, depuis l'indépendance jusqu'à nos jours de manière à faire ressortir ses forces et faiblesses, de telles façons à ce que cette dernière puisse optimiser l'exploitation des ces opportunités et de minimiser au maximum les menaces liés a son environnement.

Nous avons collecté des données auprès du Ministère de l'Agriculture et du Développement Durable, la chambre de commerce de la wilaya de Bejaia et la direction des statistiques agricole de la wilaya de Bejaia. Nous avons également mené une interview ouverte auprès du personnel de l'institut national de la recherche agronomique (INRA) **afin de comprendre la situation du secteur et de la production agricole dans la wilaya de Bejaia et de réfléchir notamment sur les possibilités d'exportation.**

Mots clés : secteur agricole, exportations hors hydrocarbures, agriculture, Algérie, Bejaia.

Abstract

Algeria's financial dependence on hydrocarbon revenues justifies the fragility of its economy. As a result, it is more than urgent to revitalize promising sectors in terms of economic growth, such as the agricultural sector, which could nevertheless contribute to GDP and exports if it were given great importance.

The main objective of our study is to reflect on the non-hydrocarbon sector by taking the case of agricultural products in Algeria, from independence to the present day in order to highlight its strengths and weaknesses so that the latter can optimize the exploitation of these opportunities and minimize the threats related to its environment.

We have collected data from the Ministry of Agriculture and Sustainable Development, the Chamber of Commerce of the wilaya of Bejaia and the Directorate of Agricultural Statistics of the wilaya of Bejaia. We also conducted an open interview with the staff of the National Institute of Agricultural Research (INRA) to understand the situation of the sector and agricultural production in the wilaya of Bejaia and to think about export possibilities.

Key words: Agricultural sector, non-hydrocarbon exports, agriculture, Algeria, Bejaia